

Instantan s juillet-ao t 2025

Dossier de la r daction de H2o
July 2025

Monde
 
 

 

CONSULTATION MONDIALE

Conf rence des Nations unies sur l'eau 2026

Mise en ligne de la deuxi me consultation mondiale des parties prenantes

L'Assembl e g n rale a d cid  de convoquer la Conf rence des Nations unies sur l'eau de 2026, co-organis e par la R publique du S n gal et les  mirats arabes unis, du 2 au 4 d cembre 2026 aux  mirats arabes unis.    

La Conf rence des Nations unies sur l'eau de 2026 comprendra 6 dialogues interactifs qui se tiendront parall lement aux s ances pl ni res. En avril 2025, les parties prenantes ont  t  invit es   apporter leur contribution sur les th mes de ces dialogues interactifs dans le cadre d'une premi re consultation mondiale en ligne. Les th mes suivants ont  t  adopt s par consensus lors de la r union d'une journ e convoqu e par le pr sident de l'Assembl e g n rale des Nations unies le 9 juillet 2025 :

- L'eau pour les populations : le droit humain à l'eau et à l'assainissement, y compris pour les personnes en situation de vulnérabilité, pour des sociétés et des économies saines ;
- L'eau pour la prospérité : valoriser l'eau, le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et du traitement des eaux usées dans tous les secteurs, ainsi que le développement économique et social ;
- L'eau pour la planète : climat, biodiversité, désertification, environnement, de la source à la mer, résilience, réduction des risques de catastrophe ;>
- L'eau pour la coopération : coopération transfrontalière et internationale dans le domaine de l'eau, y compris la coopération scientifique et la gouvernance inclusive ;
- L'eau dans les processus multilatéraux : Objectif de développement durable n° 6, Agenda 2030 et au-delà, et initiatives mondiales dans le domaine de l'eau ;
- Investissements dans le domaine de l'eau : financement, technologie et innovation, et renforcement des capacités.

Le Secrétariat des Nations unies prépare actuellement des documents conceptuels pour chacun de ces dialogues interactifs pour lesquels les États membres sont invités à fournir leurs contributions. Parallèlement, afin de garantir une participation significative et substantielle des parties prenantes à cette préparation, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, les institutions universitaires, la communauté scientifique, les peuples autochtones et les communautés locales, les personnes handicapées, le secteur privé et les organisations philanthropiques, ainsi que d'autres acteurs, sont désormais invités à faire part de leurs points de vue, commentaires et contributions sur les documents conceptuels des dialogues interactifs dans le cadre d'une deuxième consultation mondiale en ligne.

2026 UN Water Conference Stakeholders

Date limite pour les soumissions - 17 octobre 2025

À

XIe FORUM MONDIAL DE L'EAU

Appel à expressions d'intérêt pour le processus thématique

Les organisateurs du prochain Forum mondial de l'eau, prévu en Arabie saoudite en 2027, lancent un appel à

expressions d'intérêt pour coordonner les travaux des groupes de travail qui prépareront les contenus des thèmes et sous-thèmes discutés/débattus à Riyad. Cet appel à expressions d'intérêt est ouvert à tous. ONG, société civile, organisme de recherche ou autre, sont invités à manifester leur intérêt pour devenir membre des groupes de travail du processus thématique aux niveaux suivants : coordinateur thématique (Theme Coordinator) et fournir des orientations générales pour l'un des thèmes principaux du Forum ; membre d'un groupe de coordination thématique (ToCG, Topic Coordinator ou Topic Coordination Group member) et diriger la structuration d'un sujet spécifique dans le cadre d'un thème.

À Theme Coordinator et À Topic Coordinator Groups - soumissions attendues le 30 septembre

À

Les lacs du monde entier sont en déclin. Voici pourquoi - et ce qui peut être fait à ce sujet

Plus de 100 millions de lacs parsèment la planète, selon un inventaire exhaustif réalisé il y a dix ans par une équipe suédoise à laquelle était associé le Laboratoire d'océanologie et des géosciences de l'Université du Littoral Côte d'Opale (Wimereux). Mais beaucoup ne sont plus ce qu'ils étaient. De la Bolivie à l'Afrique du Sud et au-delà, les changements climatiques, la pollution et la surexploitation transforment radicalement ces masses d'eau. Certains lacs se sont entièrement asséchés. D'autres débordent. Certains sont même devenus verts. "Aujourd'hui, certains des lacs les plus connus et les plus importants au monde ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes, comparativement à ce qu'ils étaient il y a seulement quelques décennies", déclare Dianna Kopansky, cheffe de l'Unité des écosystèmes d'eau douce et des zones humides du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). "Nous devons inverser cette tendance. Si nous ne le faisons pas, cela pourrait être catastrophique pour les centaines de millions de personnes qui dépendent des lacs pour leur survie." À l'occasion de la première Journée mondiale des lacs (27 août), le PNUE a proposé un aperçu des plus grandes menaces qui pèsent sur les lacs du monde et de ce qui peut être fait pour y remédier.

PNUE

À

Les obligations des États en matière de changement climatique

L'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur les obligations des États vis-à-vis du changement climatique a été publié le 29 juillet. Cet avis intègre la question des conséquences juridiques vis-à-vis des dommages.

Tous les éléments détaillés sont disponibles ici en anglais et également en français.

Communiqué de presse - Résumé de l'avis

À

GÉOPOLITIQUE

L'eau, carburant des prochaines guerres ?

La revue de géopolitique WARM (groupe 2050 Now Le Média) actualise sur le sujet des guerres de l'eau. À l'heure du réchauffement climatique et de la montée du stress hydrique, les potentiels conflits liés à l'eau se multiplient. Si l'accès à la ressource a toujours été une cause parmi d'autres de conflits, il pourrait en devenir un motif principal. Trois bassins sont aujourd'hui emblématiques de cette montée en intensité : l'Indus, au cœur du conflit indo-pakistanaï ; le Nil Bleu, sous tension depuis 2011, date du début de la construction du grand barrage de la Renaissance (GERD) par l'Éthiopie, aujourd'hui tout juste achevé ; le Tigre et l'Euphrate qui restent les instruments de la domination turque sur la région. Loin de constituer des cas isolés (et récurrents), ces batailles sont vouées à se multiplier. Selon le think tank américain Pacific Institute, l'année 2023 a connu un nombre record de violences et nouveaux conflits liés à l'eau, en augmentation de 50 % par rapport à 2022 avec une majorité d'incidents au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique subsaharienne. Source de conflits, arme de guerre ou instrument de puissance économique, l'eau sera de plus en plus une composante majeure de la géopolitique mondiale sur fond de progression du stress hydrique. "C'est un enjeu de sécurité collective", affirme Franck Galland, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). Un enjeu encore largement sous-estimé, que les puissances auraient tort de négliger.

L'analyse de Camille Maurice - WARM

Un rapport alerte sur des inégalités en matière d'eau potable et d'assainissement

La Semaine mondiale de l'eau s'est tenue à Stockholm (Suède) du 24 au 28 août. À cette occasion, un nouveau rapport lancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) met en évidence les inégalités persistantes, laissant pour compte les communautés vulnérables. Intitulé "Progress en matière d'eau potable et d'assainissement dans les décennies 2000-2024 : un accent particulier sur les inégalités", le rapport révèle que, si certains progrès ont été réalisés, des lacunes majeures persistent. En effet, l'OMS estime que malgré les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, des milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services essentiels d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ce qui les expose à un risque de maladie et d'exclusion sociale.

UNICEF

À

RECHERCHE

L'histoire du climat depuis 5 000 mètres d'altitude

Les ressources en eau du haut plateau tibétain sont essentielles pour près d'un quart de la population mondiale. De nombreuses informations sont stockées dans les sédiments du lac Nam Co, à une centaine de kilomètres au nord de Lhasa. Elles peuvent expliquer comment la géologie et le climat ont influencé le cycle de l'eau dans cette grande région et comment on peut en déduire les changements futurs. C'est pourquoi, en 2024, une grande équipe a entrepris, dans le cadre de l'ICDP (International Continental Scientific Drilling Program), de forer des sédiments au fond du deuxième plus grand lac salé de Chine, à 4 718 mètres d'altitude, et de les étudier scientifiquement. Environ 1 300 mètres de sédiments provenant de sept carottes forées se trouvent désormais dans les chambres froides et les laboratoires des participants.

Rolf Kipfer, chercheur à l'EAWAG, donne un aperçu du projet (en allemand).

EAWAG

La paléoécologie pour comprendre l'évolution d'espèces aquatiques face à des événements climatiques extrêmes passés

Des équipes de l'INRAE et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ont mené une étude en paléoécologie sur divers vertèbres de truites communes (*Salmo trutta*) retrouvés dans des chantiers de fouilles archéologiques en Espagne et en France. Cette analyse, dont les résultats sont parus dans la revue *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, a permis d'étudier la diversité phénotypique lors du dernier maximum glaciaire en Europe, ainsi que la fréquentation des écosystèmes d'eau douce et d'eau salée par cette espèce. Ces travaux ont démontré la capacité d'adaptation de la truite fario face aux changements climatiques du dernier maximum glaciaire.

INRAE

Une nouvelle méthode pour évaluer la transpiration des arbres

Dans un contexte global de changement climatique, la mesure de la transpiration des arbres se révèle déterminante pour affiner les modèles hydrologiques et biophysiques. Une étude, publiée dans *Hydrology and Earth System Sciences*, propose une méthode innovante en s'appuyant sur des mesures électriques passives du flux de sève. Cette approche explorée par une équipe internationale composée de chercheurs des laboratoires METIS (CNRS/Sorbonne Université/EPHE-PSL), ITES (CNRS/Université de Strasbourg) et GM (CNRS/Université de Montpellier/Université des Antilles) est passive et à faible coût énergétique. Elle se fonde sur le potentiel spontané (SP). Initialement développée géophysique pour étudier des flux dans les milieux géologiques, cette méthode permet de suivre un champ électrique mesurable par couplage électrocinétique, généré par l'écoulement d'une solution contenant des porteurs de charges électriques tels que des ions, circulant le long d'interfaces électriquement chargées. Les chercheurs estiment que cette approche innovante pourrait enrichir l'approche traditionnelle en contribuant à une meilleure estimation des taux de transpiration, bien que de nombreuses questions subsistent sur les effets électrophysiologiques des arbres.

CNRS

Un nouveau modèle d'IA permet de prédire les incendies de forêt avec une précision inégalée

Un nouveau modèle d'intelligence artificielle (IA), développé par des chercheurs israéliens, promet de révolutionner la prédiction des incendies de forêt, notamment ceux provoqués par la foudre, de plus en plus fréquents en raison du changement climatique. Ce nouveau modèle d'IA peut prédire où et quand la foudre est la plus susceptible de déclencher des incendies de forêt, avec une précision de plus de 90 % : une première dans ce domaine.

Les Dr Oren Glickman et Assaf Shmuel, du département d'informatique de l'Université Bar-Ilan, en collaboration avec des experts des universités d'Ariel et de Tel-Aviv, ont utilisé sept années de données satellitaires mondiales haute résolution, ainsi que des facteurs environnementaux détaillés comme la végétation, les conditions météorologiques, topographie, pour cartographier et prédire les risques d'incendies de forêt provoqués par la foudre à l'échelle mondiale. Leurs recherches ont récemment été publiées dans *Scientific Reports*. L'importance des recherches menées par les Dr Glickman, Shmuel et leurs collègues réside dans leur capacité à prédire les incendies de forêt provoqués par la foudre avec une précision remarquable.

Israël | Science Info

En Europe, des mesures inédites ont été réalisées lors des incendies de cet été pour améliorer la connaissance, la surveillance et l'anticipation des risques. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recherche européen, nommé EUBURN, d'une durée de 4 ans et piloté par Météo-France et le CNRS en partenariat avec des instituts de recherche et centres météorologiques français et européens et des services opérationnels de prévention et de lutte contre les incendies.

CNRS

Microalgues : Une stratégie inédite pour capter le carbone

Les microalgues, minuscules mais essentielles au bon fonctionnement du climat, viennent de livrer un nouveau secret. Une équipe de scientifiques dirigée par l'Institut de biosciences et biotechnologies d'Aix-Marseille (BIAM - CEA/CNRS/Aix-Marseille Université) a découvert que deux processus clés de la photosynthèse et la photorespiration fonctionnent main dans la main, et non en opposition comme on le pensait jusqu'ici. Une découverte cruciale pour mieux comprendre les flux de carbone en lien avec le changement climatique et qui pourrait bénéficier à la bioéconomie.

CNRS

La plasticité thermique des espèces invasives, une menace pour les écosystèmes

Les espèces invasives représentent une menace majeure pour la biodiversité mondiale, notamment dans les écosystèmes isolés tels que les Grands Lacs africains. Une étude parue dans *NeoBiota* met en lumière le rôle de la température dans la croissance, la survie et les stratégies immunitaires d'un escargot tropical invasif. Cette capacité d'ajustement, aussi appelée plasticité thermique, traduit des mécanismes compensatoires favorisant l'expansion de l'espèce, au détriment des espèces locales et de leurs habitats.

CNRS

L'Université de Tel-Aviv montre une interaction acoustique entre plantes et insectes

Dans une étude réalisée dans les laboratoires du Pr Yossi Yovel de l'École de zoologie et du Pr Lilach Hadany de l'École des sciences végétales et de la sécurité alimentaire, les chercheurs ont constaté que les papillons de nuit femelles évitent de pondre leurs œufs sur les plantes qui émettent des signaux de détresse et préforment le faire sur les plantes en bonne santé. Ces signaux sont des ultrasons inaudibles pour l'oreille humaine, mais que les papillons perçoivent. Cette étude fait suite à une découverte majeure publiée par les mêmes chercheurs il y a environ deux ans, qui avait suscité un intérêt mondial : les plantes soumises à un stress émettent des sons à des fréquences ultrasonores, inaudibles pour l'oreille humaine, mais détectables par de nombreux animaux. "Cette découverte a ouvert la voie à une recherche en profondeur sur la communication entre plantes et animaux", commente l'équipe.

Israël | Science Info

La vie microbienne dans le sous-sol plus stable que prévu

Les communautés microbiennes qui vivent profondément sous terre dans les nappes phréatiques restent étonnamment stables tout au long de l'année, malgré les changements saisonniers de la composition de l'eau. C'est ce que montre une étude menée par des chercheurs de l'EAWAG, qui contribue à mieux comprendre les systèmes géothermiques et la vie microbienne dans le sous-sol profond. Conduite sur la nappe phréatique de Lavey-les-Bains (canton de Vaud, Suisse), l'étude a été publiée dans la revue *PNAS*.

EAWAG

Un procédé à ultrasons permet d'éliminer un polluant plastique courant présent dans l'eau

Des chercheurs l'Université de Glasgow ont découvert une nouvelle méthode pour éliminer le bisphénol A (BPA) présent dans l'eau à l'aide d'ondes ultrasonores contrôlées, sans ajout de produits chimiques.

Bien que l'utilisation du BPA dans les biens de consommation courants tels que les emballages alimentaires, les bouteilles réutilisables et les réceptifs en papier thermique ait été réduite ces dernières années, son utilisation géométrique

depuis des décennies dans l'industrie des plastiques en a fait un polluant courant dans les réserves d'eau du monde entier. Le système, développé par des chercheurs de l'école de chimie de l'Université de Glasgow, peut éliminer jusqu'à 94 % des traces de bisphénol A (BPA) présentes dans des échantillons d'eau contaminée en utilisant des ultrasons pour créer des conditions similaires à l'effet de la lumière du soleil sur les molécules contaminées. Des versions à plus grande échelle de leur prototype pourraient être utilisées dans les usines de traitement des eaux, ainsi que dans l'industrie.

Dans un article publié dans la revue *Ultrasonics Sonochemistry*, les auteurs expliquent comment ils ont mis au point le procédé d'ultrasons à double fréquence utilisé. Shaun Fletcher, principal auteur, a déclaré : "Les installations traditionnelles de traitement de l'eau ne sont pas entièrement équipées pour traiter la pollution par le BPA. À l'heure actuelle, lorsqu'elles tentent de s'y attaquer, elles se concentrent sur l'élimination à l'aide de boues activées ou par absorption sur du charbon actif. Une fois éliminé de l'eau, le BPA reste présent dans ces boues ou ce charbon et doit encore être éliminé. [...] Nous nous sommes concentrés sur la dégradation active du produit chimique lui-même, sans traitement secondaire. Nous avons pu démontrer pour la première fois que les ultrasons seuls constituent une méthode efficace pour éliminer le BPA de l'eau. Les travaux précédents dans ce domaine nécessitaient de combiner les ultrasons avec des catalyseurs ou d'autres produits chimiques, mais notre approche à double fréquence est beaucoup plus simple." À l'équipe espère étendre le procédé au traitement des PFAS.

Sonochemical degradation of bisphenol A: A synergistic dual-frequency ultrasound approach - *Ultrasonics Sonochemistry* Volume 120, September 2025

Comment la réutilisation de plantes polluées devient une solution en agroécologie

Une étude publiée dans *Nature Communications* révèle que les plantes polluées des stations d'épuration, considérées comme des déchets ultimes, peuvent être valorisées sous forme de purin.

Les stations d'épuration végétalisées, également appelées "filtres plantés de roseaux", utilisent principalement des roseaux pour nettoyer les eaux usées domestiques par le biais de la phytoremédiation. De plus en plus répandues à travers le monde en raison de leur faible coût, ces installations génèrent cependant de grandes quantités de tissus végétaux pollués, alors considérés comme des déchets inutilisables. Des chercheurs de l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC - CNRS/Université de Strasbourg) et leurs collègues se sont penchés sur la réutilisation des roseaux et des orties pollués issus de ces stations. Ces végétaux contaminés ont été transformés en purin grâce à un processus de fermentation naturelle sans apport d'énergie, reposant sur une approche simple et fondée sur la nature. Les résultats montrent que cette méthode est un moyen durable d'éliminer 87 à 95 % des polluants organiques persistants présents dans les tissus végétaux. Pour comprendre les mécanismes biologiques en jeu lors de la production de purin, les chercheurs ont utilisé une approche multiomique qui a permis d'identifier un consortium de bactéries et de champignons ayant une activité cellulytique, responsable de la dégradation des polluants.

CNRS

Les eaux usées municipales : ressources pour de nouvelles productions

Les stations d'épuration peuvent être des sources de matières premières pour de nouvelles productions. Dans le cadre du projet KoalAplan, des chercheurs de l'Institut Fraunhofer pour l'ingénierie interfaciale et la biotechnologie IGB travaillent avec des partenaires pour récupérer des produits de haute qualité à partir des eaux usées municipales. Il s'agit notamment d'ammonium, d'hydrogène et de polyhydroxyalcanoates (PHA), qui peuvent être utilisés pour produire des plastiques biosourcés et biodégradables.

Fraunhofer

Les prochaines années de la recherche sur la légionellose

Les maladies causées par la légionellose sont en augmentation, malgré les efforts pour les endiguer. Un document commun d'un groupe international de chercheurs dans ce domaine montre quelles sont les étapes importantes qui seront nécessaires dans les prochaines années pour contrer l'agent pathogène.

Traduction en français et lien vers l'article original publié dans la revue *FEMS Microbiology Reviews* - *EAWAG*

Aquaculture : Mieux recycler les nutriments

Il est possible de réduire les pertes en nutriments dans les systèmes d'élevage aquacole en favorisant leur réutilisation : c'est le principe de la circularité (concept dérivé de l'économie circulaire). Cela permet non seulement de réduire l'impact environnemental négatif des élevages, mais aussi d'en améliorer les performances de production et l'autonomie. Les chercheurs de l'Université de Wageningen (Pays-Bas) et de l'UMR SAS (Sol agro et hydrosystème spatialisé, Institut Agro Rennes-Angers/INRAE) se sont donné comme objectif de proposer un ensemble d'indicateurs quantitatifs permettant d'évaluer le niveau de circularité des nutriments dans différents systèmes aquacoles. Leur étude présente les grands principes, les indicateurs clés et les résultats concrets d'une telle pratique, en comparant les performances de trois systèmes d'aquaculture intégrée : un système en aquaponie, un système biofloc et un système de polyculture en tang, chacun comparé à son équivalent en monoculture.

INRAE

À

INNOVATION

Première démonstration de la destruction à haut débit des PFAS dans le cadre d'un projet pilote

La startup Claros Technologies annonce la réussite de la première démonstration à grande échelle de la destruction à haut débit des PFAS à l'aide de la technologie UV, sur le site de Daikin America Inc. (DAI) à Decatur, en Alabama. Cette étape pourrait représenter une avancée majeure dans les efforts pour éliminer les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS) des flux d'eaux usées industrielles. Au cours du projet pilote, le processus photochimique UV exclusif de Claros a permis de détruire plus de 99,99 % des composés PFAS ciblés, en traitant avec succès plus de 50 000 gallons (soit près de 200 m³) d'eaux usées dans un système à haut débit capable d'atteindre des centaines de gallons par minute. Ce programme pilote démontre que la destruction à grande échelle des PFAS est réalisable, mais aussi économiquement viable. Michelle Bellanca, PDG et cofondatrice de Claros Technologies, a déclaré : "Ce projet pilote prouve non seulement que la destruction à grande échelle des PFAS est viable aujourd'hui, mais il introduit également une nouvelle norme en matière de durabilité environnementale dans l'ensemble du secteur manufacturier." La prochaine phase des travaux pilotes sera axée sur l'amélioration des capacités de coulement et de destruction de la technologie.

Basée à Minneapolis, Claros Technologies a été incubée à l'Université du Minnesota pour devenir un laboratoire et un service complet pour les PFAS (tests, services analytiques et technologies de destruction).

Un nouveau charbon actif végétal qui repousse les limites de l'adsorption

Le Groupe Bordet, acteur historique du charbon végétal en France, publie un communiqué sur un nouveau charbon actif. Le groupe a engagé de longue date une collaboration avec l'Institut Jean Lamour (IJL), une unité de recherche mixte du CNRS et de l'Université de Lorraine, ayant donné lieu à plusieurs publications académiques de haut niveau. En particulier l'étude "Optimisation de l'élimination des micropolluants grâce à un charbon actif durable", publiée dans le Journal of Environmental Chemical Engineering, mettant en relief les performances et taux d'adsorption d'un charbon actif végétal issu de cette collaboration. D'autres articles sont venus compléter cette avancée : "Facteurs clés dans la sélection, la fonctionnalisation et la régénération du charbon actif pour l'élimination des micropolluants les plus courants dans l'eau potable" (2024) et "Amélioration de la sélectivité du charbon actif densifié et non densifié pour l'élimination des PFAS dans l'eau" (2025). Le groupe poursuit désormais sa collaboration avec ses partenaires pour développer et produire ce charbon actif à l'échelle industrielle, dans le cadre de plusieurs projets menés avec l'IJL et le CNRS : ETERNAL PFAS

(2024-2026) visant un charbon actif végétal densifié pour la séquestration ciblée des PFAS à l'échelle semi-pilote et CARB'EAU (2025-2029) visant le développement d'un charbon actif végétal pour la filtration de l'eau potable, l'eau industrielle et l'eau résiduaire urbaine à l'échelle pilote.

Communiqué

Des pailles en plastique pour traiter les terres alcalines

L'équipe du professeur Deng Hongbing de l'Université de Wuhan (province du Hubei) a pour la première fois réussi à traiter des terres alcalines et salines grâce à une méthode d'évaporation solaire utilisant des pailles en plastique, du papier filtre et des films plastiques.

People Daily - images sur X

Lessive spatiale

Face aux défis logistiques de l'espace, une innovation chinoise promet de révolutionner l'entretien des vêtements des astronautes grâce à une technologie de lavage sans eau.

Les vêtements des astronautes se salissent principalement à cause de la sueur, notamment après leurs exercices quotidiens. Une fois devenus trop odorants, les vêtements sont placés dans des capsules pour être brûlés lors de leur retour sur Terre. Pour éviter ce gaspillage, des solutions de lavage en orbite sont recherchées depuis longtemps. Par le passé, des tests ont été réalisés avec des détergents spéciaux ou des méthodes utilisant des vibrations, mais sans succès probant. La nouvelle machine développée par le Centre chinois de recherche et de formation des astronautes utilise seulement 400 ml d'eau par cycle sous forme de brume ultrafine pour nettoyer jusqu'à 800 grammes de vêtements. L'ozone, produit par lumière ultraviolette, remplace le détergent pour désinfecter les vêtements, les rendant utilisables jusqu'à cinq fois. Conçue pour éviter les problèmes liés aux liquides en microgravité, cette machine pourrait être indispensable pour des missions de longue durée.

Le Journal Économique

À

REPLAY

When Nature Can Do the Job : Penser la restauration écologique à grande échelle

L'événement de science-politique "When Nature Can Do the Job - Fostering Co-benefits for People and the Environment in View of the Nature Restoration Regulation" s'est tenu le 19 mars à Bruxelles. Porté par trois projets de recherche européens - REWRITE, WILDCARD et wildE - avec le soutien de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) et de la Société pour la restauration écologique (SER Europe), cette rencontre a réuni 140 participants autour d'un enjeu crucial pour l'avenir de la biodiversité des territoires européens : la restauration des écosystèmes dégradés.

REPLAY disponible sur Youtube

KÅ%oSAKO

Les GIAHS : systÃmes agricoles patrimoniaux d'importance mondiale

Il s'agit de systÃmes patrimoniaux vivants habitÃs par des communautÃs qui entretiennent une relation complexe avec leur territoire. Ces systÃmes Ãvolutifs et rÃsilients se caractÃrisent par une agrobiodiversitÃ remarquable, des connaissances traditionnelles, des cultures et des paysages inestimables, gÃrÃs de maniÃre durable par les communautÃs locales de maniÃre Ã soutenir leurs moyens de subsistance et leur sÃcuritÃ alimentaire. Dans le cadre du programme des systÃmes agricoles d'importance mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a dÃsignÃ une centaine de systÃmes dans 29 pays.

Cette liste vient de s'enrichir de trois nouveaux sites dont une ancienne mine de sable ferreux transformÃe en systÃme agro-sylvo-pastoral en terrasses dans la rÃgion d'Okuzumo, au Japon.

FAO

Ã

ANALYSE

Entre turbines et torrents, la quÃtÃ d'un dÃbit rÃsiduel optimal

Une fois l'Ãnergie hydraulique exploitÃe, il ne reste souvent plus qu'un mince filet d'eau pour la nature dans de nombreux cours d'eau. Face au changement climatique et Ã la perte de biodiversitÃ, les consÃquences en sont de plus en plus graves. Dans un rapport, une Ãquipe interdisciplinaire de l'institut fÃdÃral suisse WSL, de l'UniversitÃ de Zurich et de l'EAWAG fait le point des connaissances et des lacunes Ã combler. Tobias Wechsler, co-auteur du rapport suggÃre l'instauration de concessions d'utilisation plus flexibles.

EAWAG

FRANCE INTER

Sale temps pour les champignons

Les champignons, "hÃros mÃconnus de la vie sur terre", figurent dÃsormais sur la liste rouge des espÃces menacÃes de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Ã La Terre au carrÃÃ (France Inter) avec Florian Kirchner, chargÃ de programme EspÃces au sein du ComitÃ franÃsais de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), et Coline Deveautour, enseignante chercheuse en Ãcologie et microbiologie Ã UniLaSalle Ã Rouen, spÃcialiste des champignons mycorrhiziens.

La Terre au carrÃÃ

DOCUMENTAIRE

Cargos, la face cachée du fret

Le trafic maritime joue un rôle essentiel au sein de l'économie globalisée. "90 % de tout ce qui est fabriqué ou extrait de la planète passe par la mer". Certains objets de consommation courante voyagent plusieurs fois autour du globe avant de parvenir dans les commerces. Qui sont les acteurs de ce gigantesque trafic ? Quels en sont les enjeux ? Enquêtes dans les coulisses du transport maritime, un milieu opaque, qui engendre de graves atteintes à l'environnement et d'importantes pertes fiscales, liées aux pavillons de complaisance. Un film de Denis Delestrac.

Public Sénat

À

ACTEUR

Philippe DROBINSKI, professeur à l'École polytechnique (IP Paris), directeur de recherche au sein du Laboratoire de Mécanique Dynamique (LMD/IPSL) du CNRS et directeur du centre interdisciplinaire Energy4Climate, vient d'être sélectionné en tant qu'auteur principal du chapitre "Climate information and services" dans le prochain rapport du GIEC.

Philippe Drobinski a récemment confié des articles à H2O.

Tout son parcours sur LinkedIn

À

CONCOURS

Environment&Me 2025

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a dévoilé les lauréats de son concours photo Environment&Me 2025. Lancé en mars, ce concours invitait les photographes de toute l'Europe et des pays partenaires voisins à partager des images illustrant leur lien personnel avec l'environnement, leur façon de le vivre, de le protéger ou d'être influencés par lui dans leur vie quotidienne.

"Sous la surface", des plongeurs guident un filet rempli de déchets marins vers un lieu sûr. Cette image de Henrique Biasi révèle la fois la complexité du nettoyage sous-marin à Barcelone (Espagne) et le lourd tribut que l'activité humaine fait peser sur la vie marine.

Environment&Me 2025

EXPOSITIONS

Paris

Déserts, la grande exposition du Muséum

Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris invite à un voyage inédit au cœur des milieux désertiques de notre planète, de l'émblématique Sahara aux déserts polaires, en passant par les déserts de Sonora, d'Atacama, de Gobi... Le point commun à ces milieux : des conditions hors normes a priori hostiles à la vie. Et pourtant, animaux et végétaux y ont développé d'ingénieuses stratégies d'adaptation que le public découvre à travers les spécimens d'une biodiversité surprenante, issus de différentes régions du monde. L'exposition présente également les méthodes employées par humains pour vivre dans ces environnements contraignants, mais aussi les menaces qu'ils font peser sur ces milieux fragiles. L'occasion par ailleurs de faire découvrir l'expérience du désert comme terrain privilégié de recherche. À travers plus de 200 spécimens et objets de natures variées, pour la plupart issus des riches collections du Muséum, ainsi que des dispositifs mécaniques et multimédias ou de grandes projections, l'exposition offre une approche scientifique, ludique et esthétique de ces milieux fascinants.

Dossier de presse

La Rochelle

Au-delà du visible, une plongée dans le monde sous-marin

Exposition de la plongeuse professionnelle et écologue Lauriane Guérin qui a réalisé une série de photographies sur le phénomène de fluorescence.

Comm'on lab - La Rochelle Université jusqu'en novembre 2025

La Rochelle toujours

Carbone Bleu, quand le littoral et les marais s'en mêlent

Les écosystèmes littoraux de nos côtes sont mis à l'honneur à travers cette exposition entre art et science. Au-delà de leurs valeurs paysagères, les marais, les vasières et les herbiers marins participent à la captation du carbone atmosphérique. Ils sont essentiels à la vie et à la lutte contre le changement climatique. Proposée par le laboratoire Littoral Environnement et Sociétés (LIENSs, CNRS/La Rochelle Université), cette exposition a été réalisée en partenariat avec une nouvelle scénographie, des œuvres d'art, des vidéos et créations sonores pour une expérience augmentée à la découverte de nos poumons bleus.

Comm'on lab - La Rochelle Université jusqu'au 29 novembre - À Livret

Londres

Antarctica: The Melting Silence

Une coalition de grandes organisations environnementales du monde entier dévoile Antarctica: The Melting Silence (Antarctique : la fonte silencieuse), une expérience cinématographique immersive révolutionnaire qui plante les lointaines étendues sauvages de l'Antarctique au cœur de Londres. L'installation, réalisée par Alex Wolf et présentée pour la première fois à l'Outernet London dans le cadre du Jour de la Terre, fusionne technologie de pointe et activisme environnemental pour appeler à la protection de 30 % de l'océan Austral d'ici 2030. L'installation pourra être vue jusqu'en avril 2026.

Outernet London

À

MOURIR MOINS BÂTTE

Comment les plantes résistent-elles à la sécheresse ?

Les plantes sont très douces en antennes ? Quand l'eau vient à manquer, elles ont plus d'un tour dans leur sac pour faire face aux épisodes de sécheresse ! #1 d'une web série créée par l'INRAE dans le style "Vous mourrez moins bâtes... mais bon, vous mourrez quand même".

Approchez-vous avec l'INRAE

À

Our very existence depends on water

Une petite animation chiffrée, réalisée par la FAO, vient rappeler ceci au public et évoquer les défis liés à l'eau dans l'agriculture.

FAO

Les nanotechnologies du vivant

Développée à partir des travaux du physicien Serge Berthier et du chimiste Bernd Scholhorn, cette série vise à exposer différentes stratégies mises en œuvre par la nature pour se développer, et qui trouvent leur explication à l'échelle nanométrique, invisible à l'œil nu. Chaque épisode de courte durée (4 minutes) est construit autour d'un principe majeur du vivant et illustré par différentes espèces pour lesquelles ce principe est essentiel, vital.

Youtube

À

À

Europe
top

Phénomènes météorologiques extrêmes : L'Europe est-elle prête ?

Alors que les pays européens font face à une nouvelle année de vagues de chaleur, de sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, dans quelle mesure sont-ils prêts et résilients pour y faire face ? Un nouveau produit interactif de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) examine les principaux impacts du changement climatique et les mesures d'adaptation et de préparation. L'évaluation des impacts climatiques et de la préparation examine comment les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt affectent de plus en plus l'Europe. Des cartes et des graphiques interactifs classés par thèmes (Inondations, Canicules, Sécheresses, Feux de forêt, Facteurs climatiques, Préparation) permettent de découvrir ce qui s'est passé dans le passé, ce qui est prévu pour l'avenir et voir des exemples de la manière dont le continent se prépare. L'outil vise à sensibiliser les décideurs européens et le public à la nécessité urgente d'atténuer le changement climatique, de s'y adapter et de renforcer la résilience.

Portail

À

La résilience dans le domaine de l'eau, priorité stratégique du CdR

La session plénière du Comité européen des régions (CdR) du 2 juillet a marqué le lancement officiel de la résilience dans le domaine de l'eau en tant que priorité stratégique de son mandat 2025-2030 par un débat avec Jessika Roswall, commissaire européenne chargée de l'environnement, de la résilience dans le domaine de l'eau et de l'économie circulaire compétitive. Les dirigeants locaux et régionaux et les principaux acteurs européens engagés dans la politique de l'eau signalent un engagement commun à relever les défis croissants liés à l'eau auxquels l'Europe est confrontée.

Le 24 juin, la commission ENVE (Commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie) a nommé Kata Tótt, présidente du CdR, et Juan Manuel Moreno, premier vice-président, co-rapporteurs d'un avis intitulé "La

perspective locale et régionale pour améliorer la résilience de l'eau". Cet avis constituera la pierre angulaire d'un plan quinquennal plus large sur la résilience dans le domaine de l'eau, qui impliquera une collaboration étroite entre le CdR et les principaux partenaires institutionnels, notamment la Commission européenne, le Parlement européen, les présidences du Conseil, la Banque européenne d'investissement et un large éventail de parties prenantes dans le domaine de l'eau, ainsi que les villes et les régions situées au-delà du CdR. Dans ce cadre, les membres du CdR sont invités à partager les initiatives locales réussies en matière de résilience dans le domaine de l'eau afin de contribuer à la constitution d'une base de connaissances partagée, de renforcer l'influence des politiques et de démontrer le rôle moteur des villes et des régions de l'UE.

Comité européen des régions

À

ANNONCES

Invitée par le Cercle Français de l'Eau (CFE), Veronica Manfredi, directrice de la pollution zéro, de la résilience de l'eau et des villes vertes à la Commission européenne (DG-ENV) a fait deux annonces intéressantes : d'une part, la tenue en décembre 2025 d'un Forum sur la résilience dans le domaine de l'eau (détails à venir) et, d'autre part, la création en 2025 d'un pôle Eau au sein du programme d'observation Copernicus. Par ailleurs, Madame Manfredi a expliqué la récente Stratégie pour une Europe water-resilient.

European Water Resilience Strategy

Pour une Europe "water-resilient", quelles économies potentielles ? - AEE/H2O

À

RECHERCHE

Nouveau projet européen UrbanM20

Le projet UrbanM20 a été officiellement lancé à Copenhague (Danemark) les 11 et 12 juin. Financé par Horizon Europe hauteur de 5 millions d'euros, ce projet de quatre ans vise à fournir des solutions plus intelligentes et basées sur les données pour lutter contre la pollution de l'eau en milieu urbain à travers l'Europe. UrbanM20 s'attachera à développer et comparer les technologies de surveillance et de gestion optimisées par l'IA ; concevoir des modèles de qualité de l'eau adaptés aux usages prévus à l'appui de systèmes de données harmonisés ; concevoir des jumeaux numériques des systèmes d'eau afin d'identifier les points chauds de pollution et d'orienter les interventions en fonction des scénarios climatiques ; fournir des conseils sur mesure pour la mise en œuvre de stratégies efficaces de surveillance et de gestion.

Dirigé par l'Université technique du Danemark (DTU), le projet rassemble 19 partenaires de 9 pays, réunissant des instituts de recherche, des municipalités, des PME et des autorités chargées de la gestion de l'eau. À

À

À% TUDES

Le rôle important de la conservation et de la restauration des zones humides dans l'élimination de l'azote dans les

bassins fluviaux européens

En Europe, les apports excessifs d'azote menacent les écosystèmes, en particulier les zones humides. À l'aide de données haute résolution sur la répartition des zones humides et les excédents d'azote, une équipe de l'ISPRA (Institut italien pour la protection et la recherche environnementales) a estimé que les zones humides européennes existantes éliminent 1 092 ± 95 kt d'azote par an. La restauration de 27 % des zones humides historiquement drainées pour l'agriculture (3 % de la superficie terrestre), ciblée dans les zones à forts apports d'azote, pourrait réduire de 36 % les charges actuelles d'azote s'écoulant vers la mer, mais avec des coûts potentiels pour la productivité agricole. Une stratégie plus efficace consiste à cibler la restauration des zones humides sur les terres agricoles devant être abandonnées d'ici 2040, ce qui permettrait de réduire la charge de 22 % et aux grands fleuves que sont le Rhin, l'Elbe ou la Vistule d'atteindre les objectifs de qualité de l'eau avec un impact agricole minimal. En conclusion, les auteurs soulignent que la restauration des zones humides est une solution rentable et pertinente sur le plan politique qui, si elle est ciblée spatialement, peut améliorer considérablement la qualité de l'eau tout en soutenant les objectifs plus larges de l'Union européenne en matière de climat, de biodiversité et de durabilité agricole.

The important role of wetland conservation and restoration in nitrogen removal across European river basins, L.E. Bertassello et al. - Nature Water en OPEN ACCESS

À quel point les Européens ruraux rejettent-ils l'action climatique ?

En Europe, les politiques climatiques sont de plus en plus contestées, que ce soit dans l'arène politique ou par certains groupes sociaux. Est-ce davantage le cas dans les territoires ruraux, et pourquoi ? C'est la question explorée par Théodore Tallent, doctorant au Centre d'études européennes et de politique comparée (UMR 8239 - CNRS/Sciences Po), dans une étude récemment publiée par la revue *West European Politics*. En exploitant les données de deux enquêtes, il montre qu'il existe un écart de soutien à certaines mesures entre les habitants urbains et ruraux. Un résultat porteur de conséquences pour l'action publique.

CNRS

À

FRANCE

Censure de la loi Duplomb par le Conseil constitutionnel

Une consécration de la Charte de l'environnement qui ouvre la voie à de nouvelles procédures

La décision des Sages renforce le droit, pour chacun, de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé" à prévu par le bloc constitutionnel. C'est une nouvelle jeunesse pour les vingt ans de la Charte de l'environnement. Ce texte, reconnaissant les droits et les devoirs fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement, a été promulgué en mars 2005. Mais il est resté longtemps peu utilisé par les juges... en réalité, jusqu'à ce jeudi 7 août, lorsque le Conseil constitutionnel s'est appuyé sur l'article premier de la Charte pour motiver sa décision de censurer l'article 2 de la loi Duplomb, qui prévoyait la réintroduction sous conditions de l'acétamipride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes. Cette décision est historique, selon certains experts. France Info nous explique pourquoi.

France Info - À Décision du Conseil constitutionnel

À

PFAS

Une plateforme et une carte interactive

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, fait plusieurs annonces concernant la lutte contre la pollution liée aux PFAS. D'abord, la mise en ligne des 2,3 millions d'analyses portant sur les rejets de PFAS dans l'eau. Cette publication en open data est un geste inédit en France et en Europe. Par ailleurs, en application de la loi du 27 février dernier, est annoncé le lancement venir d'une consultation du public sur deux projets de décrets : d'une part sur l'interdiction des PFAS dans des objets de la vie courante (farts, textiles et cosmétiques), d'autre part sur l'adoption d'une trajectoire de réduction des émissions industrielles de PFAS à horizon 2030.

La loi du 27 février 2025 visant à protéger la population des risques liés aux substances PFAS fixe le principe d'interdire l'usage des PFAS dans les cosmétiques, les farts et les textiles (à l'exception de certains textiles aux usages spécifiques). Son entrée en vigueur nécessite toutefois un décret qui détermine les seuils de concentration à partir desquels l'interdiction s'applique, ainsi que la liste plus précise des produits textiles exemptés de ces interdictions. C'est l'objet d'un premier projet de décret soumis à la consultation du public. La ministre retient le principe de seuils ambitieux, issus du projet d'interdiction des PFAS en cours d'examen au niveau européen. La même loi prévoit également l'adoption d'une trajectoire nationale de réduction des rejets industriels de PFAS dans l'eau qui doit tendre vers zéro d'ici 5 ans. Le deuxième projet de décret définit cette trajectoire nationale de réduction, annuelle et progressive pour l'ensemble du parc industriel. Il ne se substitue pas à l'action des préfets et de l'inspection des installations classées sur le terrain, site par site, afin de déterminer les suppressions ou réductions de rejets des PFAS et décider une trajectoire individuelle, qui est opposable aux exploitants concernés. La consultation du public sur ces deux projets de décrets se déroulera sur plusieurs semaines, afin de laisser la possibilité à l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises concernées, d'en prendre connaissance, d'identifier et signaler d'éventuels commentaires ou difficultés sur ces projets de textes et de se préparer à leur mise en œuvre.

Par ailleurs, Agnès Pannier-Runacher annonce la mise en ligne d'un nouvel outil de visualisation cartographique réunissant les données de surveillance des PFAS dans les eaux françaises, conformément à l'engagement pris dans le plan d'action interministériel d'avril 2024. Accessible à tous, cette première cartographie constitue une avancée majeure pour la transparence, la connaissance et la mobilisation autour des enjeux liés à ces substances. Laboré par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), cet outil permet de consulter la répartition des points de surveillance pour les eaux douces, (cours d'eau, nappes phréatiques, lacs), les eaux potables et les eaux industrielles et d'accéder aisément aux résultats de plus de 2,3 millions d'analyses. L'outil sera mis à jour régulièrement et permettra d'accompagner les évolutions réglementaires : à partir de janvier 2026, la surveillance des PFAS dans l'eau potable deviendra généralisée conformément à la directive européenne transposée en droit français.

Plateforme PFAS - Carte interactive des PFAS

Premières consultations publiques sur les décrets d'application de la loi PFAS

La loi n° 2025-188 visant à protéger la population des risques liés aux substances PFAS a été adoptée il y a six mois d'août, deux premiers projets de décrets ont été ouverts à la consultation publique : un premier projet de décret encadrant l'interdiction des PFAS dans les textiles, les chaussures, les cosmétiques et le fart ; et un deuxième projet de décret visant à définir la trajectoire de réduction des émissions de PFAS via les rejets aqueux industriels. Les contributions doivent être déposées avant le 05 septembre.

Projet de décret d'application de l'article 1 de la loi n° 2025-188 du 27 février 2025 visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles

Projet de décret relatif aux modalités de mise en œuvre de la trajectoire nationale de réduction progressive des rejets aqueux de substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles des installations industrielles

Lien utile pour mieux comprendre ceci -> [Généralisations Futures](#)

Mise en consultation du projet de décret relatif à la TRACC

Publié le 10 mars dernier, le Plan national d'adaptation au changement (PNACC) définit les actions nécessaires à l'adaptation de la France à un réchauffement de +4 °C d'ici 2100, scénario prévu par les scientifiques. Il repose sur une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), que l'arrêté et le décret mis en consultation du 5 septembre au 1er octobre visent à inscrire dans le code de l'environnement.

Documents et liens -> [Fiches Presse du PNACC](#)

À

BIODIVERSITÉ

Premières introductions de Visons d'Europe

Dans le cadre du Plan national d'actions en faveur du Vison d'Europe, les premières introductions dans le milieu naturel français de Visons d'Europe élevés en captivité sont mises en œuvre depuis début août. Ces premiers lâchers sont que la première étape d'une vaste opération qui a pour objectif de réintroduire une centaine d'individus d'ici à 2031.

Vidéo et dossier pédagogiques -> [OFB](#)

À

Appel à projets Coup de pouce SINAPCE

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP), l'OFB coordonne l'animation du réseau national de Sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques (SINAPCE). Ce réseau, vise à favoriser et diffuser les "bonnes pratiques" dans les aires protégées françaises.

Pour impulser et soutenir financièrement des actions concrètes d'amélioration de la compatibilité entre un panel d'activités humaines et les enjeux écologiques des territoires marins, littoraux et terrestres au niveau national, l'OFB lance l'appel à projets Coup de pouce SINAPCE. Les projets présentés doivent répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants : Mettre en place et accompagner des mesures de réduction et/ou d'évitement de l'impact des activités humaines sur les enjeux écologiques locaux ; Expérimenter des méthodes d'amélioration de la compatibilité activité humaine - biodiversité ; Diffuser des bonnes pratiques en termes de compatibilité activité humaine - biodiversité dans les réseaux d'aires protégées au niveau national.

Dépot des candidatures - 30 septembre 2025 -> [À](#)

À

RAPPORT CONJOINT IGF/IGEDD

Moyens publics et pratiques dommageables à la biodiversité

La biodiversité s'effondre, en France et dans le monde. Ce constat est largement partagé par le monde scientifique. Pour y faire face, la France a défini en 2023 une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) pour 2030, afin de rationaliser l'identification, la réorientation voire la suppression progressive des subventions nocives pour la biodiversité. L'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) ont examiné les moyens publics à destination des secteurs suivants : agriculture, foresterie, pêche, transport maritime, production énergétique, aménagement du territoire, secteurs dont les activités ont un impact connu sur la biodiversité. Sur plus de 92 milliards d'aides publiques examinées, 37 milliards méritent d'être réexaminées, dont 20 milliards en priorité. Cela représente près de 750 dispositifs étudiés, pour plus de 250 à réexaminer. Ces montants identifient des financements qui permettent le maintien de pratiques dommageables à la biodiversité et/ou qui ne sont pas suffisamment documentés quant à leurs effets sur la biodiversité. A ces deux titres, elles méritent d'être réexaminées.

Synthèse, rapport et annexes - IGF

Voir aussi l'article de la revue Alternatives Économiques

À

ÉTUDES

Eaux pluviales : Les bénéfices des dispositifs sous l'angle des services écosystémiques

La gestion durable des eaux pluviales qui consiste à favoriser l'infiltration rapide dans les sols au moyen de solutions telles que les solutions fondées sur la nature, apporte de nombreux bénéfices. Avec la Communauté d'agglomération de La Rochelle, le CEREMA a étudié les dispositifs existants et identifié de nouvelles solutions pour développer les services écosystémiques avec un objectif de "zéro rejet".

Constats et recommandations - CEREMA

L'INRAE consacre un dossier à la bioéconomie

La bioéconomie propose de remplacer les matériaux et l'énergie d'origine pétrosourcée par leurs équivalents issus de biomasse renouvelable, qu'il s'agisse de cultures dédiées (chanvre, sorgho, cultures intermédiaires à vocation énergétique) ou de biodéchets (déchets agricoles, déchets des industries agroalimentaires, déchets urbains, eaux usées). Cette transition majeure n'est pas un simple changement de ressources mais nécessite de prendre en compte, de la production jusqu'à la consommation, l'utilisation et la transformation optimale de ces matières premières variées et de leurs coproduits. Face à ces défis, l'INRAE a identifié 4 questions qui structureront ses travaux futurs : Comment produire et mobiliser plus de biomasse sous contrainte climatique tout en préservant écosystèmes et ressources ? Comment optimiser la transformation des biomasses dans toute leur diversité ? Comment assurer le recyclage des matériaux afin de boucler les cycles biologiques du carbone, de l'azote et du phosphore ? Comment anticiper, organiser et gérer les flux, les changements et les marchés dans un contexte d'incertitude ? Pour répondre à ces questions, il sera nécessaire de développer l'acquisition massive de données et leur traitement afin de proposer des solutions optimales adaptées aux différentes échelles.

Dossier INRAE

Labels : Impact des modes de production sur la biodiversité

Depuis 2021, la France envisage d'instaurer un affichage environnemental pour les produits et services afin d'informer les consommateurs sur l'impact de leurs achats. Le but est de les orienter vers des choix plus durables et d'inciter les producteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Une étude menée par l'INRAE et l'IFREMER, restituée le 30 avril 2025, a exploré les effets de notre alimentation sur la biodiversité. En analysant les pratiques et les cahiers des charges de 13 labels liés à l'agriculture, l'aquaculture et la pêche, elle propose des pistes pour mieux intégrer la biodiversité dans les labels et les politiques publiques.

INRAE

À

OUTILS

AgroMetInfo 2.0, une application météo-climat sur mesure pour l'agriculture

L'accélération du changement climatique avec ses lots de sécheresses, de canicules et de fortes précipitations affecte fortement l'agriculture. Face à ces aléas, les agriculteurs ont besoin d'apprécier les conditions météorologiques de l'année en cours par rapport aux situations passées et d'évaluer leur impact potentiel sur le développement des cultures, afin d'adapter leurs pratiques et sécuriser leur rendement de leur production. L'INRAE a développé un outil web de cartographie agroclimatique couvrant la France métropolitaine, à destination des agriculteurs et des conseillers agricoles mais aussi accessible à toute personne intéressée. L'application AgroMetInfo 2.0 permet de suivre au quotidien, à l'échelle locale comme nationale, l'évolution d'un panel d'indicateurs agroclimatiques calculés pendant les périodes d'intérêt pour les cultures d'hiver (type blé tendre) et de printemps (type maïs) et de les comparer aux conditions climatiques des 30 dernières années, tout en offrant une visualisation rapide des situations extrêmes, telles que le gel et les canicules.

Pour plus de précision, AgroMetInfo avait été développé en 2019 pour fournir des éléments d'information sur les conséquences agricoles des épisodes de sécheresse, offrant des informations en temps réel sur l'évolution des conditions agroclimatiques dans un contexte de changement climatique. Capitalisant sur ces acquis, la version AgroMetInfo 2.0, qui vient d'être livrée, permet d'évaluer à l'aide d'indicateurs agroclimatiques simples (tels que le nombre de jours de gels ou de jours chauds à très chauds), les conditions météorologiques de l'année en cours, en les comparant à la normale climatique de référence (1991-2020). Elle utilise pour cela des données météorologiques spatialisées (l'analyse SAFRAN) produites chaque jour par Météo France sur le territoire métropolitain, agrégées à l'échelle des "petites régions agricoles" (ou PRA, de taille intermédiaire entre la commune, zone trop petite pour présenter des résultats et le département, zone trop hétérogène, qui sont au nombre de 713 en France métropolitaine). Toutes les données sont consultables sous forme de cartes ou de graphiques interactifs, en libre accès.

AgroMetInfo 2.0

ARBOSCORE : évaluer les services écosystémiques perdus ou apportés par les différentes espèces

Exploitant les bases de données de l'application SÉSAME (Services écosystémiques rendus par les arbres, modulés selon essences), l'outil ARBOSCORE permet d'évaluer les services écosystémiques rendus par des aménagements arborés existants et de comparer différents scénarios d'abattage et/ou de remplacement d'espèces à l'occasion de projets de (ré)aménagements futurs. Il permet également d'enrichir l'outil SÉSAME en offrant une analyse approfondie des services écosystémiques générés par les aménagements arborés. Il évalue non seulement les espèces plantées mais également la surface dédiée à ces aménagements.

Cet outil a été conçu par le CEREMA pour répondre à un des objectifs exprimés par Bordeaux Métropole à l'occasion du programme métropolitain "Plantons 1 million d'arbres". Il s'agissait de caractériser les services rendus entre aménagements existants et aménagements projetés afin d'évaluer les gains et les pertes éventuels associés.

CEREMA

À

REPLAYS

À€ la recherche de la bonne À©chelle pour l'eau potable et l'assainissement

La question de la bonne À©chelle territoriale pour organiser les services d'eau potable et d'assainissement reste plus que jamais au cœur des préoccupations des collectivités. Un sujet d'autant plus stratégique que l'abrogation récente de la loi imposant le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement redonne davantage de liberté aux territoires pour structurer leurs services selon leurs réalités locales.

Replay des deux journées techniques organisées par l'Agence Adour-Garonne

À

LA RECHERCHE PARTAGÉE

03-15 octobre 2025 : les visites insolites du CNRS

Le CNRS offre l'opportunité unique d'accéder à des laboratoires et plateformes expérimentales habituellement fermés au public. Plus de 90 visites insolites sont proposées dans toute la France hexagonale et en Guyane. Ne ratez pas le tirage au sort : vous n'avez que jusqu'au 17 septembre pour tenter votre chance !

CNRS

Comprendre le rôle des lacs dans le cycle du carbone

Au fond des lacs, les sédiments conservent la mémoire du passé : variations du climat, empreintes des activités humaines, marqueurs des bouleversements écologiques. À€ l'UMR CARRETEL (unité mixte INRA/Université Savoie Mont Blanc qui étudie les écosystèmes aquatiques alpins dans un contexte de changement), Jean-Philippe Jenny s'attache à décrypter ces signaux enfouis et développe des approches couplées de modélisation et de paléolimnologie, la science qui étudie les sédiments des lacs.

INRAE

Mesurer l'invisible pour anticiper les risques liés aux glaciers

Mylène Bonnefoy-Demongeot, glaciologue et cartographe à l'Institut des géosciences de l'environnement, observe, mesure et documente les glaciers depuis presque dix ans pour mieux comprendre leurs évolutions face au changement climatique. Depuis les hauteurs du glacier Blanc jusqu'aux laboratoires de Grenoble, elle participe activement à la surveillance de ces milieux sensibles avec un objectif : anticiper les risques naturels liés à l'eau en montagne - crues glaciaires, poches d'eau, avalanches - et apporter des outils concrets aux collectivités locales.

INRAE

Mieux équiper les territoires face aux risques de crues

Guillaume Piton connaît les torrents de montagne de l'intérieur. Ingénieur hydraulicien de formation, il se consacre à la recherche sur les risques naturels en montagne. À la croisée du terrain, de la modélisation et de l'ingénierie, il décrypte les crues torrentielles. Ses travaux, menés en lien étroit avec les acteurs publics, alimentent directement les stratégies de prévention et de résilience : de la tempête Alex à la crue de La Bourde, il accompagne les territoires dans l'analyse des événements extrêmes et la reconstruction durable.

INRAE

Comprendre et prévenir la pollution lors des inondations urbaines

Clément Fagour, post-doctorant en mécanique des fluides au sein de l'unité de recherche RiverLy, a exploré durant sa thèse les coulisses des inondations urbaines, là où l'eau charrie aussi des pollutions invisibles. À l'interface entre recherche expérimentale, climat et données ouvertes, il met la science au service des territoires.

INRAE

Des filtres plantés pour l'assainissement rural

Stéphanie Prost-Boucle, ingénieure d'études au sein de l'unité REVERSAAL (réduire réutiliser valoriser les ressources des eaux résiduaires), incarne une ingénierie de terrain, engagée, notamment en appui aux petites et moyennes collectivités. Comment répondre à l'enjeu crucial de l'assainissement dans des milliers de communes rurales, souvent délaissées ?

INRAE

À

Appel à projets Pure Ocean 2026

L'appel à projets 2026, sous l'appellation "Pure Ocean Challenges", se focalise sur quatre grands thèmes en lien avec les "10 Ocean Decade Challenges" des Nations unies : Comprendre et combattre les pollutions marines ; Protéger la biodiversité et restaurer les écosystèmes marins dégradés ; Renforcer la résilience des écosystèmes marins et des peuples qui en dépendent face au changement climatique ; Améliorer notre connaissance du système-océan. Les projets soutenus doivent intégrer une dimension innovante - technologique, sociale, d'exploration ou inspirés par la nature. Une attention particulière sera portée aux projets : proposant des alternatives aux plastiques pétrosourcés ; mobilisant les technologies de l'espace, notamment contre la pêche illégale ; étudiant le vivant dans les grands fonds marins ainsi qu'aux projets conduits sur le littoral français (Atlantique, Méditerranée, Corse).

Depuis 2019, le fonds de dotation Pure Ocean a soutenu 34 projets innovants.

Phase 1 - 1er octobre 2025

À

ACTEURS

Villes et territoires : L'ASTEE appelle à des solutions pragmatiques

Le 104^e congrès de l'ASTEE s'est tenu du 2 au 5 juin à Toulouse, en présence de plus de 700 congressistes. Face au nouveau régime climatique, l'adaptation indispensable des services d'eau et des déchets était au cœur des discussions. Lors de la session d'ouverture, Pierre Hirtzberger, président a ainsi rappelé que "les conséquences du changement climatique sont connues de tous" et qu'il convenait d'accélérer "la mise en place de solutions pragmatiques au bénéfice de tous, décideurs et usagers."

Au sein d'un programme dense, une session portant sur les micropolluants et les procédés de traitement fut particulièrement suivie. Ces substances organiques (résidus pharmaceutiques, pesticides et biocides, composés chimiques, PFAS...) sont en effet de plus en plus surveillées et réglementées de par l'évolution réglementaire (arrêté d'août 2022 pour l'eau potable ; DERU-2 de novembre 2024 pour les eaux usées). D'où une prise en compte de plus en plus forte et des procédés de traitement qui se développent. Les échanges ont démontré notamment que ce sujet est en constante évolution et qu'une filière de traitement se développe au cas par cas, en fonction des polluants présents dans l'environnement local et de leurs interactions. Les intervenants ont mis en lumière la nécessité de combiner plusieurs procédés entre eux, permettant dans certains contextes un meilleur résultat, et rappelé que la prise en compte du devenir des rejets devait faire l'objet d'études spécifiques. La table ronde recherche-action était dédiée cette année à l'importance des données de terrain. Une gestion territoriale efficace de l'eau et des déchets suppose en effet une collecte de données précise et leur bon usage pour orienter les innovations et permettre une adaptation locale durable. Animée par Ariette Paul (INSA Toulouse et présidente du Comité de la recherche de l'ASTEE), cette session a montré toute l'importance de la collecte de données, à différentes échelles, pour développer des solutions efficaces et intelligentes, à travers deux retours d'expérience de partenariats opérationnels/chercheurs concernant : les innovations pour lutter contre la surchauffe urbaine (avec l'exemple du projet national ISSU - Innovations et solutions pour lutter contre la surchauffe urbaine) ; et l'utilisation de données spatiales et l'usage de la télédétection appliquées à la gestion optimisée des eaux et des déchets, avec des intervenants du CEREMA, du Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (CERFACS) et d'Artelia.

Prix de l'ASTEE : Trois nouveaux lauréats - Le sujet des micropolluants était l'une des thématiques des Prix de l'ASTEE remis à l'occasion de la session Innovation. Trois lauréats ont pu exposer leurs travaux et recevoir leur prix : Ariette Paul, docteure et ingénieure en génie civil et urbanisme (INSA Lyon), pour sa thèse sur le devenir des micropolluants intitulée "Transferts et processus associés aux résidus de médicaments humains et vétérinaires et aux biocides des boues urbaines et des lisiers utilisés comme fertilisants" et développée dans le cadre du programme de recherche RISMEAU sur les ressources en eau du bassin versant de l'Arve (Alpes) ; Mathis Messenger, chercheur en hydrogéologie et géographie (Ecoflows INRAE-Université Claude Bernard Lyon 1 et McGill University), pour sa thèse intitulée "Vers l'intégration des cours d'eau non pérennes dans la gestion durable des écosystèmes d'eau douce" ; Suzanne Catteau, géomaticienne, qui a reçu le Prix spécial du jury pour sa thèse intitulée "Bulles de dialogue et cellules raster. Spatialiser les fonctions et le fonctionnement des zones humides par SIG dans le bassin Rhône-Méditerranée Corse."

Démision collective à la MRAe Île-de-France

Le 16 juillet, les membres de la Mission régionale d'Autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France ont annoncé leur démission collective. Leur décision annonce la perte d'indépendance de leur instance, pourtant essentielle pour évaluer l'impact environnemental de projets publics ou privés, comme l'exigent les directives européennes.

La MRAe est une instance indépendante, rattachée au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), qui fait partie du ministère de la Transition écologique. Elle a été créée pour renforcer l'indépendance de l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes soumis à autorisation (routes, zones d'aménagement, infrastructures industrielles, plans d'urbanisme, etc.). La MRAe Île-de-France se compose de cinq membres permanents issus de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), et de quatre membres associés, experts extérieurs reconnus. En principe, la MRAe doit pouvoir travailler librement avec un service dédié, sans ingérence de l'État. Mais en Île-de-France, ce lien s'est progressivement dégradé, au point d'empêcher l'examen de certains dossiers. Depuis fin 2024, la MRAe estime avoir perdu son autorité fonctionnelle sur ce service, ce qui remet en cause la légalité de son fonctionnement. Pour rappel, la MRAe a publié au cours des derniers mois des avis remarquables sur Green Dock, mégasite logistique en bord de Seine à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ou sur le plan local d'urbanisme bioclimatique (PLU) de Paris par exemple.

Dans un second communiqué, il est précisé que "compte tenu de la démission collective de la MRAe intervenue le 16 juillet, et pour laisser toutes les chances de reconstruction à une nouvelle équipe", les démissions de Philippe Schmit,

président, et de Sylvie Banoun, présidente par intérim, ont pris effet au 21 juillet.

Communiqué

À

Guillaume Hoeffler, nouveau directeur de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse pour la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est

Depuis le 1er septembre 2025, Guillaume Hoeffler, ingénieur en chef des eaux, des ponts et des forêts, est le nouveau directeur de la Délégation de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Besançon. Il succède à François Rol, aujourd'hui directeur de l'agence études et travaux Bourgogne-Franche-Comté de l'Office national des forêts.

À

Industrie

La startup suisse Oxyle annonce le lancement en France de ses solutions modulaires

Ces solutions sont conçues pour éliminer les PFAS les plus difficiles à traiter dans l'eau, y compris les composés à chaîne courte et ultra-courte.

Malgré les progrès du traitement de l'eau, la pollution des PFAS demeure l'un des défis les plus complexes, en particulier pour les composés à chaînes courtes et ultra-courtes qui échappent encore aux méthodes conventionnelles. Dissous dans l'eau, ils traversent les systèmes classiques en raison de leur forte solubilité, de leur faible affinité de sorption et de leur exceptionnelle stabilité chimique. Depuis plus de cinq ans, Oxyle collabore avec des chercheurs, des partenaires industriels, des entreprises de pollution et des collectivités. Sur cette base, l'entreprise a développé un portefeuille d'innovations propriétaires et de technologies conçues pour relever avec efficacité les défis les plus complexes liés aux PFAS. Les trois technologies sont : 1. une technologie de fractionnement par mousse qui sépare et concentre les PFAS ; 2. une technologie de réduction photochimique qui dégrade et défluore les PFAS, y compris les chaînes courtes et ultra-courtes ; 3. une plateforme de suivi en temps réel fournissant des données continues sur l'efficacité du traitement. Ces trois technologies peuvent faire l'objet d'une intégration modulaire pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque projet.

Oxyle

À

ACTIONS

PFAS & Pratiques commerciales trompeuses

FNE, Générations Futures et l'ACLIC portent plainte contre SEB/TEFAL

Dans une campagne publicitaire de 2024 mais aussi sur son site Internet aujourd'hui, Tefal, marque du groupe SEB, assure que les revêtements antiadhésifs de ses poêles sont reconnus comme sûrs car contenant du PTFE

(polytétrafluoroéthylène) et non des PFOA, d'autres PFAS interdits. Elle omet de mentionner le risque de rejets dans l'environnement de substances en raison de l'utilisation de PTFE tout au long du cycle de vie des produits ainsi que les risques sur la santé lors de l'utilisation des poêles de la marque. France Nature Environnement (FNE), Générations Futures et l'Association citoyenne et laïque des consommateurs (ACLC) déposent plainte pour pratiques commerciales trompeuses devant le parquet de Paris et fournissent plusieurs études scientifiques contredisant la communication de SEB.

FNE

Climat : 700 activistes formés pour la rentrée

Après neuf jours de formation, d'échanges et de festivités, le Camp Climat a fermé ses portes dimanche 3 août dernier à Nantes. Venus de toute la France, les 700 participants sont repartis motivés et ambitieux pour la suite. Au fil de 180 sessions de formation, ils se sont outillés pour l'action citoyenne, avec en ligne de mire les élections municipales de 2026. Alternatiba et ANV-COP21, organisateurs de l'événement, leur donnent déjà un premier rendez-vous le 28 septembre pour une marche Climat, Justice, Libertés.

Alternatiba - ANV-COP21

À

ARTOIS-PICARDIE

Wattrelos-Leers

Pose la première pierre de la station d'épuration

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a organisé le 28 août la cérémonie officielle de pose de la première pierre de la future station d'épuration de Wattrelos-Leers. L'événement a réuni Damien Castelain, président de la MEL, Dominique Baert, maire de Wattrelos, Jean-Philippe Andries, maire de Leers, Isabelle Matykowski, directrice générale de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, ainsi que les représentants du groupe Saur et de ses filiales, parmi lesquels Éolise Le Vaillant, vice-présidente Saur France Nord-Est, et Hugo Bardi, président de Saur Water Engineering et de Stereau, aux côtés des entreprises membres du groupement désigné pour réaliser les travaux, dont NGE. Ce temps fort symbolise le lancement d'un chantier stratégique pour le territoire, qui compte parmi les plus grands projets de modernisation d'une station d'épuration en France au cours de la prochaine décennie.

La station d'épuration de Wattrelos, mise en service en 1986 et renouvelée au début des années 2000, traite aujourd'hui les eaux usées de près de 417 000 équivalents-habitants répartis sur 15 communes de la MEL et sur la commune de Mouscron (Belgique). Avec ce projet d'extension-reconstruction, sa capacité passera à 511 500 équivalents-habitants d'ici 2031, soit une augmentation de plus de 20 %. La future station offrira une capacité de traitement portée de 3,3 m³/s à 10,3 m³/s grâce la création d'une nouvelle filière de 7 m³/s dédiée aux temps de pluie ; un bassin de stockage de 30 000 m³, soit l'équivalent de 10 piscines olympiques, permettra de mieux gérer les fortes pluies. Une insertion paysagère exemplaire sera réalisée avec la création de 4 hectares de prairies fleuries et le renforcement de la trame bocagère pour

favoriser la biodiversité. Est également prévue l'intégration potentielle de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour des usages locaux. La nouvelle station de Wattrelos-Leers sera productrice nette d'énergie grâce à un bouquet technologique unique : la méthanisation des boues issues de l'épuration produisant 11 GWh/an de biométhane, soit la consommation annuelle de 2 800 habitants ; un potentiel énergétique des boues séchées représentant 14 GWh/an ; la récupération de chaleur fatale (2,2 GWh/an), couvrant les besoins de la station et équivalent au chauffage de 1 500 logements ; 6 000 m² de panneaux photovoltaïques et des turbines hydroélectriques couvrant plus de 10 % des besoins en électricité. Par ailleurs, la station sera approvisionnée à 100 % en électricité verte. La station deviendra ainsi l'une des plus grandes stations à énergie positive de France. La station d'épuration intégrera des dispositifs pensés pour le confort et la qualité de vie des riverains : captation et traitement des odeurs à la source, confinement des équipements bruyants, alimentation du processus intégralement en eau réutilisée, un séchage optimisé des boues réduisant les volumes de transport de plus de 1 000 camions par an.

Le projet représente un montant global de près de 293 millions d'euros, dont 200 millions d'euros d'investissement pour les travaux et 93 millions d'euros pour l'exploitation pendant 12 ans confiée à Saur France. Le financement prévoit des subventions de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (45 millions d'euros de subventions et 30 millions d'euros d'avances remboursables) et du FEDER (6 millions d'euros pour le volet énergétique). Mise en service progressive en 2029-2030 pour une pleine exploitation courant 2031.

À

RHIN-MEUSE

22 acteurs alsaciens s'engagent à préserver les prairies

Ce jeudi 3 juillet à Muttersholtz, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, le SDEA Alsace-Moselle, Colmar Agglomération et le PETR Séséstat Alsace Centrale ont officiellement signé le plan Herbe Ried Vivant. Cette convention de partenariat (2025-2030) trace une feuille de route ambitieuse et collective pour enrayer la disparition des prairies et le déclin de l'élevage à l'herbe dans le Grand Ried d'Alsace. Autour d'eux, 17 acteurs - industriels, collectivités et partenaires de l'amont à l'aval des filières agricoles - sont engagés comme partenaires du programme. Tous partagent un même constat : l'urgence d'agir pour préserver un territoire d'exception et soutenir un modèle agricole résilient, écologique et économiquement viable. Le plan rassemble les acteurs autour de 4 objectifs principaux : Préserver, développer l'élevage à l'herbe et le rendre attractif pour la pérennité des prairies ; Accompagner par des dispositifs techniques et financiers les actions et projets individuels ou collectifs d'éleveurs du territoire ; Construire des projets favorables au développement de modèles économiques viables pour la préservation des prairies et de la biodiversité floristiques et faunistiques de nos territoires ; Favoriser l'expérimentation, la communication et le retour d'expériences pour essaimer les actions concrètes et vertueuses, tant sur le plan humain, écologique et économique. Il pose sur une gouvernance inclusive et opérationnelle, avec un comité de pilotage stratégique et un comité technique ouvert aux partenaires volontaires. Il s'accompagne d'un dispositif de suivi, d'indicateurs d'impact, et d'un engagement en faveur de la communication et de la valorisation des résultats.

Rhin-Meuse

À

PFAS : Une aide exceptionnelle pour sécuriser l'alimentation en eau potable

Entre urgence sanitaire, restauration écologique et pilotage budgétaire, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, réuni à Strasbourg, a débattu et adopté des décisions structurantes et valide une aide exceptionnelle dérogeant pour sécuriser l'alimentation en eau potable à Saint-Louis Agglomération, dans le Haut-Rhin.

Face à une situation sanitaire urgente liée à la présence de substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) dans l'eau potable de 11 communes de Saint-Louis Agglomération, le conseil d'administration a débattu de la possibilité d'un soutien financier exceptionnel pour accompagner la mise en œuvre d'une solution de traitement pérenne. Les analyses

menées en 2023 ont révélé des concentrations de PFAS supérieures aux seuils réglementaires, affectant l'alimentation en eau de près de 60 000 habitants. Cette pollution est liée à l'usage historique de mousses anti-incendie sur la plateforme aéroportuaire de Bâle-Mulhouse. Un débat riche a eu lieu à l'issue de l'exposé des motifs. Les membres du conseil d'administration ont en particulier exprimé leurs interrogations, notamment sur la possibilité d'une interconnexion avec le réseau suisse ou sur l'acquisition de la décision au regard d'autres situations pour lesquelles les aides curatives sont exclues. D'autres administrateurs ont tenu à souligner le caractère très encadré de la démarche proposée, qui implique à la fois l'industriel responsable et la collectivité, cette dernière étant invitée à engager une réflexion de plus long terme sur son schéma d'alimentation en eau potable. Jacques Witkowski, président du conseil d'administration, président de la région Grand Est, a répondu à chacune de ces questions en apportant des précisions, en soulignant l'importance de poursuivre les investigations en termes de connaissance "du panache de pollution". Il a indiqué par ailleurs, que la prefecture, sera solidaire et interviendra dans le financement de ce projet à hauteur de 500 000 euros.

Rhin-Meuse

À

Systèmes d'assainissement

Un modèle de diagnostic à disposition

Les collectivités locales sont en première ligne pour gérer les systèmes d'assainissement collectif. Cette mission est essentielle en particulier pour la reconquête de la qualité des cours d'eau puisque plus d'un tiers encore dégradés par les rejets d'assainissement selon l'état des lieux 2025 mené par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Elle s'accompagne d'obligations réglementaires croissantes, notamment en matière de suivi de la performance. Pour les aider, l'ASCOMADE, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse propose un modèle de collecte de données personnalisables.

Les détails

À

RHÔNE-MÉDITERRANÉE CORSE

Annecy

Chantier stratégique au cœur du centre historique

Sade, filiale du groupe de NGE, a été mandatée par Grand Annecy Agglomération pour renouveler une conduite d'eau potable à 11 mètres de profondeur sous le centre historique de la ville et sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération. C'est un groupement 100 % issu du groupe de BTP qui assurera cette opération en mobilisant les expertises travaux spéciaux hydrauliques, canalisations, fondations, génie civil et terrassement.

Au regard du contexte géologique et de la densité urbaine dans lesquels s'inscrit cette opération, Sade creusera une galerie béton par microtunnelage en 1 seul tir de 312 mètres de long à 11 mètres de profondeur. Ce tir permettra de franchir la rivière du Thiou, les jardins de l'Europe puis le canal du Vassé, avant de sortir en bordure de l'esplanade du Pâquier, dans une zone urbaine emblématique au cœur d'Annecy. Le fourreau de tuyaux béton, d'un diamètre intérieur de 1 200 mm, accueillera une nouvelle conduite en fonte de 700 mm de diamètre. Pour cet ouvrage dont le montant total des travaux s'élève à 3,1 millions d'euros, financés par le Grand Annecy Agglomération, NGE a mobilisé tous ses savoir-faire. Le chantier a démarré mi-juin 2025 pour une livraison prévue fin mars 2026.

À

Cannes Pays de L'Érins

Le service public reçoit la certification Aquacert International

Le service public de l'eau potable du bassin cannois a reçu le premier label international, créé par l'organisme indépendant Aquacert International, avec l'appui et l'expertise de Suez, pour certifier la qualité et la performance des services publics de l'eau. À travers ce label, ce sont les efforts conjugués du SICASIL, de la communauté d'agglomération Cannes Pays de L'Érins, et de leur partenaire Suez, qui sont récompensés.

Le SICASIL, syndicat chargé de la gestion de l'eau potable, et la communauté d'agglomération Cannes Pays de L'Érins, ont engagé des chantiers d'envergure avec le concours de Suez via sa société d'activité So'EAU. Cette dynamique qui s'est matérialisée avec l'installation de membranes d'ultrafiltration au sein de l'usine d'eau potable de l'Apie se poursuit aujourd'hui avec le déploiement d'ultra-violet sur l'ensemble des usines du périmètre. En parallèle, de nombreux capteurs innovants ont été installés pour suivre en temps réel la qualité de l'eau. Une nouvelle architecture cybersécurité a été déployée et la sécurisation des sites renforcée pour favoriser la résilience du service. En complément de l'installation de nouveaux équipements métrologiques, près de 26 000 compteurs connectés seront installés d'ici fin 2025 pour limiter les fuites et préserver la ressource. Enfin, dans une logique de préservation du patrimoine, la collectivité investit dans le renouvellement de son réseau d'eau potable (90 millions d'euros investis depuis 2021 pour renouveler 200 km de canalisations).

À

Gestion de l'eau dans le Var

Une étude sur les enjeux et perspectives pour 2050

Afin de disposer d'une vision prospective sur les vulnérabilités liées à la ressource en eau à l'horizon 2050, le département du Var a demandé une étude confiée au CEREMA, au BRGM et à un bureau d'études, HB Conseil. Ce travail s'est penché sur les usages de l'eau et les besoins actuels et à venir, et a permis de construire des scénarios prospectifs en fonction des actions qui seront mises en œuvre.

L'histoire et le développement du Var sont étroitement liés à la gestion quantitative de l'eau, comme en témoigne l'aqueduc romain vers Fréjus alimenté par la Siagnole. L'approvisionnement en eau du département repose sur des ressources locales (superficielles et souterraines) et sur le renfort apporté par les ouvrages régionaux du canal de Provence, permettant de répondre aux besoins sur un territoire marqué par une ressource limitée et inégalement répartie. Pour répondre à ces enjeux, le département a lancé l'étude prospective VAR EAU 2050. L'étude a permis d'évaluer la vulnérabilité de l'alimentation en eau, tous usages confondus, dans un contexte de changement climatique, et d'identifier des leviers d'action. Elle s'inscrit dans la continuité des assises départementales de l'eau du 30 mai 2023, qui ont souligné la nécessité de comprendre les perturbations du cycle de l'eau, de garantir une gestion durable, d'anticiper les besoins, de maintenir l'attractivité du territoire, et de soutenir les activités économiques et agricoles. Une restitution a été réalisée lors de la seconde édition des assises départementales de l'eau le 26 juin 2025.

Principales conclusions et rapports d'étude - CEREMA

À

ADOUR-GARONNE

EC'EAU CitÉ au service de la rÉutilisation des eaux en ville

Le projet EC'EAU CitÉ, conduit dans le Grand Sud-Ouest, vise à identifier et à évaluer les solutions à fort potentiel de rÉutilisation des eaux en milieu urbain à l'œuvre ou en cours de montage sur le bassin. Il a également pour objectif de renforcer et diffuser les connaissances essentielles dans ce domaine, tout en accompagnant les porteurs de projets depuis la réflexion jusqu'à la mise en œuvre concrète de leurs initiatives. Pour commencer, il lance une grande enquête auprès des acteurs du bassin.

Financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et la Région Nouvelle Aquitaine, le projet porté par ECOFILAE et le CSTB.

EC'EAU CitÉ

LOIRE-BRETAGNE

Ressourc'Eau : Cap sur la sobriété des entreprises en Pays de la Loire

Le 9 septembre, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et avec le soutien de l'Union européenne, les CCI des Pays de la Loire donneront le coup d'envoi de la seconde phase du programme Ressourc'Eau 2025-2027. L'objectif est d'aider les entreprises à adopter une gestion de l'eau sobre et durable. Conférences, webinaires et ateliers permettront d'informer plus de 1 200 entreprises. En parallèle, 150 d'entre elles bénéficieront d'un accompagnement sur mesure afin de réduire leur consommation d'au moins 10 % en privilégiant le principe des 3R (Réduire - Recycler - Réutiliser). La création d'un Club Eau favorisera les échanges et le partage d'expériences entre les entreprises engagées. Des vidéos, articles et publications valoriseront ensuite les bonnes pratiques et les résultats obtenus.

Détail et contact

À

SEINE-NORMANDIE

Île-de-France

Le SIAAP et Suez inaugurent la nouvelle unité de production de biogaz de Seine Aval

Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et Suez ont inauguré le 9 juillet la nouvelle unité de production de biogaz de l'usine de traitement des eaux usées de Seine Aval. Ce chantier d'exception, mené par un groupement d'entreprises piloté par Suez, marque une avancée majeure dans la modernisation de l'usine. Le projet de modernisation de l'unité de production de biogaz s'inscrit dans l'ambitieux programme de transformation des installations de Seine aval. Il permet de sécuriser pour les années à venir la valorisation des 130 000 tonnes de boues issues chaque année du traitement des eaux usées de 6 millions de Franciliens, en engrais et énergie locale et renouvelable. Cette nouvelle unité, la plus grande de France, constitue également une réponse concrète aux enjeux de sécurité industrielle, de performance opérationnelle et de respect de l'environnement. Elle incarne une nouvelle génération d'infrastructures de l'économie circulaire", a déclaré Françoise-Marie Didier, président du SIAAP.

Située sur 7 communes des Yvelines (Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye) et du Val d'Oise (Cormeilles-en-Parisis, Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine), l'usine Seine Aval traite chaque jour les eaux usées de 6 millions de Franciliens, faisant d'elle la plus grande installation de ce type en Europe. Le projet de reconstruction complète de l'unité de production de biogaz du site, initié en 2016, a été mené par un groupement piloté par Suez avec ses partenaires de génie civil Chantiers Modernes Construction, Demathieu Bard Construction, SOGEA Environnement et Thetis Tanguy du Bouetiez Architecte. Il s'inscrit dans le cadre d'un programme global de modernisation et de transformation du site engagé par le SIAAP depuis 2009. Avec une capacité de traitement des boues d'épuration de 130 000 tonnes/an, et de production de 350 GWh/an, cette unité de production de biogaz est la plus importante en France sur une station d'épuration. Elle couvre 56 % des besoins en énergie de l'ensemble de la station, tout en étant autosuffisante pour sa propre consommation. La nouvelle unité intègre les meilleurs standards des unités de biogaz pour garantir un fonctionnement continu et sûr. Elle présente une sécurité industrielle renforcée, une architecture compacte, une désodorisation centralisée, et a été conçue pour s'adapter à l'évolutivité des boues. Le montant du projet s'élève à 401 millions d'euros HT dont 373 millions HT pour le groupement. Il a bénéficié d'un financement et de prêts à taux zéro de l'Agence de l'eau Seine-Normandie respectivement à hauteur de 32 et 16 millions d'euros.

Le dossier de presse

À

Beauvais

Pose de la première pierre de l'usine de traitement d'eau

Ce vendredi 4 juillet 2025 a eu lieu la pose de la première pierre de l'usine de traitement d'eau potable de Beauvais (Oise). Ce projet de près de 14,6 millions d'euros a été accompagné par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 40 %. Cet important investissement s'accompagne de mesures de préservation de la ressource avant son prélèvement dans le milieu naturel. L'objectif de ces mesures dites "préventives" est de réduire les pressions exercées sur la ressource pour tendre vers une amélioration de sa qualité et une réduction des coûts nécessaires à sa potabilisation.

Seine-Normandie

À

Création de la Réserve naturelle nationale de la Seine champenoise

La Réserve naturelle nationale de la Seine champenoise se situe dans les départements de l'Aube et de la Marne sur le secteur de La Bassée, portion de la vallée de la Seine qui constitue la plus vaste plaine inondable du bassin versant de la Seine. Avec une superficie totale d'environ 2 462 hectares, sur dix communes de (Nogent-sur-Seine, Marnay-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Barbuise, Crancey, Pâris-la-Rose, Esclavolles-Lurey, Conflans-sur-Seine, Romilly-sur-Seine et Marcilly-sur-Seine), la réserve constitue l'un des ensembles paysagers de La Bassée les plus intéressants et les mieux préservés d'un point de vue écologique. Elle joue un rôle capital par les nombreux services écosystémiques qu'elle rend et en particulier pour l'approvisionnement en eau des départements franciliens et Paris. Jusqu'à présent, seule la partie seine-et-marnaise de La Bassée était protégée au titre d'une réserve naturelle nationale de 854 hectares, effective depuis 2002.

La réserve se compose d'une grande variété de milieux humides remarquables (cours d'eau, noues, forêts alluviales, prairies humides, etc.) qui abritent plus de 120 espèces végétales et animales patrimoniales avec, par exemple, une responsabilité forte pour la Gesse des marais, le Rêcle des genêts et la Cordulie à corps fin. Cette réserve naturelle est, en outre, le siège de multiples activités humaines et économiques qui exercent chacune des pressions sur cet écosystème si particulier. La recherche d'un équilibre entre poursuite des activités socio-économiques et préservation

de la biodiversité était devenue indispensable pour enrayer la perte de biodiversité sur ce secteur. Aussi, le projet de réserve a été élaboré dans le cadre d'une démarche concertée avec différents acteurs locaux, menée dans le cadre d'un comité de pilotage, présidé par le préfet de l'Aube et réunissant chacune des étapes clés de la procédure de création de réserve naturelle.

À

La biodiversité sur le bassin Seine-Normandie

Avec la sortie d'une série de plaquettes, l'Agence de l'eau fait un focus sur six régions de son territoire pour présenter les milieux, espèces et habitats, et ses actions de préservation de la biodiversité.

Plaquettes

À

APPELS À PROJETS DES AGENCES

Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse

Produire autrement pour préserver l'eau

Produire, transformer, valoriser sont les objectifs de la 8^{ème} édition de l'appel à manifestation d'intérêt de soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau. L'initiative vise à encourager des systèmes agricoles à bas niveau d'impact (BNI), innovants, économiquement viables, et respectueux de la ressource en eau. Cette dynamique inspirante est portée par les agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse et la Région Grand Est.

L'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt est de faire émerger des projets qui permettent de construire ou de consolider des filières agricoles et agroalimentaires, les filières biosourcées, autour de matières premières durables, en agissant à chaque maillon de la chaîne, de la production à la transformation, en incluant les leviers d'innovation et de valorisation.

Dépot des dossiers - 31 octobre 2025

Rhône-Méditerranée Corse

Opérations groupées sectorielles - Réduction des émissions dispersées de micropolluants et/ou réalisation d'ouvrages d'eau

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ouvre un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour soutenir les projets collectifs portés au sein d'une branche ou d'une filière professionnelle et visant à réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau ou à économiser l'eau. Doté de 10 millions d'euros, cet AMI s'adresse aux fédérations et syndicats professionnels, chambres consulaires, associations, entreprises avec plusieurs sites d'implantation des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse qui projettent d'accompagner les petites et moyennes entreprises (industrie, artisanat, hôtellerie...) dans leurs opérations en faveur de la ressource en eau.

Dans un premier temps, les porteurs de projet devront envoyer à l'agence leur proposition sous forme d'une lettre d'intention. Puis, le jury sélectionnera les meilleurs projets, et laissera aux partenaires retenus 3 à 4 mois pour élaborer précisément le mode d'organisation de l'opération groupée qui, elle, durera 3 ans maximum. Les lauréats finaux pourront

bénéficiaire d'une aide pouvant aller jusqu'à 70 % pour l'animation, l'accompagnement administratif et les actions de communication auprès des entreprises ciblées, qui seront elles-mêmes aidées pour la réduction des micropolluants dispersés et la réalisation d'économies d'eau.

Note d'intention - 05 septembre 2025 pour la première vague et 05 novembre 2025 pour la seconde vague

Rhône-Méditerranée Corse

Expérimentation de paiements pour services environnementaux (PSE)

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ouvre un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour déployer, sur des territoires volontaires, des paiements pour services environnementaux (PSE) à destination des exploitations agricoles. L'objectif est de soutenir, à l'échelle des systèmes d'exploitation, le déploiement de pratiques agricoles à faible impact sur la ressource en eau, les milieux humides et la biodiversité qui leur est liée. Doté de 50 millions d'euros, cet AMI s'adresse aux opérateurs territoriaux (collectivités, syndicats de rivières, établissements publics, syndicats d'eau potable) désireux de déployer des PSE ambitieux à l'échelle de leur territoire.

Plus de 700 exploitations sur 21 territoires ont déjà été accompagnées par l'agence de l'eau en 2020 et 2021 grâce à cette première expérimentation de paiements pour services environnementaux, mise en place lors de son 11^{ème} programme, pour une période de 5 ans. Forte de cette expérience, et en phase avec les objectifs du Plan eau et de la Stratégie nationale pour la biodiversité, l'agence de l'eau lance un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour poursuivre cette expérimentation. Cette nouvelle édition couvre un périmètre d'objectifs plus large que la première qui était centrée sur la réduction des pollutions sur les aires d'alimentation de captage et les ressources stratégiques pour l'eau potable et sur la préservation de la biodiversité. Les projets attendus devront concourir à 2 objectifs parmi les suivants : sobriété en eau, reconquête de la biodiversité, restauration de la qualité de l'eau, amélioration du fonctionnement des zones humides, ou encore amélioration de l'infiltration de l'eau dans les sols. Les opérateurs territoriaux sont en première ligne de cet appel à manifestation d'intérêt. Collectivités (communes, départements) et leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale), syndicats de rivières, établissements publics, syndicats d'eau potable, peuvent se porter candidats. Il est attendu des projets portant une ambition de changement de pratiques agricoles à l'échelle d'un territoire. Pour engager l'implication du porteur territorial ainsi que la pérennité de la démarche sur le territoire, les aides de l'agence couvriront 80 % de la rémunération des services environnementaux rendus par les exploitations, le reste relevant de l'opérateur ou d'autres financeurs intéressés par la démarche.

Notes d'intention - 30 novembre 2025. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase, jusqu'au 30 avril 2027 pour le dépôt des projets PSE intégrant les engagements des agriculteurs.

À

SUISSE

Nouvelles données disponibles

Une équipe de recherche dirigée par l'EAWAG en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement OFEV, l'Université de Zurich, l'Université de Berne et l'ETH Zurich, vient de publier CAMELS-CH-Chem. Il s'agit d'une extension de CAMELS-CH (Catchment Attributes and Meteorology for Large-Sample Studies in Switzerland), qui intègre jusqu'à 40 paramètres de qualité de l'eau pour 115 bassins versants suisses de 1981 à 2020.

LinkedIn EAWAG

À

Méditerranée

Mise à disposition de la plus grande base de données sur les arbres méditerranéens

Un réseau international de 30 scientifiques, coordonné par l'INRAE et l'Institut européen des forêts (EFI) et impliquant Aix-Marseille Université, l'Université de Montpellier, l'ONF et le MNHN, a permis d'inventorier 496 espèces et 147 sous-espèces d'arbres dans la région méditerranéenne. Ces données en libre accès, qui renseignent notamment le risque d'extinction et la diversité génétique des espèces, sont essentielles pour la conservation et la restauration des forêts. Des résultats sont publiés dans *Current Forestry Reports*.

INRAE

À

À

Afrique
top

Les États africains appellent à garantir l'accès à l'eau potable pour tous

Le premier Sommet sur l'investissement dans l'eau en Afrique s'est tenu, du 13 au 15 août au Cap (Afrique du Sud), avec un appel à investir dans l'eau potable pour tous sur le continent. Les participants entendent accélérer la mise en œuvre des programmes d'eau et d'assainissement en Afrique en favorisant la constitution des projets "bancables".

Organisée conjointement avec l'Union africaine (UA), l'Agence de développement de l'UA et le Groupe international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau de l'UA et du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique, la conférence s'inscrivait dans le cadre de la présidence sud-africaine du G20. Elle vise à mobiliser au moins 30 milliards de dollars US par an pour combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau et des systèmes sanitaires en Afrique, en créant un environnement propice à des partenariats de premier plan et en facilitant les financements transformateurs. La rencontre a réuni des chefs d'État africains, représentants du G20, investisseurs, des ministres et des institutions de développement sur le thème "Solidarité, Égalité, durabilité". D'après le président sud-africain Cyril Ramaphosa, ce premier sommet marque un tournant non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour le mouvement mondial en faveur de l'accès à l'eau potable pour tous. Il a profité de l'occasion pour lancer le Conseil des perspectives mondiales sur les investissements dans le secteur de l'eau, une initiative héritière de la présidence du G20. Appelé à prendre le relais du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique continentale (PIA), ce Conseil des perspectives mondiales sur les investissements devra guider la transition d'investissements fragmentés dans le secteur de l'eau vers un effort mondial cohérent, coordonné et capitalisé par l'intermédiaire d'une plateforme mondiale des investissements. Au terme de leurs travaux, les dirigeants africains se sont engagés à : accroître les investissements dans l'accès à l'eau, améliorer la gouvernance et renforcer la responsabilité dans le secteur. Une "résolve" de 80 projets d'investissement prioritaires dans le domaine de l'eau provenant de 38 pays sera présentée.

Pour rappel, le PIA avait été adopté par les chefs d'État de l'UA en 2021, dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique, en tant qu'initiative visant à transformer les perspectives d'investissement pour l'eau et l'assainissement en Afrique.

Fiacre Kombo, Les D'opaches de Brazzaville (Brazzaville) - AllAfrica

Le difficile financement des projets d'accès à l'eau

Radio France Internationale rappelle que le continent africain a besoin de trente milliards de dollars supplémentaires par an pour faire face à ses besoins, en accès à l'eau et aux systèmes sanitaires. L'un des enjeux pour approvisionner correctement en eau tous les Africains, souligne Mathieu Le Corre, responsable du département service essentiel et ressources naturelles du GREC, c'est le financement sur le long terme. Dans un projet, "il y a les coûts de premier établissement qui sont très souvent apportés par des bailleurs internationaux. Ensuite, l'hypothèse est faite que le tarif, c'est-à-dire ce que les usagers vont payer, permettront de couvrir les coûts de fonctionnement de moyen-long terme du service. Or, en réalité, souvent, cela ne permet pas de couvrir l'ensemble des coûts de renouvellement." Aux yeux de Mathieu Le Corre, pour assurer un service durable dans le temps, une triple approche pourrait être efficace : usager, finance publique, et partenaires internationaux.

Pauline Gleize, Radio France Internationale - AllAfrica

Le Presidential Global Water Changemakers Award 2025 décerné à Bassirou Diomaye Faye

L'Union africaine a attribué le Presidential Global Water Changemakers Award 2025 au chef de l'État sénégalais Bassirou Diomaye Faye.

"Cette distinction consacre le leadership visionnaire du chef d'État dans la co-organisation, avec les Émirats arabes unis, de la prochaine Conférence des Nations unies sur l'eau 2026, et salue le rôle moteur du Sénégal dans la diplomatie mondiale de l'eau, portée par une vision axée sur l'investissement stratégique et la solidarité internationale", estime le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Sénégal qui évoque dans le même communiqué le Grand Projet de transfert d'eau (GTE) entre le lac de Guiers et Dakar, Mbour et Thiès, avec une extension prévue vers Touba. Ce colossal programme d'"autoroutes de l'eau" adossé à la Vision Sénégal 2050 promet un accès équitable et durable à l'eau potable et à l'eau pour l'agriculture et l'élevage à travers le pays.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica

À

MAROC

Le pays face au spectre d'un stress permanent

La situation hydrique du Maroc poursuit sa lente descente vers l'inquiétude chronique, malgré une apparente amélioration statistique par rapport à l'année dernière. Derrière les chiffres officiels, qui annoncent un taux de remplissage global des barrages à 34,22 % fin août 2025 contre 27,67 % en 2024, se cache une réalité plus complexe et inquiétante. Les réserves hydriques, qui frôlaient encore les 40 % au début de l'été, se sont effondrées en quelques semaines sous l'effet combiné d'une consommation accrue et d'une météo implacable, au point de perdre près de 800 millions de mètres cubes entre la mi-juin et la dernière semaine d'août. Ce paradoxe apparent d'une amélioration par rapport à l'an passé mais d'une détérioration fulgurante en temps réel illustre parfaitement la vulnérabilité du système hydrique national. Le Royaume n'est pas seulement confronté à un problème conjoncturel lié à un été caniculaire. Il est prisonnier d'une spirale où la demande croissante, alimentée par l'urbanisation, le tourisme et l'agriculture intensive, vient buter sur une offre contrainte par la faiblesse des précipitations, l'évaporation massive et l'envasement persistant des barrages.

Mehdi Ouassat, Libération (Casablanca) - À AllAfrica

À

Grand Agadir

L'ONEE lance les travaux de réalisation du projet de sécurisation de l'EP

Dans le cadre de son engagement pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la région de Souss-Massa, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a donné le coup d'envoi des travaux de doublement d'un tronçon important de l'adduction régionale émanant du barrage Moulay Abdellah, situé au nord d'Agadir. Lancé par le directeur général de l'ONEE, Tarik Hamane et le wali de la région de Souss-Massa, gouverneur de la préfecture d'Agadir, Ida Outanane, Saâd Amzazi, ce projet stratégique, qui s'inscrit dans le cadre du programme de gestion du stress hydrique, vise à transférer les eaux de la station de traitement de Tamri (d'une capacité de 1 100 litres/s), suite à son extension par l'ONEE, vers les réservoirs de la ville d'Agadir et de transférer l'eau potable qui sera produite par les deux stations monoblocs de dessalement (d'une capacité totale de 200 litres/s) qui sont actuellement en cours de réalisation. Le projet permettra également de renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la région lors des travaux de maintenance systématique de la station de dessalement d'eau de mer de Chtouka Ait Baha et de renforcer la flexibilité de la gestion des ressources superficielles des deux barrages d'Abdelmoumen et Moulay Abdellah, rapporte l'agence Maghreb Arabe Presse.

Libération (Casablanca) - À AllAfrica

À

ALGERIE

Le pays renforce sa sécurité hydrique avec des réalisations majeures

L'Algérie a célébré le samedi 5 juillet le 63^e anniversaire du Recouvrement de la souveraineté nationale dans un contexte marqué par d'importantes avancées dans le secteur de l'hydraulique, notamment à travers la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau de mer, permettant de renforcer considérablement la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de pression croissante sur les ressources en eau due aux changements climatiques. Ces cinq usines, dont quatre ont été inaugurées, cette année, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à savoir El Tarf (Koudiet Draouche), Boumerdes (Cap Djenet), Tipaza (Fouka) et Oran (Cap Blanc), tandis que celle de Béjaïa (Tighremt-Toudja) le sera prochainement, disposent chacune d'une capacité de 300 000 m³/jour. Elles vont porter à 42 % la couverture des besoins nationaux en eau potable dessalée, contre 18 % auparavant. Réalisées en moins de 26 mois dans le cadre d'un plan d'urgence, ces infrastructures ont porté à 19 le nombre total de stations de dessalement en activité à travers le pays pour une capacité nationale de production d'eau dessalée passée à 3,7 millions de m³/jour, permettant de satisfaire les besoins en eau potable de quelque 15 millions de citoyens.

Le pays prévoit désormais de développer localement les technologies de dessalement, notamment les membranes d'osmose inverse, afin de renforcer son autonomie technologique. Elle ambitionne également d'intégrer les énergies renouvelables dans ce processus et de valoriser la saumure issue du dessalement pour l'industrie minière, notamment dans l'extraction du lithium, composant essentiel à la fabrication de batteries.

Algérie Presse Service (Alger) - À AllAfrica

À

Des programmes de sensibilisation pour rationaliser la consommation d'eau potable

La Soci t  des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) poursuit ses efforts pour rationaliser la consommation d'eau potable,   travers des programmes de sensibilisation   l'importance de pr server cette ressource vitale. Dans ce contexte, la SEAAL a multipli  ses actions via des programmes de sensibilisation qui englobent diverses activit s ciblant diff rentes franges de la soci t , dont l'organisation de visites p dagogiques aux installations de production d'eau, au profit d' l ves, d' tudiants universitaires et de jeunes scouts musulmans. 1 075 participants ont b n fici , l'an pass , de 47 visites et 24 visites ont  t  organis es depuis le d but de l'ann e au profit de 407  tudiants et 254  l ves. La SEAAL a  galement lanc  des activit s de sensibilisation destin es aux enfants lors d' v nements sportifs et culturels, tels que la Journ e mondiale de l'eau, la Coupe d'Afrique Open de Triathlon et le Championnat national de semi-marathon dans la wilaya de Tipasa, o  des classes de l'eau ont  t  am nag es. La SEAAL accompagne  galement les comit s de quartier dans l'installation de robinets temporis s au niveau de certaines  coles primaires.

  l'occasion de l'A d al-Adha, la SEAAL a organis  une vaste campagne de sensibilisation qui a touch  pr s de 10 millions de personnes via les r seaux sociaux, en coordination avec le minist re des Affaires religieuses et des Wakfs et le Haut Conseil islamique (HCI), ainsi que des associations actives dans ce domaine.

Alg rie Presse Service (Alger) -   AllAfrica

 

Timimoun

200 millions de dinars pour la r habilitation des foggaras

Un financement de 200 millions de dinars est consacr    la r habilitation des foggaras, un syst me d'irrigation traditionnel r pandu dans le Sud alg rien, a annonc  le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. S'exprimant en marge de l'inspection des travaux de r habilitation de la foggara de Metarfa (  120 kilom tres au sud de Timimoun), le ministre a indiqu  que la r habilitation des foggaras, ce legs ancestral bas  sur le captage des eaux souterraines et leur adduction en surface vers les palmeraies et les jardins, rev t une "grande importance", r v lant,   ce titre, un projet national, financ  via le Fonds national de l'eau, visant la revivification de ce patrimoine qu'il appartient de sauvegarder. L'objectif escompt  de la r habilitation des foggaras et leur pr servation est d'accro tre leurs d bits d'eau, d'encourager l'agriculture traditionnelle et d' tendre les superficies irrigu es.

Connect e   1 700 puits   travers un r seau de 14 kilom tres, la foggara de Metarfa, l'une des plus importantes de la r gion, offre un d bit de 35 litres/seconde permettant d'irriguer 500 hectares de jardins.

Alg rie Presse Service (Alger) -   AllAfrica

 

TUNISIE

Zones industrielles

Mise en place d'un comit  pour  valuer les stations de pompage

Le minist re de l'Industrie, des Mines et de l' nergie va cr er un comit  conjoint pour  tudier la situation des stations de pompage d'eau dans les zones industrielles. Ce comit , qui sera supervis  par le minist re, aura pour mission d'examiner au cas par cas les aspects techniques et fonciers des stations, et de prendre les mesures n cessaires pour

les transférer à l'Office national de l'assainissement (ONAS) dans les plus brefs délais et conformément aux réglementations en vigueur. L'importance de ce transfert a été soulignée pour garantir l'entretien des équipements et la qualité des services.

La Presse (Tunis) - Africa

À

Sud-ouest

Un chantier titanesque contre la soif

Dans les terres assoiffées du sud-ouest tunisien, où l'eau se fait rare, un projet colossal de 274 millions de dinars adresse les gouvernorats de Kébili, Tozeur, Gafsa, Sidi Bouzid et Médenine.

Hafedh Trabelsi, La Presse (Tunis) - Africa

À

Sénégal

Gestion des inondations

La tutelle évoque des résultats satisfaisants

Les structures opérationnelles en charge de la gestion des inondations ont conduit des actions ayant produit des résultats satisfaisants dans certaines localités du pays mais les services concernés restent mobilisés et déterminés poursuivre les opérations pour soulager les populations, affirme le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - Africa

À

Des habitants réclament la construction d'un château d'eau

Des habitants de Bokhol, une commune située dans la région de Saint-Louis (nord du pays), ont organisé une marche de protestation contre les pénuries d'eau et souhaitent la construction d'un château d'eau capable de les approvisionner régulièrement en eau. "La commune de Bokhol est dotée d'une station de traitement d'eau qui, depuis plusieurs années, ne parvient plus à satisfaire nos besoins en eau. Nous réclamons un nouveau château d'eau et une unité de traitement de l'eau", a lancé Alioune Ké, le porte-parole du collectif Eau de Bokhol, à la fin de la manifestation. La capacité de production de l'ouvrage hydraulique de la commune n'est pas suffisante pour couvrir les besoins de ses habitants, selon M. Ké. Des membres du conseil municipal ont tenté de résoudre le problème en démarchant les autorités locales, a-t-il dit, ajoutant que ces initiatives sont restées jusque-là sans succès.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - Africa

À

AFRIQUE AUSTRALE

SADC : Le déficit au cœur des préoccupations

Plusieurs secteurs souffrent de la baisse des ressources en eau, en raison du changement climatique. Dans la région, seuls 3,5 millions d'hectares sont irrigués sur un potentiel de 50 millions, tandis que l'accès à l'eau potable en zone rurale reste limité à 61 %, et l'assainissement à seulement 39 %, selon les données du SADC Water Sector (2021). Ce déficit a un impact direct sur la santé publique, la productivité agricole, le développement économique, l'égalité de genre, l'éducation et la résilience des populations, notamment des femmes et des jeunes. Par ailleurs, alors que la région dispose d'un potentiel hydroélectrique estimé à 150 GW, seuls 12 GW sont actuellement exploités. Le Dr Josette Vignon Makong, directrice pays de WaterAid Madagascar, a cité l'exemple de la Zambie, frappée également par des coupures d'électricité et d'eau, ainsi que par une épidémie de choléra, en raison du manque d'eau. "C'est pour montrer que tout est lié : l'énergie, l'eau, l'assainissement, l'hygiène", a-t-elle souligné, mercredi, en marge du 45e Sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), à Antananarivo. L'enjeu est donc de garantir des ressources en eau suffisantes, tant en quantité qu'en qualité, malgré les effets du changement climatique. "Il est important de mettre en place une politique régionale ou une stratégie qui permette à chaque pays, à travers la transition énergétique, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'assurer à toute la population l'accès à l'eau potable, des toilettes décentes et une énergie de qualité", recommande-t-elle. Elle juge également nécessaire de renforcer le secteur et de favoriser l'accès du secteur privé au marché de l'eau et de l'assainissement. WaterAid Madagascar et CliMates Madagascar appellent les dirigeants de la région à intégrer pleinement le nexus Eau, Assainissement, Hygiène (EAH) - Climat dans leurs politiques de développement et d'adaptation.

Miangaly Ralitera, L'Express de Madagascar (Antananarivo) - À AllAfrica

À

MADAGASCAR

100 puits construits à travers le pays

Le déficit chronique en eau tend à s'atténuer dans plusieurs localités. 100 puits ont été construits dans différentes régions, le centième venant d'être inauguré au Centre de formation et d'appui agricole (CFPA) de Mahitsy. Ces infrastructures hydrauliques sont le fruit de la collaboration engagée par les Rotariens.

Miangaly Ralitera, L'Express de Madagascar (Antananarivo) - À AllAfrica

À

MAURICE

15,5 % du territoire classé zone inondable

Le ministère des Infrastructures nationales vient de rendre public le Land Drainage Master Plan (LDMP). Le rapport, qui comprend deux volumes et plusieurs annexes, identifie les zones à risques, précisant celles où la construction est autorisée et celles où elle est interdite ; il est également accompagné d'un outil de gestion du risque inondation : le Digital Elevation Model (DEM), désormais mis à la disposition du grand public. Au total, 15,5 % du territoire mauricien est

classé en zone inondable.

Nicolas Frichot, Casimir Stewelderson et Olivia Edouard, L'Express (Port-Louis) - AllAfrica

À

MAYOTTE (FRANCE)

Des mesures exceptionnelles pour accélérer la reconstruction

Le décret n° 2025-785 du 7 août 2025, pris pour l'application de l'ordonnance n° 2025-454 du 23 mai 2025 relative aux mesures d'adaptation et de dérogation temporaires aux règles de construction à Mayotte, est paru vendredi 8 août 2025 au Journal officiel. Manuel Valls, ministre d'État, ministre des Outre-mer, et Valérie Létard, ministre chargée du logement mettent en avant la portée de ce texte pour permettre une reconstruction rapide et sécurisée de l'île après le passage du cyclone Chido. Ce texte met en œuvre des adaptations et dérogations temporaires aux règles de construction à Mayotte, afin de répondre à l'urgence de la situation et de permettre une remise en état rapide des logements, équipements publics et infrastructures.

écologie.gouv

À

BASSIN DU NIL

L'Égypte offre un financement de 100 millions de dollars

À l'occasion d'une réunion sur la coopération entre l'Égypte et l'Ouganda à laquelle participaient le ministre des Affaires étrangères et de l'immigration, Badr Abdelati, et le secrétaire d'État ougandais aux affaires étrangères, Henry Oryem Okello, le ministre des Ressources en eau et de l'Irrigation, Hani Sweilam a souligné la détermination de l'Égypte à cimenter la coopération avec les pays africains, en particulier ceux du bassin du Nil, faisant référence au mécanisme de financement de 100 millions de dollars offert par l'État égyptien pour la mise en œuvre de projets de développement et d'infrastructures dans les pays en amont du fleuve.

Egypt State Information Service (Le Caire) - AllAfrica

À

À

Asie
top

ISRAËL

Prévention des inondations : Nouveau rapport du Contrôleur de l'État

Les pluies extrêmes, les tempêtes et les inondations sont des phénomènes naturels spectaculaires et puissants, potentiellement mortels. Avec la crise climatique, la fréquence de ces événements extrêmes devrait augmenter. Routes bloquées, quartiers inondés, écoles maternelles inondées et catastrophes ayant coûté des vies humaines soulèvent la question : l'État d'Israël est-il prêt à faire face aux défis des inondations ? Un récent rapport du Contrôleur de l'État Matanyahou Englman souligne les importantes lacunes à combler et les avancées positives en la matière.

Israël Science Info

À

CHINE

Neuf nouvelles villes obtiennent le label Ramsar

Neuf nouvelles villes chinoises ont obtenu le label "Ville des zones humides accréditée" à l'occasion de la 15^{me} Conférence des parties de la Convention de Ramsar sur les zones humides (COP15), réunie à Victoria Falls au Zimbabwe, portant à 22 le nombre de villes accréditées en Chine. Ces nouvelles villes accréditées sont Chongming (municipalité de Shanghai), Dali (province du Yunnan), Fuzhou (province du Fujian), Jiujiang (province du Jiangxi), Lhasa (région autonome du Xizang), Suzhou (province du Jiangsu), Yueyang (province du Hunan) ainsi que Hangzhou et Wenzhou dans la province du Zhejiang.

People Daily

À

MER DE CHINE

Un dugong repéré dans les eaux près des récifs des Îles Nansha

Des scientifiques chinois ont confirmé la présence d'un dugong - l'un des plus anciens mammifères marins - dans les eaux côtières près du récif de Yongshu dans les Îles Nansha (nom chinois de l'archipel des Spratleys, par ailleurs revendiqué par les pays voisins). Cette découverte, faite début juillet et confirmée courant août par l'Institut d'océanologie de l'Académie chinoise des sciences, marque la première observation vérifiée de l'espèce, également connue sous le nom de "vache de mer", en mer de Chine méridionale en trois décennies et indique une amélioration significative du système écologique de la région.

People Daily

À

À

Amériques
top

CANADA

Le fleuve Saint-Laurent à l'étiage

Cet été, le bas niveau du fleuve Saint-Laurent a représenté un danger pour la navigation, un navire s'est d'ailleurs échoué dans le fleuve près de Verchères, en Montérégie.

Photo Marie-Isabelle Rochon - Radio-Canada

À

QUÉBEC

Manque d'eau

Les puisatiers du Québec bordés d'appels

Les appels de résidents alarmés par un manque d'eau dans leurs puits se sont multipliés cet été au Québec. L'insuffisance de précipitations et l'augmentation de la consommation d'eau mettent des puits à sec. Les puisatiers sont

aussi conduits à approfondir des puits jusqu'au double de leur profondeur initiale.

Marianne Depelteau - à Radio-Canada

En Montérégie, dans le grenier du Québec, il devient aussi de plus en plus difficile de trouver de l'eau pour irriguer la production maraîchère. Des agriculteurs ont été contraints d'abandonner des cultures.

Thomas Gerbet - à Radio-Canada

à

Proclamation d'une aire protégée le long de la rivière Moisie

Le conseil de bande de Uashat mak Mani-utenam entend consulter sa population en vue de la création d'une aire protégée de conservation innue. Le chef Jonathan Shetush a annoncé la création de cette aire pour souligner ses 100 jours à la tête de la communauté. Cette création d'une aire protégée autochtone serait une première au Québec.

Le reportage de Renaud Chicoine-McKenzie - à Radio-Canada

à

ÉTATS-UNIS

L'administration Trump annonce revenir sur une décision fondamentale de 2009 contre les émissions de GES

La réforme devrait permettre une vaste réglementation pour le secteur automobile, et également pour le secteur de la production électrique à 60 % dépendant des combustibles fossiles.

Le gouvernement de Donald Trump a annoncé, le 29 juillet, revenir sur une décision de 2009 : l'Endangerment Finding (conclusion de mise en danger), qui servait jusqu'ici de fondement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis. "Si elle est finalisée, l'annonce serait la plus grande mesure de réglementation de l'histoire des États-Unis", a déclaré Lee Zeldin, administrateur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), arguant que cette décision aurait servi à justifier "plus de 1 000 milliards de dollars de réglementations, notamment l'obligation imposée par l'administration Biden-Harris en matière de véhicules électriques". En pratique, cette proposition abrogerait toutes les normes relatives aux gaz à effet de serre pour les véhicules légers, moyens et lourds ainsi que pour les moteurs lourds. "Cette proposition devrait permettre aux Américains d'économiser 54 milliards de dollars par an selon des projections économiques prudentes", précise le communiqué de l'EPA. Ce retour en arrière de l'exécutif américain selon toute vraisemblance, contesté devant la justice, et remontera sans doute jusqu'à la Cour suprême.

EPA - à L'article du Monde

Un rapport du département de l'énergie soulève l'indignation

Un rapport de 150 pages publié fin juillet par le département de l'énergie des États-Unis (DOE) concluait que les changements climatiques sont moins dommageables économiquement que ce que l'on croyait et qu'ils sont un défi et non une catastrophe. Intitulé "Critical Review of Impacts of Greenhouse Gas Emissions on the U.S. Climate" (Un examen critique des impacts des émissions de gaz à effet de serre sur le climat américain), le rapport, confié à cinq

redacteurs et dont la prouface était signée par Chris Wright qui dirigeait une entreprise d'exploitation de gaz de schiste avant d'être nommé secrétaire à l'Énergie par Donald Trump, remettait en question l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. Il est à noter que ce rapport venait surtout appuyer l'annonce de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) de sa volonté d'annuler l'Endangerment Finding, servant de fondement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis [voir au-dessus]. Un article de Radio-Canada revient sur le contexte de la rédaction de ce rapport et les indignations qui ont suivi -> Radio-Canada

Initialement accessible ici -> Department of Energy (DOE) -> le rapport semble avoir été retiré !

À

L'embourgeoisement climatique de La Nouvelle-Orléans

Vingt ans après Katrina, les quartiers les plus élevés de La Nouvelle-Orléans ont attiré promoteurs et nouveaux arrivants fortunés. Dans certains quartiers, comme Tremé, berceau du jazz, où le risque d'inondations est moins élevé, de nombreux résidents noirs ont cédé la place à une bourgeoisie blanche, faute de moyens financiers ou d'assurances suffisantes pour rénover leurs maisons endommagées par les eaux.

Le reportage d'Étienne Leblanc -> Radio-Canada

ÉTATS-UNIS/MEXIQUE

Signature d'un protocole d'accord pour mettre fin à la crise des eaux usées de Tijuana

Lee Zeldin, administrateur de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), et Alicia Balcena Ibarra, secrétaire à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique, viennent de signer le 24 juillet un protocole d'accord visant à résoudre la crise des eaux usées de la rivière Tijuana, qui perdure depuis des décennies. Chaque jour, la rivière rejette des millions de gallons d'eaux usées non traitées du Mexique en Californie, dont une grande partie se retrouve dans l'océan. Pendant des décennies, ces déversements ont surchargé une infrastructure vieillissante des deux côtés de la frontière, posant un problème de santé écologique et publique majeur pour les communautés de Tijuana et de San Diego.

Afin de finaliser cet accord, le Mexique [NDLR. sur lequel repose l'essentiel des contraintes] engagera les 93 millions de dollars restants du fonds "Minute 328" qui n'avaient pas encore été engagés. Le calendrier d'achèvement des projets d'infrastructures critiques prévus dans le procès-verbal n° 328 (Minute 328) de la Commission internationale des frontières et des eaux (IBWC) des États-Unis a lui-même été raccourci et plusieurs projets annexes nécessaires ont été ajoutés du côté mexicain afin de tenir compte de la croissance démographique future à Tijuana et des coûts d'exploitation et d'entretien. Ce protocole d'accord qui prévoit l'achèvement de tous les projets par le Mexique au plus tard le 31 décembre 2027, soit dans certains cas quatre ans avant la date prévue, est le résultat direct des négociations entre l'administration Trump et le Mexique à la suite de la visite de l'administrateur Zeldin à San Diego en avril. Immédiatement après ce voyage, l'administrateur Zeldin et la direction de l'EPA ont commencé à travailler avec le département d'État américain pour entamer les négociations avec le Mexique. Parallèlement, l'IBWC prévoit d'achever l'extension de la station d'épuration de South Bay à San Diego de 25 à 35 MGD.

Le nouvel accord entre le Mexique et les États-Unis est prévu pour au plus tard le 31 décembre 2025. Il comprendra au minimum une douzaine de nouvelles mesures jugées nécessaires par les États-Unis pour mettre définitivement fin à la crise. Au cours des 100 prochains jours, les deux pays vont évaluer les calendriers de tous les projets d'infrastructures afin de s'assurer de délais de réalisation les plus courts possibles.

EPA

Un article de l'ONG Pacte pour le Climat revient sur cet accord, en rappelant également les problèmes de gestion des eaux pluviales rencontrés par un grand nombre de villes américaines, particulièrement dans le nord-est et dans la région des Grands Lacs où les infrastructures d'assainissement sont très anciennes. Ainsi 60 % du réseau new-yorkais aurait près de 200 ans.

Pacte pour le Climat

À

GUYANE FRANÇAISE

Forêt : Des constats alarmants, des clarifications nécessaires

La forêt guyanaise constitue un patrimoine naturel exceptionnel qui couvre la quasi-totalité du territoire guyanais et représente près d'un tiers de la forêt française. Contrairement à la forêt hexagonale, elle est la propriété quasi-exclusive de l'État, gérée à 75 % par l'Office national des forêts (ONF) et pour le reste par le Parc amazonien de Guyane (PAG), le plus grand parc national français. Un récent rapport de la Cour des comptes met en évidence que cette forêt demeure largement méconnue, ce qui complique la définition des politiques à y mener, notamment dans le contexte du changement climatique dont les premiers effets, des déboisements, sont déjà visibles.

Les ressources de la forêt guyanaise sont abondantes (bois, or) mais ne financent pas sa préservation ni ne contribuent significativement à l'économie locale. La production de bois est réduite (70 000 m³ pour 2,4 millions d'hectares exploitables) mais pourrait s'accroître sans porter atteinte à la pérennité de la forêt. La filière forêt-bois doit pour cela se développer et être moins dépendante des aides publiques. L'exploitation aurifère illégale est insuffisamment structurée et ne respecte pas assez les prescriptions environnementales qui s'imposent à elle. Elle est largement dépassée par l'orpaillage illégal qui produit 5 à 10 fois plus d'or et cause d'importants dégâts environnementaux. L'État doit revoir sa politique forestière en Guyane, clarifiant ses objectifs, harmonisant les réglementations minières et forestières, et définissant précisément les zones d'usage, le tout soutenu par une coordination interministérielle renforcée permettant aux acteurs locaux de concilier efficacement développement économique, sécurité et protection environnementale.

En plus du rapport issu de son enquête, la Cour a souhaité alerter le Premier Ministre sur cette situation par la voie d'un référé.

Observations définitives et réflexions - Cour des Comptes

À

À

Économie

À
top

Suez et Seabex s'associent pour expérimenter les bénéfices agricoles du biochar

Suez et Seabex, startup française de l'AgriTech spécialisée dans l'optimisation de l'irrigation et de la gestion des ressources agricoles, annoncent la signature d'un partenariat pour expérimenter les bénéfices agronomiques du biochar dans plusieurs exploitations du Loiret. Issu de la pyrolyse à haute température de biomasse, sans oxygène, le biochar présente de nombreux bénéfices écologiques pour les secteurs agricoles, de la construction et de l'aménagement urbain. Utilisé comme amendement de sol, il séquestre le carbone tout en améliorant la rétention des nutriments et de l'eau, l'aération, le drainage et la vie microbienne. Il favorise ainsi la régénération des sols, rend plus efficace le recours aux engrais, accroît les rendements agricoles et contribue à la préservation de l'eau. Ces services agricoles, notamment la capacité de rétention d'eau des sols, seront évalués dans le cadre du partenariat entre Suez et Seabex, grâce aux outils d'analyse, de suivi et d'aide à la décision développés par Seabex à partir de technologies d'intelligence artificielle, d'imagerie satellite et de collecte de données de terrain. Cette expérimentation sera conduite dès septembre 2025 dans des exploitations agricoles du Loiret, sur une durée de cinq ans. L'objectif est de mesurer l'impact du biochar sur la santé des sols, leur résistance au stress hydrique et leurs performances agricoles. Dans le cadre de l'étude, Suez bénéficiera de l'expertise de Terrial, un leader du marché des engrais et amendements organiques en France, tandis que Seabex s'appuiera sur sa collaboration avec la Chambre d'agriculture du Loiret, engagée dans l'expérimentation et l'innovation au service du monde agricole. Seabex mobilisera également ses data scientists et experts agronomes pour assurer un suivi optimal des essais et une interprétation rigoureuse des résultats. Ce partenariat entre le groupe Suez et la startup de l'AgriTech est le fruit d'initiatives portées par Aquanova, pôle de compétitivité de la filière de l'eau, implanté à Orléans, Strasbourg et Nancy, qui vise à faire émerger des projets innovants en réponse aux défis autour de la ressource en eau et du développement des territoires en France.

Notons que Suez s'est engagé dès juillet 2023 dans la production de biochar, mais au Canada, en s'associant à l'entreprise Airex Énergie et au groupe Romabec. La joint-venture Carbonit qui'ils ont créé produit industriellement du biochar à partir des résidus de biomasse forestière à Port-Cartier, au Québec.

Monde
À
À

À

CONSULTATION MONDIALE

Conférence des Nations unies sur l'eau 2026

Mise en ligne de la deuxième consultation mondiale des parties prenantes

L'Assemblée générale a décidé de convoquer la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2026, co-organisée par la République du Sénégal et les Émirats arabes unis, du 2 au 4 décembre 2026 aux Émirats arabes unis.

La Conférence des Nations unies sur l'eau de 2026 comprendra 6 dialogues interactifs qui se tiendront parallèlement aux séances plénières. En avril 2025, les parties prenantes ont été invitées à apporter leur contribution sur les thèmes de ces dialogues interactifs dans le cadre d'une première consultation mondiale en ligne. Les thèmes suivants ont été adoptés par consensus lors de la réunion d'une journée convoquée par le président de l'Assemblée générale des Nations unies le 9 juillet 2025 :

- L'eau pour les populations : le droit humain à l'eau et à l'assainissement, y compris pour les personnes en situation de vulnérabilité, pour des sociétés et des économies saines ;
- L'eau pour la prospérité : valoriser l'eau, le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et du traitement des eaux usées dans tous les secteurs, ainsi que le développement économique et social ;
- L'eau pour la planète : climat, biodiversité, désertification, environnement, de la source à la mer, résilience, réduction des risques de catastrophe ;>
- L'eau pour la coopération : coopération transfrontalière et internationale dans le domaine de l'eau, y compris la coopération scientifique et la gouvernance inclusive ;
- L'eau dans les processus multilatéraux : Objectif de développement durable n° 6, Agenda 2030 et au-delà, et initiatives mondiales dans le domaine de l'eau ;
- Investissements dans le domaine de l'eau : financement, technologie et innovation, et renforcement des capacités.

Le Secrétariat des Nations unies prépare actuellement des documents conceptuels pour chacun de ces dialogues interactifs pour lesquels les États membres sont invités à fournir leurs contributions. Parallèlement, afin de garantir une participation significative et substantielle des parties prenantes à cette préparation, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, les institutions universitaires, la communauté scientifique, les peuples autochtones et les communautés locales, les personnes handicapées, le secteur privé et les organisations philanthropiques, ainsi que d'autres acteurs, sont désormais invités à faire part de leurs points de vue, commentaires et contributions sur les documents conceptuels des dialogues interactifs dans le cadre d'une deuxième consultation mondiale en ligne.

2026 UN Water Conference Stakeholders

Date limite pour les soumissions - 17 octobre 2025

XIe FORUM MONDIAL DE L'EAU

Appel à expressions d'intérêt pour le processus thématique

Les organisateurs du prochain Forum mondial de l'eau, prévu en Arabie saoudite en 2027, lancent un appel à expressions d'intérêt pour coordonner les travaux des groupes de travail qui prépareront les contenus des thèmes et sous-thèmes discutés/débattus à Riyad. Cet appel à expressions d'intérêt est ouvert à tous. ONG, société civile, organisme de recherche ou autre, sont invités à manifester leur intérêt pour devenir membre des groupes de travail du processus thématique aux niveaux suivants : coordinateur thématique (Theme Coordinator) et fournir des orientations générales pour l'un des thèmes principaux du Forum ; membre d'un groupe de coordination thématique (ToCG, Topic Coordinator ou Topic Coordination Group member) et diriger la structuration d'un sujet spécifique dans le cadre d'un thème.

À Theme Coordinator et À Topic Coordinator Groups - soumissions attendues le 30 septembre

À

Les lacs du monde entier sont en déclin. Voici pourquoi - et ce qui peut être fait à ce sujet

Plus de 100 millions de lacs parsèment la planète, selon un inventaire exhaustif réalisé il y a dix ans par une équipe suédoise à laquelle était associé le Laboratoire d'océanologie et des géosciences de l'Université du Littoral Côte d'Opale (Wimereux). Mais beaucoup ne sont plus ce qu'ils étaient. De la Bolivie à l'Afrique du Sud et au-delà, les changements climatiques, la pollution et la surexploitation transforment radicalement ces masses d'eau. Certains lacs se sont entièrement asséchés. D'autres débordent. Certains sont même devenus verts. « Aujourd'hui, certains des lacs les plus connus et les plus importants au monde ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes, comparativement à ce qu'ils étaient il y a seulement quelques décennies », déclare Dianna Kopansky, cheffe de l'Unité des écosystèmes d'eau douce et des zones humides du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). « Nous devons inverser cette tendance. Si nous ne le faisons pas, cela pourrait être catastrophique pour les centaines de millions de personnes qui dépendent des lacs pour leur survie. » À l'occasion de la première Journée mondiale des lacs (27 août), le PNUE a proposé un aperçu des plus grandes menaces qui pèsent sur les lacs du monde et de ce qui peut être fait pour y remédier.

PNUE

À

Les obligations des États en matière de changement climatique

L'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur les obligations des États vis-à-vis du changement climatique a été publié le 29 juillet. Cet avis intéresse la question des conséquences juridiques vis-à-vis des dommages.

Tous les éléments détaillés sont disponibles ici en anglais et également en français.

Communiqué de presse - Résumé de l'avis

À

GÉOPOLITIQUE

L'eau, carburant des prochaines guerres ?

La revue de géopolitique WARM (groupe 2050 Now Le Média) réactualise sur le sujet des guerres de l'eau. À l'heure du réchauffement climatique et de la montée du stress hydrique, les potentiels conflits liés à l'eau se multiplient. Si l'accès à la ressource a toujours été une cause parmi d'autres de conflits, il pourrait en devenir un motif principal. Trois bassins sont aujourd'hui emblématiques de cette montée en intensité : l'Indus, au cœur du conflit indo-pakistanaï ; le Nil Bleu, sous tension depuis 2011, date du début de la construction du grand barrage de la Renaissance (GERD) par l'Éthiopie, aujourd'hui tout juste achevé ; le Tigre et l'Euphrate qui restent les instruments de la domination turque sur la région. Loin de constituer des cas isolés (et récurrents), ces batailles sont vouées à se multiplier. Selon le think tank américain Pacific Institute, l'année 2023 a connu un nombre record de violences et nouveaux conflits liés à l'eau, en augmentation de 50 % par rapport à 2022 avec une majorité d'incidents au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique subsaharienne. Source de conflits, arme de guerre ou instrument de puissance économique, l'eau sera de plus en plus une composante majeure de la géopolitique mondiale sur fond de progression du stress hydrique. "C'est un enjeu de sécurité collective", affirme Franck Galland, chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). Un enjeu encore largement sous-estimé, que les puissances auraient tort de négliger.

L'analyse de Camille Maurice - WARM

Un rapport alerte sur des inégalités en matière d'eau potable et d'assainissement

La Semaine mondiale de l'eau s'est tenue à Stockholm (Suède) du 24 au 28 août. À cette occasion, un nouveau rapport lancé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) met en évidence les inégalités persistantes, laissant pour compte les communautés vulnérables. Intitulé "Progrès en matière d'eau potable et d'assainissement dans les décennies 2000-2024 : un accent particulier sur les inégalités", le rapport révèle que, si certains progrès ont été réalisés, des lacunes majeures persistent. En effet, l'OMS estime que malgré les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, des milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services essentiels d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ce qui les expose à un risque de maladie et d'exclusion sociale.

UNICEF

À

RECHERCHE

L'histoire du climat depuis 5 000 mètres d'altitude

Les ressources en eau du haut plateau tibétain sont essentielles pour près d'un quart de la population mondiale. De nombreuses informations sont stockées dans les sédiments du lac Nam Co, à une centaine de kilomètres au nord de Lhassa. Elles peuvent expliquer comment la géologie et le climat ont influencé le cycle de l'eau dans cette grande région et comment on peut en déduire les changements futurs. C'est pourquoi, en 2024, une grande équipe a entrepris, dans le cadre de l'ICDP (International Continental Scientific Drilling Program), de forer des sédiments au fond du deuxième plus grand lac salé de Chine, à 4 718 mètres d'altitude, et de les étudier scientifiquement. Environ 1 300 mètres de sédiments provenant de sept carottes forées se trouvent désormais dans les chambres froides et les laboratoires des participants.

Rolf Kipfer, chercheur à l'EAWAG, donne un aperçu du projet (en allemand).

EAWAG

La paléoécologie pour comprendre l'évolution d'espèces aquatiques face à des événements climatiques extrêmes passés

Des équipes de l'INRAE et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ont mené une étude en paléoécologie sur divers vertèbres de truites communes (*Salmo trutta*) retrouvés dans des chantiers de fouilles archéologiques en Espagne et en France. Cette analyse, dont les résultats sont parus dans la revue *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, a permis d'étudier la diversité phénotypique lors du dernier maximum glaciaire en Europe, ainsi que la fréquentation des écosystèmes d'eau douce et d'eau salée par cette espèce. Ces travaux ont démontré la capacité d'adaptation de la truite fario face aux changements climatiques du dernier maximum glaciaire.

INRAE

Une nouvelle méthode pour évaluer la transpiration des arbres

Dans un contexte global de changement climatique, la mesure de la transpiration des arbres se révèle déterminante pour affiner les modèles hydrologiques et écophysologiques. Une étude, publiée dans *Hydrology and Earth System Sciences*, propose une méthode innovante en s'appuyant sur des mesures électriques passives du flux de sève. Cette approche explorée par une équipe internationale composée de chercheurs des laboratoires METIS (CNRS/Sorbonne Université/EPHE-PSL), ITES (CNRS/Université de Strasbourg) et GM (CNRS/Université de Montpellier/Université des Antilles) est passive et à faible coût énergétique. Elle se fonde sur le potentiel spontané (SP). Initialement développé géophysique pour étudier des flux dans les milieux géologiques, cette méthode permet de suivre un champ électrique mesurable par couplage électrocinétique, généré par l'écoulement d'une solution contenant des porteurs de charges électriques tels que des ions, circulant le long d'interfaces électriquement chargées. Les chercheurs estiment que cette approche innovante pourrait enrichir l'approche traditionnelle en contribuant à une meilleure estimation des taux de transpiration, bien que de nombreuses questions subsistent sur les effets électrophysiologiques des arbres.

CNRS

Un nouveau modèle d'IA permet de prédire les incendies de forêt avec une précision inégalée

Un nouveau modèle d'intelligence artificielle (IA), développé par des chercheurs israéliens, promet de révolutionner la prédiction des incendies de forêt, notamment ceux provoqués par la foudre, de plus en plus fréquents en raison du changement climatique. Ce nouveau modèle d'IA peut prédire où et quand la foudre est la plus susceptible de déclencher des incendies de forêt, avec une précision de plus de 90 % : une première dans ce domaine.

Les Dr Oren Glickman et Assaf Shmuel, du département d'informatique de l'Université Bar-Ilan, en collaboration avec des experts des universités d'Ariel et de Tel-Aviv, ont utilisé sept années de données satellitaires mondiales haute résolution, ainsi que des facteurs environnementaux détaillés comme la végétation, les conditions météorologiques, la topographie, pour cartographier et prédire les risques d'incendies de forêt provoqués par la foudre à l'échelle mondiale. Leurs recherches ont récemment été publiées dans *Scientific Reports*. L'importance des recherches menées par les

Glickman, Shmuel et leurs collègues réussissent dans leur capacité à prédire les incendies de forêt provoqués par la foudre avec une précision remarquable.

Israël Science Info

En Europe, des mesures inédites ont été réalisées lors des incendies de cet été pour améliorer la connaissance, la surveillance et l'anticipation des risques. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recherche européen, nommé EUBURN, d'une durée de 4 ans et piloté par Météo-France et le CNRS en partenariat avec des instituts de recherche et centres météorologiques français et européens et des services opérationnels de prévention et de lutte contre les incendies.

CNRS

Microalgues : Une stratégie inédite pour capter le carbone

Les microalgues, minuscules mais essentielles au bon fonctionnement du climat, viennent de livrer un nouveau secret. Une équipe de scientifiques dirigée par l'Institut de biosciences et biotechnologies d'Aix-Marseille (BIAM - CEA/CNRS/Aix-Marseille Université) a découvert que deux processus clés de la photosynthèse et la photorespiration fonctionnent main dans la main, et non en opposition comme on le pensait jusqu'à présent. Une découverte cruciale pour mieux comprendre les flux de carbone en lien avec le changement climatique et qui pourrait bénéficier à la bioéconomie.

CNRS

La plasticité thermique des espèces invasives, une menace pour les écosystèmes

Les espèces invasives représentent une menace majeure pour la biodiversité mondiale, notamment dans les écosystèmes isolés tels que les Grands Lacs africains. Une étude parue dans *NeoBiota* met en lumière le rôle de la température dans la croissance, la survie et les stratégies immunitaires d'un escargot tropical invasif. Cette capacité d'ajustement, aussi appelée plasticité thermique, traduit des mécanismes compensatoires favorisant l'expansion de l'espèce, au détriment des espèces locales et de leurs habitats.

CNRS

L'Université de Tel-Aviv montre une interaction acoustique entre plantes et insectes

Dans une étude réalisée dans les laboratoires du Pr Yossi Yovel de l'École de zoologie et du Pr Lilach Hadany de l'École des sciences végétales et de la sécurité alimentaire, les chercheurs ont constaté que les papillons de nuit femelles évitent de pondre leurs œufs sur les plantes qui émettent des signaux de détresse et préfèrent le faire sur les plantes en bonne santé. Ces signaux sont des ultrasons inaudibles pour l'oreille humaine, mais que les papillons perçoivent. Cette étude fait suite à une découverte majeure publiée par les mêmes chercheurs il y a environ deux ans, qui avait suscité un intérêt mondial : les plantes soumises à un stress émettent des sons à des fréquences ultrasonores, inaudibles pour l'oreille humaine, mais détectables par de nombreux animaux. "Cette découverte a ouvert la voie à une recherche en profondeur sur la communication entre plantes et animaux", commente l'équipe.

Israël Science Info

La vie microbienne dans le sous-sol plus stable que prévu

Les communautés microbiennes qui vivent profondément sous terre dans les nappes phréatiques restent étonnamment stables tout au long de l'année, malgré les changements saisonniers de la composition de l'eau. C'est ce que montre une

Étude menée par des chercheurs de l'EAWAG, qui contribue à mieux comprendre les systèmes géothermiques et la vie microbienne dans le sous-sol profond. Conduite sur la nappe phréatique de Lavey-les-Bains (canton de Vaud, Suisse), l'étude a été publiée dans la revue PNAS.

EAWAG

Un procédé à ultrasons permet d'éliminer un polluant plastique courant présent dans l'eau

Des chercheurs l'Université de Glasgow ont découvert une nouvelle méthode pour éliminer le bisphénol A (BPA) présent dans l'eau à l'aide d'ondes ultrasonores contrôlées, sans ajout de produits chimiques.

Bien que l'utilisation du BPA dans les biens de consommation courants tels que les emballages alimentaires, les bouteilles réutilisables et les réceptacles en papier thermique ait été réduite ces dernières années, son utilisation continue depuis des décennies dans l'industrie des plastiques en a fait un polluant courant dans les réserves d'eau du monde entier. Le système, développé par des chercheurs de l'école de chimie de l'Université de Glasgow, peut éliminer jusqu'à 94 % des traces de bisphénol A (BPA) présentes dans des échantillons d'eau contaminée en utilisant des ultrasons pour créer des conditions similaires à l'effet de la lumière du soleil sur les molécules contaminées. Des versions plus grandes de leur prototype pourraient être utilisées dans les usines de traitement des eaux, ainsi que dans l'industrie.

Dans un article publié dans la revue *Ultrasonics Sonochemistry*, les auteurs expliquent comment ils ont mis au point le procédé d'ultrasons à double fréquence utilisé. Shaun Fletcher, principal auteur, a déclaré : "Les installations traditionnelles de traitement de l'eau ne sont pas entièrement équipées pour traiter la pollution par le BPA. À l'heure actuelle, lorsqu'elles tentent de s'y attaquer, elles se concentrent sur l'élimination à l'aide de boues activées ou par absorption sur du charbon actif. Une fois éliminé de l'eau, le BPA reste présent dans ces boues ou ce charbon et doit encore être éliminé. [...] Nous nous sommes concentrés sur la dégradation active du produit chimique lui-même, sans traitement secondaire. Nous avons pu démontrer pour la première fois que les ultrasons seuls constituent une méthode efficace pour éliminer le BPA de l'eau. Les travaux précédents dans ce domaine nécessitaient de combiner les ultrasons avec des catalyseurs ou d'autres produits chimiques, mais notre approche à double fréquence est beaucoup plus simple." L'équipe espère étendre le procédé au traitement des PFAS.

Sonochemical degradation of bisphenol A: A synergistic dual-frequency ultrasound approach - *Ultrasonics Sonochemistry* Volume 120, September 2025

Comment la réutilisation de plantes polluées devient une solution en agroécologie

Une étude publiée dans *Nature Communications* révèle que les plantes polluées des stations d'épuration, considérées comme des déchets ultimes, peuvent être valorisées sous forme de purin.

Les stations d'épuration végétalisées, également appelées "filtres plantés de roseaux", utilisent principalement des roseaux pour nettoyer les eaux usées domestiques par le biais de la phytoremédiation. De plus en plus répandues à travers le monde en raison de leur faible coût, ces installations génèrent cependant de grandes quantités de tissus végétaux pollués, alors considérés comme des déchets inutilisables. Des chercheurs de l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC - CNRS/Université de Strasbourg) et leurs collègues se sont penchés sur la réutilisation des roseaux et des orties pollués issus de ces stations. Ces végétaux contaminés ont été transformés en purin grâce à un processus de fermentation naturelle sans apport d'énergie, reposant sur une approche simple et fondée sur la nature. Les résultats montrent que cette méthode est un moyen durable d'éliminer 87 à 95 % des polluants organiques persistants présents dans les tissus végétaux. Pour comprendre les mécanismes biologiques en jeu lors de la production de purin, les chercheurs ont utilisé une approche multiomique qui a permis d'identifier un consortium de bactéries et de champignons ayant une activité cellulosique, responsable de la dégradation des polluants.

CNRS

Les eaux usées municipales : ressources pour de nouvelles productions

Les stations d'épuration peuvent être des sources de matières premières pour de nouvelles productions. Dans le cadre du projet KoalAplan, des chercheurs de l'Institut Fraunhofer pour l'ingénierie interfaciale et la biotechnologie IGB

travaillent avec des partenaires pour récupérer des produits de haute qualité à partir des eaux usées municipales. Il s'agit notamment d'ammonium, d'hydrogène et de polyhydroxyalcanoates (PHA), qui peuvent être utilisés pour produire des plastiques biosourcés et biodégradables.

Fraunhofer

Les prochaines années de la recherche sur la légionellose

Les maladies causées par la légionellose sont en augmentation, malgré les efforts pour les endiguer. Un document commun d'un groupe international de chercheurs dans ce domaine montre quelles sont les étapes importantes qui seront nécessaires dans les prochaines années pour contrer l'agent pathogène.

Traduction en français et lien vers l'article original publié dans la revue FEMS Microbiology Reviews - EAWAG

Aquaculture : Mieux recycler les nutriments

Il est possible de réduire les pertes en nutriments dans les systèmes d'élevage aquacole en favorisant leur réutilisation : c'est le principe de la circularité (concept dérivé de l'économie circulaire). Cela permet non seulement de réduire l'impact environnemental négatif des élevages, mais aussi d'en améliorer les performances de production et l'autonomie. Les chercheurs de l'Université de Wageningen (Pays-Bas) et de l'UMR SAS (Sol agro et hydrosystème spatialisation, Institut Agro Rennes-Angers/INRAE) se sont donné comme objectif de proposer un ensemble d'indicateurs quantitatifs permettant d'évaluer le niveau de circularité des nutriments dans différents systèmes aquacoles. Leur étude présente les grands principes, les indicateurs clés et les résultats concrets d'une telle pratique, en comparant les performances de trois systèmes d'aquaculture intégrée : un système en aquaponie, un système biofloc et un système de polyculture en étang, chacun comparé à son équivalent en monoculture.

INRAE

À

INNOVATION

Première démonstration de la destruction à haut débit des PFAS dans le cadre d'un projet pilote

La startup Claros Technologies annonce la réussite de la première démonstration à grande échelle de la destruction à haut débit des PFAS à l'aide de la technologie UV, sur le site de Daikin America Inc. (DAI) à Decatur, en Alabama. Cette étape pourrait représenter une avancée majeure dans les efforts pour éliminer les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS) des flux d'eaux usées industrielles. Au cours du projet pilote, le processus photochimique UV exclusif de Claros a permis de détruire plus de 99,99 % des composés PFAS ciblés, en traitant avec succès plus de 50 000 gallons (soit près de 200 m³) d'eaux usées dans un système à haut débit capable d'atteindre des centaines de gallons par minute. Ce programme pilote démontre que la destruction à grande échelle des PFAS à chaîne longue, courte et ultra-courte à l'aide de la technologie UV est non seulement techniquement réalisable, mais aussi économiquement viable. Michelle Bellanca, PDG et cofondatrice de Claros Technologies, a déclaré : "Ce projet pilote prouve non seulement que la destruction à grande échelle des PFAS est viable aujourd'hui, mais il introduit également une nouvelle norme en matière de durabilité environnementale dans l'ensemble du secteur manufacturier." La prochaine phase des travaux pilotes sera axée sur l'amélioration des capacités d'écoulement et de destruction de la technologie.

Basée à Minneapolis, Claros Technologies a été incubée à l'Université du Minnesota pour devenir un laboratoire et centre d'innovation à service complet pour les PFAS (tests, services analytiques et technologies de destruction).

Un nouveau charbon actif végétal qui repousse les limites de l'adsorption

Le Groupe Bordet, acteur historique du charbon végétal en France, publie un communiqué sur un nouveau charbon actif. Le groupe a engagé de longue date une collaboration avec l'Institut Jean Lamour (IJL), une unité de recherche mixte du CNRS et de l'Université de Lorraine, ayant donné lieu à plusieurs publications académiques de haut niveau. En particulier l'étude "Optimisation de l'élimination des micropolluants grâce à un charbon actif durable", publiée dans le Journal of Environmental Chemical Engineering, mettant en relief les performances et taux d'adsorption d'un charbon actif végétal issu de cette collaboration. D'autres articles sont venus compléter cette avancée : "Facteurs clés dans la sélection, la fonctionnalisation et la régénération du charbon actif pour l'élimination des micropolluants les plus courants dans l'eau potable" (2024) et "Amélioration de la sélectivité du charbon actif densifié et non densifié pour l'élimination des PFAS dans l'eau" (2025). Le groupe poursuit désormais sa collaboration avec ses partenaires pour développer et produire ce charbon actif à l'échelle industrielle, dans le cadre de plusieurs projets menés avec l'IJL et le CNRS : ETERNAL PFAS (2024-2026) visant un charbon actif végétal densifié pour la séquestration ciblée des PFAS à l'échelle semi-pilote et CARB'EAU (2025-2029) visant le développement d'un charbon actif végétal pour la filtration de l'eau potable, l'eau industrielle et l'eau résiduaire urbaine à l'échelle pilote.

Communiqué

Des pailles en plastique pour traiter les terres alcalines

L'équipe du professeur Deng Hongbing de l'Université de Wuhan (province du Hubei) a pour la première fois réussi à traiter des terres alcalines et salines grâce à une méthode d'évaporation solaire utilisant des pailles en plastique, du papier filtre et des films plastiques.

People Daily - images sur X

Lessive spatiale

Face aux défis logistiques de l'espace, une innovation chinoise promet de révolutionner l'entretien des vêtements des astronautes grâce à une technologie de lavage sans eau.

Les vêtements des astronautes se salissent principalement à cause de la sueur, notamment après leurs exercices quotidiens. Une fois devenus trop odorants, les vêtements sont placés dans des capsules pour être brûlés lors de leur retour sur Terre. Pour éviter ce gaspillage, des solutions de lavage en orbite sont recherchées depuis longtemps. Par le passé, des tests ont été réalisés avec des détergents spéciaux ou des méthodes utilisant des vibrations, mais sans succès probant. La nouvelle machine développée par le Centre chinois de recherche et de formation des astronautes utilise seulement 400 ml d'eau par cycle sous forme de brume ultrafine pour nettoyer jusqu'à 800 grammes de vêtements. L'ozone, produit par lumière ultraviolette, remplace le détergent pour désinfecter les vêtements, les rendant utilisables jusqu'à cinq fois. Conçue pour éviter les problèmes liés aux liquides en microgravité, cette machine pourrait être indispensable pour des missions de longue durée.

Le Journal Économique

À

REPLAY

When Nature Can Do the Job : Penser la restauration écologique à grande échelle

L'événement de science-politique "When Nature Can Do the Job - Fostering Co-benefits for People and the Environment in View of the Nature Restoration Regulation" s'est tenu le 19 mars à Bruxelles. Porté par trois projets de recherche européens - REWRITE, WILDCARD et wildE - avec le soutien de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) et de la Société pour la restauration écologique (SER Europe), cette rencontre a réuni 140 participants autour d'un enjeu crucial pour l'avenir de la biodiversité des territoires européens : la restauration des écosystèmes dégradés.

REPLAY disponible sur Youtube

KASAKO

Les GIAHS : systèmes agricoles patrimoniaux d'importance mondiale

Il s'agit de systèmes patrimoniaux vivants habités par des communautés qui entretiennent une relation complexe avec leur territoire. Ces systèmes évolutifs et résilients se caractérisent par une agrobiodiversité remarquable, des connaissances traditionnelles, des cultures et des paysages inestimables, gérés de manière durable par les communautés locales de manière à soutenir leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire. Dans le cadre du programme des systèmes agricoles d'importance mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a désigné une centaine de systèmes dans 29 pays.

Cette liste vient de s'enrichir de trois nouveaux sites dont une ancienne mine de sable ferreux transformée en système agro-sylvo-pastoral en terrasses dans la région d'Okuzumo, au Japon.

FAO

À

ANALYSE

Entre turbines et torrents, la quête d'un débit résiduel optimal

Une fois l'énergie hydraulique exploitée, il ne reste souvent plus qu'un mince filet d'eau pour la nature dans de nombreux cours d'eau. Face au changement climatique et à la perte de biodiversité, les conséquences en sont de plus en plus graves. Dans un rapport, une équipe interdisciplinaire de l'institut fédéral suisse WSL, de l'Université de Zurich et de l'EAWAG fait le point des connaissances et des lacunes à combler. Tobias Wechsler, co-auteur du rapport suggère l'instauration de concessions d'utilisation plus flexibles.

EAWAG

FRANCE INTER

Sale temps pour les champignons

Les champignons, "héros méconnus de la vie sur terre", figurent désormais sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). À La Terre au carré (France Inter) avec Florian Kirchner, chargé de programme Espèces au sein du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), et Coline Deveautour, enseignante chercheuse en écologie et microbiologie à UniLaSalle à Rouen, spécialiste des champignons mycorhiziens.

La Terre au carré

DOCUMENTAIRE

Cargos, la face cachée du fret

Le trafic maritime joue un rôle essentiel au sein de l'économie globalisée. "90 % de tout ce qui est fabriqué ou extrait de la planète passe par la mer". Certains objets de consommation courante voyagent plusieurs fois autour du globe avant de parvenir dans les commerces. Qui sont les acteurs de ce gigantesque trafic ? Quels en sont les enjeux ? Enquêtée dans les coulisses du transport maritime, un milieu opaque, qui engendre de graves atteintes à l'environnement et d'importantes pertes fiscales, liées aux pavillons de complaisance. Un film de Denis Delestrac.

Public Sénat

À

ACTEUR

Philippe DROBINSKI, professeur à l'école polytechnique (IP Paris), directeur de recherche au sein du Laboratoire de Mécanique Dynamique (LMD/IPSL) du CNRS et directeur du centre interdisciplinaire Energy4Climate, vient d'être sélectionné en tant qu'auteur principal du chapitre "Climate information and services" dans le prochain rapport du GIEC.

Philippe Drobinski a récemment confié des articles à H2O.

Tout son parcours sur LinkedIn

À

CONCOURS

Environment&Me 2025

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a dévoilé les lauréats de son concours photo Environment&Me 2025. Lancé en mars, ce concours invitait les photographes de toute l'Europe et des pays partenaires voisins à partager des images illustrant leur lien personnel avec l'environnement, leur façon de le vivre, de le protéger ou d'être influencés par lui dans leur vie quotidienne.

"Sous la surface", des plongeurs guident un filet rempli de déchets marins vers un lieu sûr. Cette image de Henrique Biasi révèle à la fois la complexité du nettoyage sous-marin à Barcelone (Espagne) et le lourd tribut que l'activité humaine fait peser sur la vie marine.

Environment&Me 2025

EXPOSITIONS

Paris

Déserts, la grande exposition du Muséum

Le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris invite à un voyage inédit au cœur des milieux désertiques de notre planète, de l'émblématique Sahara aux déserts polaires, en passant par les déserts de Sonora, d'Atacama, de Gobi... Le point commun à ces milieux : des conditions hors normes a priori hostiles à la vie. Et pourtant, animaux et végétaux y ont développé d'ingénieuses stratégies d'adaptation que le public découvre à travers les spécimens d'une biodiversité surprenante, issus de différentes régions du monde. L'exposition présente également les méthodes déployées par humains pour vivre dans ces environnements contraignants, mais aussi les menaces qu'ils font peser sur ces milieux fragiles. L'occasion par ailleurs de faire découvrir l'expérience du désert comme terrain privilégié de recherche. À travers plus de 200 spécimens et objets de natures variées, pour la plupart issus des riches collections du Muséum, ainsi que des dispositifs mécaniques et multimédias ou de grandes projections, l'exposition offre une approche scientifique, ludique et esthétique de ces milieux fascinants.

Dossier de presse

La Rochelle

Au-delà du visible, une plongée dans le monde sous-marin

Exposition de la plongeuse professionnelle et écologue Lauriane Guérin qui a réalisé une série de photographies sur le phénomène de fluorescence.

Comm'on lab - La Rochelle Université jusqu'en novembre 2025

La Rochelle toujours

Carbone Bleu, quand le littoral et les marais s'en mêlent

Les écosystèmes littoraux de nos côtes sont mis à l'honneur à travers cette exposition entre art et science. Au-delà de leurs valeurs paysagères, les marais, les vasières et les herbiers marins participent à la captation du carbone atmosphérique. Ils sont essentiels à la vie et à la lutte contre le changement climatique. Proposée par le laboratoire Littoral Environnement et Sociétés (LIENSs, CNRS/La Rochelle Université), cette exposition a été réalisée avec une nouvelle scénographie, des œuvres d'art, des vidéos et créations sonores pour une expérience augmentée à la découverte de nos poumons bleus.

Comm'on lab La Rochelle Université jusqu'au 29 novembre - Livret

Londres

Antarctica: The Melting Silence

Une coalition de grandes organisations environnementales du monde entier dévoile Antarctica: The Melting Silence (Antarctique : la fonte silencieuse), une expérience cinématographique immersive révolutionnaire qui plante les lointaines étendues sauvages de l'Antarctique au cœur de Londres. L'installation, réalisée par Alex Wolf et présentée pour la première fois à l'Outernet London dans le cadre du Jour de la Terre, fusionne technologie de pointe et activisme environnemental pour appeler à la protection de 30 % de l'océan Austral d'ici 2030. L'installation pourra être vue jusqu'en avril 2026.

Outernet London

À

MOURIR MOINS BÂTE

Comment les plantes résistent-elles à la sécheresse ?

Les plantes sont très douces en antennes ? Quand l'eau vient à manquer, elles ont plus d'un tour dans leur sac pour faire face aux épisodes de sécheresse ! #1 d'une web série créée par l'INRAE dans le style "Vous mourrez moins bêtes... mais bon, vous mourrez quand même".

Approchez-vous avec l'INRAE

À

Our very existence depends on water

Une petite animation chiffrée, réalisée par la FAO, vient rappeler ceci au public et évoquer les défis liés à l'eau dans l'agriculture.

FAO

Les nanotechnologies du vivant

Développée à partir des travaux du physicien Serge Berthier et du chimiste Bernd Scholhorn, cette série vise à exposer différentes stratégies mises en œuvre par la nature pour se développer, et qui trouvent leur explication à l'échelle nanométrique, invisible à l'œil nu. Chaque épisode de courte durée (4 minutes) est construit autour d'un principe majeur du vivant et illustré par différentes espèces pour lesquelles ce principe est essentiel, vital.

Youtube

À

À

Europe
top

Phénomènes météorologiques extrêmes : L'Europe est-elle prête ?

Alors que les pays européens font face à une nouvelle année de vagues de chaleur, de sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, dans quelle mesure sont-ils prêts et résilients pour y faire face ? Un nouveau produit interactif de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) examine les principaux impacts du changement climatique et les mesures d'adaptation et de préparation. L'évaluation des impacts climatiques et de la préparation examine comment les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt affectent de plus en plus l'Europe. Des cartes et des graphiques interactifs classés par thèmes (Inondations, Canicules, Sécheresses, Feux de forêt, Facteurs climatiques, Préparation) permettent de découvrir ce qui s'est passé dans le passé, ce qui est prévu pour l'avenir et voir des exemples de la manière dont le continent se prépare. L'outil vise à sensibiliser les décideurs européens et le public à la nécessité urgente d'atténuer le changement climatique, de s'y adapter et de renforcer la résilience.

Portail

À

La résilience dans le domaine de l'eau, priorité stratégique du CdR

La session plénière du Comité européen des régions (CdR) du 2 juillet a marqué le lancement officiel de la résilience dans le domaine de l'eau en tant que priorité stratégique de son mandat 2025-2030 par un débat avec Jessika Roswall, commissaire européenne chargée de l'environnement, de la résilience dans le domaine de l'eau et de l'économie circulaire compétitive. Les dirigeants locaux et régionaux et les principaux acteurs européens engagés dans la politique de l'eau signalent un engagement commun à relever les défis croissants liés à l'eau auxquels l'Europe est confrontée.

Le 24 juin, la commission ENVE (Commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie) a nommé Kata Tótt, présidente du CdR, et Juan Manuel Moreno, premier vice-président, co-rapporteurs d'un avis intitulé "La perspective locale et régionale pour améliorer la résilience de l'eau". Cet avis constituera la pierre angulaire d'un plan quinquennal plus large sur la résilience dans le domaine de l'eau, qui impliquera une collaboration étroite entre le CdR et les principaux partenaires institutionnels, notamment la Commission européenne, le Parlement européen, les présidences du Conseil, la Banque européenne d'investissement et un large éventail de parties prenantes dans le domaine de l'eau, ainsi que les villes et les régions situées au-delà du CdR. Dans ce cadre, les membres du CdR sont invités à partager les initiatives locales réussies en matière de résilience dans le domaine de l'eau afin de contribuer à la constitution d'une base de connaissances partagée, de renforcer l'influence des politiques et de démontrer le rôle moteur des villes et des régions de l'UE.

Comité européen des régions

À

ANNONCES

Invitée par le Cercle Français de l'Eau (CFE), Veronica Manfredi, directrice de la pollution zéro, de la résilience de l'eau et des villes vertes à la Commission européenne (DG-ENV) a fait deux annonces intéressantes : d'une part, la tenue en décembre 2025 d'un Forum sur la résilience dans le domaine de l'eau (détails à venir) et, d'autre part, la création en 2026 d'un pôle Eau au sein du programme d'observation Copernicus. Par ailleurs, Madame Manfredi a expliqué la stratégie Stratégie pour une Europe water-resilient.

European Water Resilience Strategy

Pour une Europe "water-resilient", quelles économies potentielles ? - AEE/H2O

À

RECHERCHE

Nouveau projet européen UrbanM20

Le projet UrbanM20 a été officiellement lancé à Copenhague (Danemark) les 11 et 12 juin. Financé par Horizon Europe hauteur de 5 millions d'euros, ce projet de quatre ans vise à fournir des solutions plus intelligentes et basées sur les données pour lutter contre la pollution de l'eau en milieu urbain à travers l'Europe. UrbanM20 s'attachera à développer et comparer les technologies de surveillance et de gestion optimisées par l'IA ; concevoir des modèles de qualité de l'eau adaptés aux usages prévus à l'appui de systèmes de données harmonisés ; concevoir des jumeaux numériques des systèmes d'eau afin d'identifier les points chauds de pollution et d'orienter les interventions en fonction des scénarios

climatiques ; fournir des conseils sur mesure pour la mise en œuvre de stratégies efficaces de surveillance et de gestion.

Dirigé par l'Université technique du Danemark (DTU), le projet rassemble 19 partenaires de 9 pays, réunissant des instituts de recherche, des municipalités, des PME et des autorités chargées de la gestion de l'eau.

À

Le rôle important de la conservation et de la restauration des zones humides dans l'élimination de l'azote dans les bassins fluviaux européens

En Europe, les apports excessifs d'azote menacent les écosystèmes, en particulier les zones humides. À l'aide de données haute résolution sur la répartition des zones humides et les excédents d'azote, une équipe de l'ISPRA (Institut italien pour la protection et la recherche environnementales) a estimé que les zones humides européennes existantes éliminent 1 092 ± 95 kt d'azote par an. La restauration de 27 % des zones humides historiquement drainées pour l'agriculture (3 % de la superficie terrestre), ciblée dans les zones à forts apports d'azote, pourrait réduire de 36 % les charges actuelles d'azote s'écoulant vers la mer, mais avec des coûts potentiels pour la productivité agricole. Une stratégie plus efficace consiste à cibler la restauration des zones humides sur les terres agricoles devant être abandonnées d'ici 2040, ce qui permettrait de réduire la charge de 22 % et aux grands fleuves que sont le Rhin, l'Elbe ou la Vistule d'atteindre les objectifs de qualité de l'eau avec un impact agricole minimal. En conclusion, les auteurs soulignent que la restauration des zones humides est une solution rentable et pertinente sur le plan politique qui, si elle est ciblée spatialement, peut améliorer considérablement la qualité de l'eau tout en soutenant les objectifs plus larges de l'Union européenne en matière de climat, de biodiversité et de durabilité agricole.

The important role of wetland conservation and restoration in nitrogen removal across European river basins, L.E. Bertassello et al. - Nature Water en OPEN ACCESS

À quel point les Européens ruraux rejettent-ils l'action climatique ?

En Europe, les politiques climatiques sont de plus en plus contestées, que ce soit dans l'arène politique ou par certains groupes sociaux. Est-ce davantage le cas dans les territoires ruraux, et pourquoi ? C'est la question explorée par Théo Tallent, doctorant au Centre d'études européennes et de politique comparée (UMR 8239 - CNRS/Sciences Po), dans une étude récemment publiée par la revue West European Politics. En exploitant les données de deux enquêtes, il montre qu'il existe un écart de soutien à certaines mesures entre les habitants urbains et ruraux. Un résultat porteur de conséquences pour l'action publique.

CNRS

À

FRANCE

Censure de la loi Duplomb par le Conseil constitutionnel

Une consécration de la Charte de l'environnement qui ouvre la voie à de nouvelles procédures

La décision des Sages renforce le droit, pour chacun, "de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé" prévu par le bloc constitutionnel. C'est une nouvelle jeunesse pour les vingt ans de la Charte de l'environnement. Ce texte, reconnaissant les droits et les devoirs fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement, a été promulgué en mars 2005. Mais il est resté longtemps peu utilisé par les juges... en réalité, jusqu'à ce jeudi 7 août, lorsque le Conseil constitutionnel s'est appuyé sur l'article premier de la Charte pour motiver sa décision de censurer l'article 2 de la loi Duplomb, qui prévoyait la réintroduction sous conditions de l'acétamipride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes. Cette décision est historique, selon certains experts. France Info nous explique pourquoi.

France Info - La Décision du Conseil constitutionnel

À

PFAS

Une plateforme et une carte interactive

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, fait plusieurs annonces concernant la lutte contre la pollution liée aux PFAS. D'abord, la mise en ligne des 2,3 millions d'analyses portant sur les rejets de PFAS dans l'eau. Cette publication en open data est un geste inédit en France et en Europe. Par ailleurs, en application de la loi du 27 février dernier, est annoncé le lancement à venir d'une consultation du public sur deux projets de décrets : d'une part sur l'interdiction des PFAS dans des objets de la vie courante (farts, textiles et cosmétiques), d'autre part sur l'adoption d'une trajectoire de réduction des émissions industrielles de PFAS à horizon 2030.

La loi du 27 février 2025 visant à protéger la population des risques liés aux substances PFAS fixe le principe d'interdire l'usage des PFAS dans les cosmétiques, les farts et les textiles (à l'exception de certains textiles aux usages spécifiques). Son entrée en vigueur nécessite toutefois un décret qui détermine les seuils de concentration à partir desquels l'interdiction s'applique, ainsi que la liste plus précise des produits textiles exemptés de ces interdictions. C'est l'objet d'un premier projet de décret soumis à la consultation du public. La ministre retient le principe de seuils ambitieux, issus du projet d'interdiction des PFAS en cours d'examen au niveau européen. La même loi prévoit également l'adoption d'une trajectoire nationale de réduction des rejets industriels de PFAS dans l'eau qui doit tendre vers zéro d'ici 5 ans. Le deuxième projet de décret définit cette trajectoire nationale de réduction, annuelle et progressive pour l'ensemble du parc industriel. Il ne se substitue pas à l'action des préfets et de l'inspection des installations classées sur le terrain, site par site, afin de déterminer les suppressions ou réductions de rejets des PFAS et décider une trajectoire individuelle, qui est opposable aux exploitants concernés. La consultation du public sur ces deux projets de décrets se déroulera sur plusieurs semaines, afin de laisser la possibilité à l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises concernées, d'en prendre connaissance, d'identifier et signaler d'éventuels commentaires ou difficultés sur ces projets de textes et de se préparer à leur mise en œuvre.

Par ailleurs, Agnès Pannier-Runacher annonce la mise en ligne d'un nouvel outil de visualisation cartographique réunissant les données de surveillance des PFAS dans les eaux françaises, conformément à l'engagement pris dans le plan d'action interministériel d'avril 2024. Accessible à tous, cette première cartographie constitue une avancée majeure pour la transparence, la connaissance et la mobilisation autour des enjeux liés à ces substances. Laboratoire par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), cet outil permet de consulter la répartition des points de surveillance pour les eaux douces, (cours d'eau, nappes phréatiques, lacs), les eaux potables et les eaux industrielles et d'accéder aisément aux résultats de plus de 2,3 millions d'analyses. L'outil sera mis à jour régulièrement et permettra d'accompagner les évolutions réglementaires : à partir de janvier 2026, la surveillance des PFAS dans l'eau potable deviendra généralisée conformément à la directive européenne transposée en droit français.

Plateforme PFAS - Carte interactive des PFAS

Premières consultations publiques sur les décrets d'application de la loi PFAS

La loi n° 2025-188 visant à protéger la population des risques liés aux substances PFAS a été adoptée il y a six mois. Depuis, deux premiers projets de décrets ont été ouverts à la consultation publique : un premier projet de décret encadrant l'interdiction des PFAS dans les textiles, les chaussures, les cosmétiques et le fart ; et un deuxième projet de décret visant à définir la trajectoire de réduction des émissions de PFAS via les rejets aqueux industriels. Les contributions doivent être déposées avant le 05 septembre.

Projet de décret d'application de l'article 1 de la loi n° 2025-188 du 27 février 2025 visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles

Projet de décret relatif aux modalités de mise en œuvre de la trajectoire nationale de réduction progressive des rejets aqueux de substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles des installations industrielles

Lien utile pour mieux comprendre ceci - À l'attention des Futurs

Mise en consultation du projet de décret relatif à la TRACC

Publié le 10 mars dernier, le Plan national d'adaptation au changement (PNACC) définit les actions nécessaires à l'adaptation de la France à un réchauffement de +4 °C d'ici 2100, scénario prévu par les scientifiques. Il repose sur une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC), que l'arrêté et le décret mis en consultation du 5 septembre au 1er octobre visent à inscrire dans le code de l'environnement.

Documents et liens - À l'attention des Futurs

À

BIODIVERSITÉ

Premières introductions de Visons d'Europe

Dans le cadre du Plan national d'actions en faveur du Vison d'Europe, les premières introductions dans le milieu naturel français de Visons d'Europe élevés en captivité sont mises en œuvre depuis début août. Ces premières lâches sont que la première étape d'une vaste opération qui a pour objectif de réintroduire une centaine d'individus d'ici à 2031.

Vidéo et dossier pédagogiques - À l'attention des Futurs

À

Appel à projets Coup de pouce SINAPCE

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP), l'OFB coordonne l'animation du réseau national de Sites innovants pour des activités en aires protégées compatibles avec les enjeux écologiques (SINAPCE). Ce réseau vise à favoriser et diffuser les "bonnes pratiques" dans les aires protégées françaises.

Pour impulser et soutenir financièrement des actions concrètes d'amélioration de la compatibilité entre un panel défini d'activités humaines et les enjeux écologiques des territoires marins, littoraux et terrestres au niveau national, l'OFB lance l'appel à projets Coup de pouce SINAPCE. Les projets présentés doivent répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants : Mettre en place et accompagner des mesures de réduction et/ou d'évitement de l'impact des activités humaines sur les enjeux écologiques locaux ; Expérimenter des méthodes d'amélioration de la compatibilité activité humaine - biodiversité ; Diffuser des bonnes pratiques en termes de compatibilité activité humaine - biodiversité dans les réseaux d'aires protégées au niveau national.

Départ des candidatures - 30 septembre 2025

À

RAPPORT CONJOINT IGF/IGEDD

Moyens publics et pratiques dommageables à la biodiversité

La biodiversité s'effondre, en France et dans le monde. Ce constat est largement partagé par le monde scientifique. Pour y faire face, la France a défini en 2023 une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) pour 2030, afin de réaliser l'identification, la réorientation voire la suppression progressive des subventions nocives pour la biodiversité. L'Inspection générale des finances (IGF) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) ont examiné les moyens publics à destination des secteurs suivants : agriculture, foresterie, pêche, transport maritime, production énergétique, aménagement du territoire, secteurs dont les activités ont un impact connu sur la biodiversité. Sur plus de 92 milliards d'aides publiques examinées, 37 milliards méritent d'être réexaminées, dont 20 milliards en priorité. Cela représente près de 750 dispositifs étudiés, pour plus de 250 à réexaminer. Ces montants identifient des financements qui permettent le maintien de pratiques dommageables à la biodiversité et/ou qui ne sont pas suffisamment documentés quant à leurs effets sur la biodiversité. A ces deux titres, elles méritent d'être réexaminées.

Synthèse, rapport et annexes - IGF

Voir aussi l'article de la revue Alternatives économiques

À

À% TUDES

Eaux pluviales : Les bénéfices des dispositifs sous l'angle des services écosystémiques

La gestion durable des eaux pluviales qui consiste à favoriser l'infiltration rapide dans les sols au moyen de solutions telles que les solutions fondées sur la nature, apporte de nombreux bénéfices. Avec la Communauté d'agglomération de La Rochelle, le CEREMA a étudié les dispositifs existants et identifié de nouvelles solutions pour développer les services écosystémiques avec un objectif de "zéro rejet".

Constats et recommandations - CEREMA

L'INRAE consacre un dossier à la bioéconomie

La bioéconomie propose de remplacer les matériaux et l'énergie d'origine pétrosourcée par leurs équivalents issus de biomasse renouvelable, qu'il s'agisse de cultures dédiées (chanvre, sorgho, cultures intermédiaires à vocation énergétique) ou de biodéchets (déchets agricoles, déchets des industries agroalimentaires, déchets urbains, eaux

usées). Cette transition majeure n'est pas un simple changement de ressources mais nécessite de prendre en compte, de la production jusqu'à la consommation, l'utilisation et la transformation optimale de ces matières premières variées et de leurs coproduits. Face à ces défis, l'INRAE a identifié 4 questions qui structureront ses travaux futurs : Comment produire et mobiliser plus de biomasse sous contrainte climatique tout en préservant écosystèmes et ressources ? Comment optimiser la transformation des biomasses dans toute leur diversité ? Comment assurer le recyclage des matériaux afin de boucler les cycles biologiques du carbone, de l'azote et du phosphore ? Comment anticiper, organiser et gérer les flux, les changements et les marchés dans un contexte d'incertitude ? Pour répondre à ces questions, il sera nécessaire de développer l'acquisition massive de données et leur traitement afin de proposer des solutions optimales adaptées aux différentes échelles.

Dossier INRAE

Labels : Impact des modes de production sur la biodiversité

Depuis 2021, la France envisage d'instaurer un affichage environnemental pour les produits et services afin d'informer les consommateurs sur l'impact de leurs achats. Le but est de les orienter vers des choix plus durables et d'inciter les producteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Une étude menée par l'INRAE et l'IFREMER, restituée le 30 avril 2025, a exploré les effets de notre alimentation sur la biodiversité. En analysant les pratiques et les cahiers des charges de 13 labels liés à l'agriculture, l'aquaculture et la pêche, elle propose des pistes pour mieux intégrer la biodiversité dans les labels et les politiques publiques.

INRAE

À

OUTILS

AgroMetInfo 2.0, une application météo-climat sur mesure pour l'agriculture

L'accélération du changement climatique avec ses lots de sécheresses, de canicules et de fortes précipitations affecte fortement l'agriculture. Face à ces aléas, les agriculteurs ont besoin d'apprécier les conditions météorologiques de l'année en cours par rapport aux situations passées et d'évaluer leur impact potentiel sur le développement des cultures, afin d'adapter leurs pratiques et sécuriser leur rendement de leur production. L'INRAE a développé un outil web de cartographie agroclimatique couvrant la France métropolitaine, à destination des agriculteurs et des conseillers agricoles mais aussi accessible à toute personne intéressée. L'application AgroMetInfo 2.0 permet de suivre au quotidien, à l'échelle locale comme nationale, l'évolution d'un panel d'indicateurs agroclimatiques calculés pendant les périodes d'intérêt pour les cultures d'hiver (type blé tendre) et de printemps (type maïs) et de les comparer aux conditions climatiques des 30 dernières années, tout en offrant une visualisation rapide des situations extrêmes, telles que le gel et les canicules.

Pour plus de précision, AgroMetInfo avait été développé en 2019 pour fournir des éléments d'information sur les conséquences agricoles des épisodes de sécheresse, offrant des informations en temps réel sur l'évolution des conditions agroclimatiques dans un contexte de changement climatique. Capitalisant sur ces acquis, la version AgroMetInfo 2.0, qui vient d'être livrée, permet d'évaluer à l'aide d'indicateurs agroclimatiques simples (tels que le nombre de jours de gels ou de jours chauds à très chauds), les conditions météorologiques de l'année en cours, en les comparant à la normale climatique de référence (1991-2020). Elle utilise pour cela des données météorologiques spatialisées (l'analyse SAFRAN) produites chaque jour par Météo France sur le territoire métropolitain, agrégées à l'échelle des "petites régions agricoles" (ou PRA, de taille intermédiaire entre la commune, zone trop petite pour présenter des résultats et le département, zone trop hétérogène, qui sont au nombre de 713 en France métropolitaine). Toutes les données sont consultables sous forme de cartes ou de graphiques interactifs, en libre accès.

AgroMetInfo 2.0

ARBOSCORE : Évaluer les services écosystémiques perdus ou apportés par les différentes espèces

Exploitant les bases de données de l'application S&S (Services écosystémiques rendus par les arbres, modulés selon essences), l'outil ARBOSCORE permet d'évaluer les services écosystémiques rendus par des aménagements arborés existants et de comparer différents scénarios d'abattage et/ou de remplacement d'espèces à l'occasion de projets de (ré)aménagements futurs. Il permet également d'enrichir l'outil S&S en offrant une analyse approfondie des services écosystémiques générés par les aménagements arborés. Il évalue non seulement les espèces plantées mais également la surface dédiée à ces aménagements.

Cet outil a été conçu par le CEREMA pour répondre à un des objectifs exprimés par Bordeaux Métropole à l'occasion du programme métropolitain "Plantons 1 million d'arbres". Il s'agissait de caractériser les services rendus entre aménagements existants et aménagements projetés afin d'évaluer les gains et les pertes éventuels associés.

CEREMA

À

REPLAYS

À la recherche de la bonne échelle pour l'eau potable et l'assainissement

La question de la bonne échelle territoriale pour organiser les services d'eau potable et d'assainissement reste plus que jamais au cœur des préoccupations des collectivités. Un sujet d'autant plus stratégique que l'abrogation récente de la loi imposant le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement redonne davantage de liberté aux territoires pour structurer leurs services selon leurs réalités locales.

Replay des deux journées techniques organisées par l'Agence Adour-Garonne

À

LA RECHERCHE PARTAGÉE

03-15 octobre 2025 : les visites insolites du CNRS

Le CNRS offre l'opportunité unique d'accéder à des laboratoires et plateformes expérimentales habituellement fermés au public. Plus de 90 visites insolites sont proposées dans toute la France hexagonale et en Guyane. Ne ratez pas le tirage au sort : vous n'avez que jusqu'au 17 septembre pour tenter votre chance !

CNRS

Comprendre le rôle des lacs dans le cycle du carbone

Au fond des lacs, les sédiments conservent la mémoire du passé : variations du climat, empreintes des activités humaines, marqueurs des bouleversements écologiques. À l'UMR CARRETEL (unité mixte INRA/Université Savoie Mont Blanc qui étudie les écosystèmes aquatiques alpins dans un contexte de changement), Jean-Philippe Jenny s'attache à décrypter ces signaux enfouis et développe des approches couplées de modélisation et de paléolimnologie, la science qui étudie les sédiments des lacs.

INRAE

Mesurer l'invisible pour anticiper les risques liés aux glaciers

Mylène Bonnefoy-Demongeot, glaciologue et cartographe à l'Institut des Géosciences de l'environnement, observe, mesure et documente les glaciers depuis presque dix ans pour mieux comprendre leurs évolutions face au changement climatique. Depuis les hauteurs du glacier Blanc jusqu'aux laboratoires de Grenoble, elle participe activement à la surveillance de ces milieux sensibles avec un objectif : anticiper les risques naturels liés à l'eau en montagne - crues glaciaires, poches d'eau, avalanches - et apporter des outils concrets aux collectivités locales.

INRAE

Mieux équiper les territoires face aux risques de crues

Guillaume Piton connaît les torrents de montagne de l'intérieur. Ingénieur hydraulicien de formation, il se consacre à la recherche sur les risques naturels en montagne. À la croisée du terrain, de la modélisation et de l'ingénierie, il décrypte les crues torrentielles. Ses travaux, menés en lien étroit avec les acteurs publics, alimentent directement les stratégies de prévention et de résilience : de la tempête Alex à la crue de La Bourde, il accompagne les territoires dans l'analyse des événements extrêmes et la reconstruction durable.

INRAE

Comprendre et prévenir la pollution lors des inondations urbaines

Clément Fagour, post-doctorant en mécanique des fluides au sein de l'unité de recherche RiverLy, a exploré durant sa thèse les coulisses des inondations urbaines, là où l'eau charrie aussi des pollutions invisibles. À l'interface entre recherche expérimentale, climat et données ouvertes, il met la science au service des territoires.

INRAE

Des filtres plantés pour l'assainissement rural

Stéphanie Prost-Boucle, ingénieure d'études au sein de l'unité REVERSAAL (Réduire Réutiliser Valoriser les ressources des eaux résiduaires), incarne une ingénierie de terrain, engagée, notamment en appui aux petites et moyennes collectivités. Comment répondre à l'enjeu crucial de l'assainissement dans des milliers de communes rurales, souvent délaissées ?

INRAE

À

Appel à projets Pure Ocean 2026

L'appel à projets 2026, sous l'appellation "Pure Ocean Challenges", se focalise sur quatre grands thèmes en lien avec les "10 Ocean Decade Challenges" des Nations unies : Comprendre et combattre les pollutions marines ; Protéger la biodiversité et restaurer les écosystèmes marins dégradés ; Renforcer la résilience des écosystèmes marins et des peuples qui en dépendent face au changement climatique ; Améliorer notre connaissance du système océan. Les projets soutenus doivent intégrer une dimension innovante - technologique, sociale, d'exploration ou inspirés par la nature. Une attention particulière sera portée aux projets : proposant des alternatives aux plastiques pétroliers ;

mobilisant les technologies de l'espace, notamment contre la pêche illégale ; étudiant le vivant dans les grands fonds marins ainsi qu'aux projets conduits sur le littoral français (Atlantique, Méditerranée, Corse).

Depuis 2019, le fonds de dotation Pure Ocean a soutenu 34 projets innovants.

Phase 1A - 1er octobre 2025

À

ACTEURS

Villes et territoires : L'ASTEE appelle à des solutions pragmatiques

Le 104^e congrès de l'ASTEE s'est tenu du 2 au 5 juin à Toulouse, en présence de plus de 700 congressistes. Face au nouveau régime climatique, l'adaptation indispensable des services d'eau et des déchets était au cœur des discussions. Lors de la session d'ouverture, Pierre Hirtzberger, président a ainsi rappelé que "les conséquences du changement climatique sont connues de tous" et qu'il convenait d'accélérer "la mise en place de solutions pragmatiques au bénéfice de tous, décideurs et usagers."

Au sein d'un programme dense, une session portant sur les micropolluants et les procédés de traitement fut particulièrement suivie. Ces substances organiques (résidus pharmaceutiques, pesticides et biocides, composés chimiques, PFAS...) sont en effet de plus en plus surveillées et réglementées de par l'évolution réglementaire (arrêté d'octobre 2022 pour l'eau potable ; DERU-2 de novembre 2024 pour les eaux usées). D'où une prise en compte de plus en plus forte et des procédés de traitement qui se développent. Les échanges ont montré notamment que ce sujet est en constante évolution et qu'une filière de traitement se définit au cas par cas, en fonction des polluants présents dans l'environnement local et de leurs interactions. Les intervenants ont mis en lumière la nécessité de combiner plusieurs procédés entre eux, permettant dans certains contextes un meilleur résultat, et rappelé que la prise en compte du devenir des rejets devait faire l'objet d'études spécifiques. La table ronde recherche-action était dédiée cette année à l'importance des données de terrain. Une gestion territoriale efficace de l'eau et des déchets suppose en effet une collecte de données précise et leur bon usage pour orienter les innovations et permettre une adaptation locale durable. Animée par Ariëttienne Paul (INSA Toulouse et président du Comité de la recherche de l'ASTEE), cette session a montré toute l'importance de la collecte de données, à différentes échelles, pour développer des solutions efficaces et intelligentes, à travers deux retours d'expérience de partenariats opérationnels/chercheurs concernant : les innovations pour lutter contre la surchauffe urbaine (avec l'exemple du projet national ISSU - Innovations et solutions pour lutter contre la surchauffe urbaine) ; et l'utilisation de données spatiales et l'usage de la télédétection appliquées à la gestion optimisée des eaux et des déchets, avec des intervenants du CEREMA, du Centre européen de recherche et de formation avancée en calcul scientifique (CERFACS) et d'Artelia.

Prix de l'ASTEE : Trois nouveaux lauréats - Le sujet des micropolluants était l'une des thématiques des Prix de l'ASTEE, remis à l'occasion de la session Innovation. Trois lauréats ont pu exposer leurs travaux et recevoir leur prix : Ariëttienne, docteure et ingénieure en génie civil et urbanisme (INSA Lyon), pour sa thèse sur le devenir des micropolluants intitulée "Transferts et processus associés aux résidus de médicaments humains et vétérinaires et aux biocides des boues urbaines et des lisiers utilisés comme fertilisants" et développée dans le cadre du programme de recherche RISMEAU sur les ressources en eau du bassin versant de l'Arve (Alpes) ; Mathis Messenger, chercheur en hydrogéologie et géographie (Ecoflows INRAE-Université Claude Bernard Lyon 1 et McGill University), pour sa thèse intitulée "Vers l'intégration des cours d'eau non pérennes dans la gestion durable des écosystèmes d'eau douce" ; Suzanne Catteau, géomaticienne, qui a reçu le Prix spécial du jury pour sa thèse intitulée "Bulles de dialogue et cellules raster. Spatialiser les fonctions et le fonctionnement des zones humides par SIG dans le bassin Rhône-Méditerranée Corse.

Démission collective à la MRAe Île-de-France

Le 16 juillet, les membres de la Mission régionale d'Autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France ont annoncé leur démission collective. Leur décision annonce la perte d'indépendance de leur instance, pourtant essentielle pour évaluer

l'impact environnemental de projets publics ou privés, comme l'exigent les directives européennes.

La MRAe est une instance indépendante, rattachée au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), qui fait partie du ministère de la Transition écologique. Elle a été créée pour renforcer l'indépendance de l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes soumis à autorisation (routes, zones d'aménagement, infrastructures industrielles, plans d'urbanisme, etc.). La MRAe Île-de-France se compose de cinq membres permanents issus de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), et de quatre membres associés, experts extérieurs reconnus. En principe, la MRAe doit pouvoir travailler librement avec un service de l'État, sans ingérence de l'État. Mais en Île-de-France, ce lien s'est progressivement dégradé, au point d'empêcher l'examen de certains dossiers. Depuis fin 2024, la MRAe estime avoir perdu son autorité fonctionnelle sur ce service, ce qui remet en cause la légalité de son fonctionnement. Pour rappel, la MRAe a publié au cours des derniers mois des avis remarquables sur Green Dock, mégasite logistique en bord de Seine à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) ou sur le plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUb) de Paris par exemple.

Dans un second communiqué, il est précisé que "compte tenu de la mission collective de la MRAe intervenue le 16 juillet, et pour laisser toutes les chances de reconstruction à une nouvelle équipe", les démissions de Philippe Schmit, président, et de Sylvie Banoun, présidente par intérim, ont pris effet au 21 juillet.

Communiqué

À

Guillaume Hoeffler, nouveau directeur de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse pour la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand Est

Depuis le 1er septembre 2025, Guillaume Hoeffler, ingénieur en chef des eaux, des ponts et des forêts, est le nouveau directeur de la délégation de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à Besançon. Il succède à François Rol, aujourd'hui directeur de l'agence études et travaux Bourgogne-Franche-Comté de l'Office national des forêts.

À

Industrie

La startup suisse Oxyle annonce le lancement en France de ses solutions modulaires

Ces solutions sont conçues pour éliminer les PFAS les plus difficiles à traiter dans l'eau, y compris les composés à chaîne courte et ultra-courte.

Malgré les progrès du traitement de l'eau, la pollution des PFAS demeure l'un des défis les plus complexes, en particulier pour les composés à chaînes courtes et ultra-courtes qui échappent encore aux méthodes conventionnelles. Dissous dans l'eau, ils traversent les systèmes classiques en raison de leur forte solubilité, de leur faible affinité de sorption et de leur exceptionnelle stabilité chimique. Depuis plus de cinq ans, Oxyle collabore avec des chercheurs, des partenaires industriels, des entreprises de pollution et des collectivités. Sur cette base, l'entreprise a développé un portefeuille d'innovations propriétaires et de technologies conçues pour relever avec efficacité les défis les plus complexes liés aux PFAS. Les trois technologies sont : 1. une technologie de fractionnement par mousse qui sépare et concentre les PFAS ; 2. une technologie de réduction photochimique qui dégrade et défluore les PFAS, y compris les chaînes courtes et ultra-courtes ; 3. une plateforme de suivi en temps réel fournissant des données continues sur l'efficacité du traitement. Ces trois technologies peuvent faire l'objet d'une intégration modulaire pour s'adapter aux besoins spécifiques de chaque projet.

Oxyle

À

ACTIONS

PFAS & Pratiques commerciales trompeuses

FNE, GÃ©nÃ©rations Futures et l'ACLIC portent plainte contre SEB/TEFAL

Dans une campagne publicitaire de 2024 mais aussi sur son site Internet aujourd'hui, Tefal, marque du groupe SEB, assure que les revÃ©tements antiadhÃ©sifs de ses poÃªles sont reconnus comme sÃ©rs car contenant du PTFE (polyÃ©trafluoroÃ©thylÃ©ne) et non des PFOA, d'autres PFAS interdits. Elle omet de mentionner le risque de rejets dans l'environnement de substances en raison de l'utilisation de PTFE tout au long du cycle de vie des produits ainsi que les risques sur la santÃ© lors de l'utilisation des poÃªles de la marque. France Nature Environnement (FNE), GÃ©nÃ©rations Futures et l'Association citoyenne et laÃ¯que des consommateurs (ACLIC) dÃ©posent plainte pour pratiques commerciales trompeuses devant le parquet de Paris et fournissent plusieurs Ã©tudes scientifiques contredisant la communication de SEB.

FNE

Climat : 700 activistes formÃ©s pour la rentrÃ©e

AprÃ¨s neuf jours de formation, d'Ã©changes et de festivitÃ©s, le Camp Climat a fermÃ© ses portes dimanche 3 aoÃ»t dernier Ã Nantes. Venus de toute la France, les 700 participants sont repartis motivÃ©s et ambitieux pour la suite. Au fil de 180 sessions de formation, ils se sont outillÃ©s pour l'action citoyenne, avec en ligne de mire les Ã©lections municipales de 2026. Alternatiba et ANV-COP21, organisateurs de l'Ã©vÃ©nement, leur donnent d'Ã©jÃ un premier rendez-vous le 28 septembre pour une marche Climat, Justice, LibertÃ©s.

Alternatiba - ANV-COP21

À

ARTOIS-PICARDIE

Wattrelos-Leers

Pose la premiÃ¨re pierre de la station d'Ã©puration

La Métropole Européenne de Lille (MEL) a organisé le 28 août la cérémonie officielle de pose de la première pierre de la future station d'épuration de Wattrelos-Leers. L'événement a réuni Damien Castelain, président de la MEL, Dominique Baert, maire de Wattrelos, Jean-Philippe Andries, maire de Leers, Isabelle Matykowski, directrice générale de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, ainsi que les représentants du groupe Saur et de ses filiales, parmi lesquels Émilie Le Vaillant, vice-présidente Saur France Nord-Est, et Hugo Bardi, président de Saur Water Engineering et de Stereau, aux côtés des entreprises membres du groupement désigné pour réaliser les travaux, dont NGE. Ce temps fort symbolise le lancement d'un chantier stratégique pour le territoire, qui compte parmi les plus grands projets de modernisation d'une station d'épuration en France au cours de la prochaine décennie.

La station d'épuration de Wattrelos, mise en service en 1986 et conçue au début des années 2000, traite aujourd'hui les eaux usées de près de 417 000 équivalents-habitants répartis sur 15 communes de la MEL et sur la commune de Mouscron (Belgique). Avec ce projet d'extension-reconstruction, sa capacité passera à 511 500 équivalents-habitants d'ici 2031, soit une augmentation de plus de 20 %. La future station offrira une capacité de traitement portée de 3,3 m³/s à 10,3 m³/s grâce à la création d'une nouvelle filière de 7 m³/s dédiée aux temps de pluie ; un bassin de stockage de 30 000 m³, soit l'équivalent de 10 piscines olympiques, permettra de mieux gérer les fortes pluies. Une insertion paysagère exemplaire sera réalisée avec la création de 4 hectares de prairies fleuries et le renforcement de la trame bocagère pour favoriser la biodiversité. Est également prévue l'intégration potentielle de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour des usages locaux. La nouvelle station de Wattrelos-Leers sera productrice nette d'énergie grâce à un bouquet technologique unique : la méthanisation des boues issues de l'épuration produisant 11 GWh/an de biométhane, soit la consommation annuelle de 2 800 habitants ; un potentiel énergétique des boues sèches représentant 14 GWh/an ; la récupération de chaleur fatale (2,2 GWh/an), couvrant les besoins de la station et équivalant au chauffage de 1 500 logements ; 6 000 m² de panneaux photovoltaïques et des turbines hydroélectriques couvrant plus de 10 % des besoins en électricité. Par ailleurs, la station sera approvisionnée à 100 % en électricité verte. La station deviendra ainsi l'une des plus grandes stations à énergie positive de France. La station d'épuration intégrera des dispositifs pensés pour le confort et la qualité de vie des riverains : captation et traitement des odeurs à la source, confinement des équipements bruyants, alimentation du processus intégralement en eau réutilisée, un séchage optimisé des boues réduisant les volumes de transport de plus de 1 000 camions par an.

Le projet représente un montant global de près de 293 millions d'euros, dont 200 millions d'euros d'investissement pour les travaux et 93 millions d'euros pour l'exploitation pendant 12 ans confiée à Saur France. Le financement prévoit des subventions de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (45 millions d'euros de subventions et 30 millions d'euros d'avances remboursables) et du FEDER (6 millions d'euros pour le volet énergétique). Mise en service progressive en 2029-2030 pour une pleine exploitation courant 2031.

À

RHIN-MEUSE

22 acteurs alsaciens s'engagent à préserver les prairies

Ce jeudi 3 juillet à Muttersholtz, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, le SDEA Alsace-Moselle, Colmar Agglomération et le PETR Silestat Alsace Centrale ont officiellement signé le plan Herbe Ried Vivant. Cette convention de partenariat (2025-2030) trace une feuille de route ambitieuse et collective pour enrayer la disparition des prairies et le déclin de l'élevage à l'herbe dans le Grand Ried d'Alsace. Autour d'eux, 17 acteurs - industriels, collectivités et partenaires de l'amont à l'aval des filières agricoles - sont engagés comme partenaires du programme. Tous partagent un même constat : l'urgence d'agir pour préserver un territoire d'exception et soutenir un modèle agricole résilient, écologique et économiquement viable. Le plan rassemble les acteurs autour de 4 objectifs principaux : Préserver, développer l'élevage à l'herbe et le rendre attractif pour la pérennité des prairies ; Accompagner par des dispositifs techniques et financiers les actions et projets individuels ou collectifs d'éleveurs du territoire ; Construire des projets favorables au développement de modèles économiques viables pour la préservation des prairies et de la biodiversité floristiques et faunistiques de nos territoires ; Favoriser l'expérimentation, la communication et le retour d'expériences pour essaimer les actions concrètes et vertueuses, tant sur le plan humain, écologique et économique. Il pose sur une gouvernance inclusive et opérationnelle, avec un comité de pilotage stratégique et un comité technique ouvert aux partenaires volontaires. Il s'accompagne d'un dispositif de suivi, d'indicateurs d'impact, et d'un engagement en faveur de la communication et de la valorisation des résultats.

Rhin-Meuse

À

PFAS : Une aide exceptionnelle pour sécuriser l'alimentation en eau potable

Entre urgence sanitaire, restauration écologique et pilotage budgétaire, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, réuni à Strasbourg, a débattu et adopté des décisions structurantes et valide une aide exceptionnelle dérogoratoire pour sécuriser l'alimentation en eau potable à Saint-Louis Agglomération, dans le Haut-Rhin.

Face à une situation sanitaire urgente liée à la présence de substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS) dans l'eau potable de 11 communes de Saint-Louis Agglomération, le conseil d'administration a débattu de la possibilité d'un soutien financier exceptionnel pour accompagner la mise en œuvre d'une solution de traitement pérenne. Les analyses menées en 2023 ont révélé des concentrations de PFAS supérieures aux seuils réglementaires, affectant l'alimentation en eau de près de 60 000 habitants. Cette pollution est liée à l'usage historique de mousses anti-incendie sur la plateforme portuaire de Bâle-Mulhouse. Un débat riche a eu lieu à l'issue de l'exposé des motifs. Les membres du conseil d'administration ont en particulier exprimé leurs interrogations, notamment sur la possibilité d'une interconnexion avec le réseau suisse ou sur l'impact de la décision au regard d'autres situations pour lesquelles les aides curatives sont exclues. D'autres administrateurs ont tenu à souligner le caractère très encadré de la démarche proposée, qui implique à la fois l'industriel responsable et la collectivité, cette dernière étant invitée à engager une réflexion de plus long terme sur son schéma d'alimentation en eau potable. Jacques Witkowski, président du conseil d'administration, préfet de la région Grand Est, a répondu à chacune de ces questions en apportant des précisions, en soulignant l'importance de poursuivre les investigations en termes de connaissance "du panache de pollution". Il a indiqué par ailleurs, que la préfecture, sera solidaire et interviendra dans le financement de ce projet à hauteur de 500 000 euros.

Rhin-Meuse

À

Systèmes d'assainissement

Un modèle de diagnostic à disposition

Les collectivités locales sont en première ligne pour gérer les systèmes d'assainissement collectif. Cette mission est essentielle en particulier pour la reconquête de la qualité des cours d'eau puisque plus d'un tiers encore dégradés par les rejets d'assainissement selon l'état des lieux 2025 mené par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Elle s'accompagne d'obligations réglementaires croissantes, notamment en matière de suivi de la performance. Pour les aider, l'ASCOMADE, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse propose un modèle de collecte de données personnalisables.

Les détails

À

Rhône-Méditerranée Corse

Annecy

Chantier stratégique au cœur du centre historique

Sade, filiale du groupe de NGE, a été mandatée par Grand Annecy Agglomération pour renouveler une conduite d'eau potable à 11 mètres de profondeur sous le centre historique de la ville et sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération. C'est un groupement 100 % issu du groupe de BTP qui assurera cette opération en mobilisant les expertises travaux spatiaux hydrauliques, canalisations, fondations, génie civil et terrassement.

Au regard du contexte géologique et de la densité urbaine dans lesquels s'inscrit cette opération, Sade creusera une galerie béton par microtunnelage en 1 seul tir de 312 mètres de long à 11 mètres de profondeur. Ce tir permettra de franchir la rivière du Thiou, les jardins de l'Europe puis le canal du Vassé, avant de sortir en bordure de l'esplanade du Pâquier, dans une zone urbaine emblématique au cœur d'Annecy. Le fourreau de tuyaux béton, d'un diamètre intérieur de 1 200 mm, accueillera une nouvelle conduite en fonte de 700 mm de diamètre. Pour cet ouvrage dont le montant total des travaux s'élève à 3,1 millions d'euros, financés par le Grand Annecy Agglomération, NGE a mobilisé tous ses savoir-faire. Le chantier a démarré mi-juin 2025 pour une livraison prévue fin mars 2026.

À

Cannes Pays de Lérins

Le service public reçoit la certification Aquacert International

Le service public de l'eau potable du bassin cannois a reçu le premier label international, créé par l'organisme indépendant Aquacert International, avec l'appui et l'expertise de Suez, pour certifier la qualité et la performance des services publics de l'eau. À travers ce label, ce sont les efforts conjugués du SICASIL, de la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, et de leur partenaire Suez, qui sont récompensés.

Le SICASIL, syndicat chargé de la gestion de l'eau potable, et la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, ont engagé des chantiers d'envergure avec le concours de Suez via sa société d'odi So'EAU. Cette dynamique qui s'est matérialisée avec l'installation de membranes d'ultrafiltration au sein de l'usine d'eau potable de l'Apie se poursuit aujourd'hui avec le déploiement d'ultra-violet sur l'ensemble des usines du périmètre. En parallèle, de nombreux capteurs innovants ont été installés pour suivre en temps réel la qualité de l'eau. Une nouvelle architecture cybersécurité a été déployée et la «ret» des sites renforcée pour favoriser la résilience du service. En complément de l'installation de nouveaux équipements métrologiques, près de 26 000 compteurs connectés seront installés d'ici fin 2025 pour limiter les fuites et préserver la ressource. Enfin, dans une logique de préservation du patrimoine, la collectivité investit dans le renouvellement de son réseau d'eau potable (90 millions d'euros investis depuis 2021 pour renouveler 200 km de canalisations).

À

Gestion de l'eau dans le Var

Une étude sur les enjeux et perspectives pour 2050

Afin de disposer d'une vision prospective sur les vulnérabilités liées à la ressource en eau à l'horizon 2050, le département du Var a demandé une étude confiée au CEREMA, au BRGM et à un bureau d'études, HB Conseil. Ce travail s'est penché sur les usages de l'eau et les besoins actuels et à venir, et a permis de construire des scénarios prospectifs en fonction des actions qui seront mises en œuvre.

L'histoire et le développement du Var sont étroitement liés à la gestion quantitative de l'eau, comme en témoigne l'aqueduc romain vers Fréjus alimenté par la Siagnole. L'approvisionnement en eau du département repose sur des ressources locales (superficielles et souterraines) et sur le renfort apporté par les ouvrages régionaux du canal de Provence, permettant de répondre aux besoins sur un territoire marqué par une ressource limitée et inégalement répartie. Pour répondre à ces enjeux, le département a lancé l'étude prospective VAR EAU 2050. L'étude évalue la vulnérabilité de l'alimentation en eau, tous usages confondus, dans un contexte de changement climatique, et à identifier des leviers d'action. Elle s'inscrit dans la continuité des assises départementales de l'eau du 30 mai 2023, qui ont souligné la nécessité de comprendre les perturbations du cycle de l'eau, de garantir une gestion durable, d'anticiper les besoins, de maintenir l'attractivité du territoire, et de soutenir les activités économiques et agricoles. Une restitution a été réalisée lors de la seconde édition des assises départementales de l'eau le 26 juin 2025.

Principales conclusions et rapports d'étude - CEREMA

À

ADOUR-GARONNE

EC'EAU Cité au service de la réutilisation des eaux en ville

Le projet EC'EAU Cité, conduit dans le Grand Sud-Ouest, vise à identifier et à évaluer les solutions à fort potentiel de réutilisation des eaux en milieu urbain à l'œuvre ou en cours de montage sur le bassin. Il a également pour objectif de renforcer et diffuser les connaissances essentielles dans ce domaine, tout en accompagnant les porteurs de projets depuis la réflexion jusqu'à la mise en œuvre concrète de leurs initiatives. Pour commencer, il lance une grande enquête auprès des acteurs du bassin.

Financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et la Région Nouvelle Aquitaine, le projet porté par ECOFILAE et le CSTB.

EC'EAU Cité

LOIRE-BRETAGNE

Ressourc'Eau : Cap sur la sobriété des entreprises en Pays de la Loire

Le 9 septembre, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et avec le soutien de l'Union européenne, les CCI des Pays de la Loire donneront le coup d'envoi de la seconde phase du programme Ressourc'Eau 2025-2027. L'objectif est d'aider les entreprises à adopter une gestion de l'eau sobre et durable. Conférences, webinaires et ateliers permettront d'informer plus de 1 200 entreprises. En parallèle, 150 d'entre elles bénéficieront d'un accompagnement sur mesure afin de réduire leur consommation d'au moins 10 % en privilégiant le principe des 3R (Réduire - Recycler - Réutiliser). La création d'un Club Eau favorisera les échanges et le partage d'expériences entre les entreprises engagées. Des vidéos, articles et publications valoriseront ensuite les bonnes pratiques et les résultats obtenus.

Détail et contact

À

SEINE-NORMANDIE

Île-de-France

Le SIAAP et Suez inaugurent la nouvelle unité de production de biogaz de Seine Aval

Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et Suez ont inauguré le 9 juillet la nouvelle unité de production de biogaz de l'usine de traitement des eaux usées de Seine Aval. Ce chantier d'exception, mené par un groupement d'entreprises piloté par Suez, marque une avancée majeure dans la modernisation de l'usine. "Le projet de modernisation de l'unité de production de biogaz s'inscrit dans l'ambitieux programme de transformation des installations de Seine aval. Il permet de sécuriser pour les années à venir la valorisation des 130 000 tonnes de boues issues chaque année du traitement des eaux usées de 6 millions de Franciliens, en engrais et énergie locale et renouvelable. Cette nouvelle unité, la plus grande de France, constitue également une réponse concrète aux enjeux de sécurité industrielle, de performance opérationnelle et de respect de l'environnement. Elle incarne une nouvelle génération d'infrastructures de l'économie circulaire", a déclaré François-Marie Didier, président du SIAAP.

Située sur 7 communes des Yvelines (Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye) et du Val d'Oise (Corneilles-en-Parisis, Herblay-sur-Seine, La Frette-sur-Seine), l'usine Seine Aval traite chaque jour les eaux usées de 6 millions de Franciliens, faisant d'elle la plus grande installation de ce type en Europe. Le projet de reconstruction complète de l'unité de production de biogaz du site, initié en 2016, a été mené par un groupement piloté par Suez avec ses partenaires de génie civil Chantiers Modernes Construction, Demathieu Bard Construction, SOGEA Environnement et Thetis Tanguy du Bouetiez Architecte. Il s'inscrit dans le cadre d'un programme global de modernisation et de transformation du site engagé par le SIAAP depuis 2009. Avec une capacité de traitement des boues d'épuration de 130 000 tonnes/an, et de production de 350 GWh/an, cette unité de production de biogaz est la plus importante en France sur une station d'épuration. Elle couvre 56 % des besoins en énergie de l'ensemble de la station, tout en étant autosuffisante pour sa propre consommation. La nouvelle unité intègre les meilleurs standards des unités de biogaz pour garantir un fonctionnement continu et sûr. Elle présente une sécurité industrielle renforcée, une architecture compacte, une désodorisation centralisée, et a été conçue pour s'adapter à l'évolutivité des boues. Le montant du projet s'élève à 401 millions d'euros HT dont 373 millions HT pour le groupement. Il a bénéficié d'un financement et de prêts à taux zéro de l'Agence de l'eau Seine-Normandie respectivement à hauteur de 32 et 16 millions d'euros.

Le dossier de presse

À

Beauvais

Pose de la première pierre de l'usine de traitement d'eau

Ce vendredi 4 juillet 2025 a eu lieu la pose de la première pierre de l'usine de traitement d'eau potable de Beauvais (Oise). Ce projet de près de 14,6 millions d'euros a été accompagné par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 40 %. Cet important investissement s'accompagne de mesures de préservation de la ressource avant son prélèvement dans le milieu naturel. L'objectif de ces mesures dites "préventives" est de réduire les pressions exercées sur la ressource pour tendre vers une amélioration de sa qualité et une réduction des coûts nécessaires à sa potabilisation.

Seine-Normandie

À

Création de la Réserve naturelle nationale de la Seine champenoise

La Réserve naturelle nationale de la Seine champenoise se situe dans les départements de l'Aube et de la Marne sur le secteur de La Bassée, portion de la vallée de la Seine qui constitue la plus vaste plaine inondable du bassin versant de la Seine. Avec une superficie totale d'environ 2 462 hectares, sur dix communes de (Nogent-sur-Seine, Marnay-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Barbuise, Crancey, Prigny-la-Rose, Esclavolles-Lurey, Conflans-sur-Seine, Romilly-sur-Seine et Marcilly-sur-Seine), la Réserve constitue l'un des ensembles paysagers de La Bassée les plus intéressants et les mieux préservés d'un point de vue écologique. Elle joue un rôle capital par les nombreux services écosystémiques qu'elle rend et en particulier pour l'approvisionnement en eau des départements franciliens et Paris. Jusqu'à présent, seule la partie seino-marnaise de La Bassée était protégée au titre d'une Réserve naturelle nationale de 854 hectares, effective depuis 2002.

La Réserve se compose d'une grande variété de milieux humides remarquables (cours d'eau, noues, forêts alluviales, prairies humides, etc.) qui abritent plus de 120 espèces végétales et animales patrimoniales avec, par exemple, une responsabilité forte pour la Gesse des marais, le Rôle des genêts et la Cordulie à corps fin. Cette Réserve naturelle est, en outre, le siège de multiples activités humaines et économiques qui exercent chacune des pressions sur cet écosystème si particulier. La recherche d'un équilibre entre poursuite des activités socio-économiques et préservation de la biodiversité est devenue indispensable pour enrayer la perte de biodiversité sur ce secteur. Aussi, le projet de Réserve a été élaboré dans le cadre d'une démarche concertée avec différents acteurs locaux, menée dans le cadre d'un comité de pilotage, présidé par le préfet de l'Aube et réunissant chacune des étapes clés de la procédure de création de Réserve naturelle.

À

La biodiversité sur le bassin Seine-Normandie

Avec la sortie d'une série de plaquettes, l'Agence de l'eau fait un focus sur six régions de son territoire pour présenter les milieux, espèces et habitats, et ses actions de préservation de la biodiversité.

Plaquettes

À

APPELS À PROJETS DES AGENCES

Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse

Produire autrement pour préserver l'eau

Produire, transformer, valoriser sont les objectifs de la 8^{ème} édition de l'appel à manifestation d'intérêt de soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau. L'initiative vise à encourager des systèmes agricoles à bas niveau d'impact (BNI), innovants, économiquement viables, et respectueux de la ressource en eau. Cette dynamique inspirante est portée par les agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Rhône-Méditerranée Corse et la Région Grand Est.

L'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt est de faire émerger des projets qui permettent de construire ou de consolider des filières agricoles et agroalimentaires, les filières biosourcées, autour de matières premières durables, en agissant à chaque maillon de la chaîne, de la production à la transformation, en incluant les leviers d'innovation et de valorisation.

Département des dossiers - 31 octobre 2025

Rhône-Méditerranée Corse

Opérations groupées sectorielles - Réduction des émissions dispersées de micropolluants et/ou rationalisation d'économies d'eau

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ouvre un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour soutenir les projets collectifs portés au sein d'une branche ou d'une filiale professionnelle et visant à réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau ou à économiser l'eau. Doté de 10 millions d'euros, cet AMI s'adresse aux fédérations et syndicats professionnels, chambres consulaires, associations, entreprises avec plusieurs sites d'implantation des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse qui projettent d'accompagner les petites et moyennes entreprises (industrie, artisanat, hôtellerie...) dans leurs opérations en faveur de la ressource en eau.

Dans un premier temps, les porteurs de projet devront envoyer à l'agence leur proposition sous forme d'une lettre d'intention. Puis, le jury sélectionnera les meilleurs projets, et laissera aux partenaires retenus 3 à 4 mois pour élaborer précisément le mode d'organisation de l'opération groupée qui, elle, durera 3 ans maximum. Les lauréats finaux pourront bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 70 % pour l'animation, l'accompagnement administratif et les actions de communication auprès des entreprises ciblées, qui seront elles-mêmes aidées pour la réduction des micropolluants dispersés et la rationalisation d'économies d'eau.

Note d'intention - 05 septembre 2025 pour la première vague et 05 novembre 2025 pour la seconde vague

Rhône-Méditerranée Corse

Expérimentation de paiements pour services environnementaux (PSE)

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse ouvre un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour déployer, sur des territoires volontaires, des paiements pour services environnementaux (PSE) à destination des exploitations agricoles. L'objectif est de soutenir, à l'échelle des systèmes d'exploitation, le déploiement de pratiques agricoles à faible impact sur la ressource en eau, les milieux humides et la biodiversité qui leur est liée. Doté de 50 millions d'euros, cet AMI s'adresse aux opérateurs territoriaux (collectivités, syndicats de rivières, établissements publics, syndicats d'eau potable) désireux de déployer des PSE ambitieux à l'échelle de leur territoire.

Plus de 700 exploitations sur 21 territoires ont déjà été accompagnées par l'agence de l'eau en 2020 et 2021 grâce à première expérimentation de paiements pour services environnementaux, mise en place lors de son 11^{ème} programme, pour une période de 5 ans. Forte de cette expérience, et en phase avec les objectifs du Plan eau et de la Stratégie nationale pour la biodiversité, l'agence de l'eau lance un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour poursuivre cette expérimentation. Cette nouvelle édition couvre un périmètre d'objectifs plus large que la première qui était centrée sur la réduction des pollutions sur les aires d'alimentation de captage et les ressources stratégiques pour l'eau potable et sur la préservation de la biodiversité. Les projets attendus devront concourir à 2 objectifs parmi les suivants : sobriété en eau, reconquête de la biodiversité, restauration de la qualité de l'eau, amélioration du fonctionnement des zones humides, ou encore amélioration de l'infiltration de l'eau dans les sols. Les opérateurs territoriaux sont en première ligne de cet appel à manifestation d'intérêt. Collectivités (communes, départements) et leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale), syndicats de rivières, établissements publics, syndicats d'eau potable, peuvent se porter candidats. Il est attendu des projets portant une ambition de changement de pratiques agricoles à l'échelle d'un territoire. Pour engager l'implication du porteur territorial ainsi que la pérennité de la démarche sur le territoire, les aides de l'agence couvriront 80 % de la rémunération des services environnementaux rendus par les exploitations, le reste relevant de l'opérateur ou d'autres financeurs intéressés par la démarche.

Notes d'intention - 30 novembre 2025. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase, jusqu'au 30 avril 2027 pour le dépôt des projets PSE intégrant les engagements des agriculteurs.

À

SUISSE

Nouvelles données disponibles

Une équipe de recherche dirigée par l'EAWAG en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement OFEV, l'Université de Zurich, l'Université de Berne et l'ETH Zurich, vient de publier CAMELS-CH-Chem. Il s'agit d'une extension de CAMELS-CH (Catchment Attributes and Meteorology for Large-Sample Studies in Switzerland), qui intègre jusqu'à 40 paramètres de qualité de l'eau pour 115 bassins versants suisses de 1981 à 2020.

[LinkedIn EAWAG](#)

À

Méditerranée

Mise à disposition de la plus grande base de données sur les arbres méditerranéens

Un réseau international de 30 scientifiques, coordonné par l'INRAE et l'Institut européen des forêts (EFI) et impliquant Aix-Marseille Université, l'Université de Montpellier, l'ONF et le MNHN, a permis d'inventorier 496 espèces et 147 sous-espèces d'arbres dans la région méditerranéenne. Ces données en libre accès, qui renseignent notamment le risque d'extinction et la diversité génétique des espèces, sont essentielles pour la conservation et la restauration des forêts. Des résultats sont publiés dans *Current Forestry Reports*.

[INRAE](#)

À

À

Afrique
top

Les États africains appellent à garantir l'accès à l'eau potable pour tous

Le premier Sommet sur l'investissement dans l'eau en Afrique s'est tenu, du 13 au 15 août au Cap (Afrique du Sud), avec un appel à investir dans l'eau potable pour tous sur le continent. Les participants entendent accélérer la mise en œuvre des programmes d'eau et d'assainissement en Afrique en favorisant la constitution des projets "bancables".

Organisée conjointement avec l'Union africaine (UA), l'Agence de développement de l'UA et le Groupe international de

haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau de l'UA et du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique, la conférence s'inscrivait dans le cadre de la présidence sud-africaine du G20. Elle vise à mobiliser au moins 30 milliards de dollars US par an pour combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau et des systèmes sanitaires en Afrique, en créant un environnement propice à des partenariats de premier plan et en facilitant les financements transformateurs. La rencontre a réuni des chefs d'État africains, représentants du G20, investisseurs, des ministres et des institutions de développement sur le thème "Solidarité, Égalité, durabilité". D'après le président sud-africain Cyril Ramaphosa, ce premier sommet marque un tournant non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour le mouvement mondial en faveur de l'accès à l'eau potable pour tous. Il a profité de l'occasion pour lancer le Conseil des perspectives mondiales sur les investissements dans le secteur de l'eau, une initiative héritée de la présidence du G20. Appelé à prendre le relais du Programme d'investissement pour l'eau en Afrique continentale (PIA), ce Conseil des perspectives mondiales sur les investissements devra guider la transition d'investissements fragmentés dans le secteur de l'eau vers un effort mondial cohérent, coordonné et capitalisé par l'intermédiaire d'une plateforme mondiale des investissements. Au terme de leurs travaux, les dirigeants africains se sont engagés à : accroître les investissements dans l'accès à l'eau, améliorer la gouvernance et renforcer la responsabilité dans le secteur. Une "résolve" de 80 projets d'investissement prioritaires dans le domaine de l'eau provenant de 38 pays sera présentée.

Pour rappel, le PIA avait été adopté par les chefs d'État de l'UA en 2021, dans le cadre du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique, en tant qu'initiative visant à transformer les perspectives d'investissement pour l'eau et l'assainissement en Afrique.

Fiacre Kombo, Les Délégués de Brazzaville (Brazzaville) - AllAfrica

Le difficile financement des projets d'accès à l'eau

Radio France Internationale rappelle que le continent africain a besoin de trente milliards de dollars supplémentaires par an pour faire face à ses besoins, en accès à l'eau et aux systèmes sanitaires. L'un des enjeux pour approvisionner correctement en eau tous les Africains, souligne Mathieu Le Corre, responsable du département service essentiel et ressources naturelles du GREC, c'est le financement sur le long terme. Dans un projet, "il y a les coûts de premier établissement qui sont très souvent apportés par des bailleurs internationaux. Ensuite, l'hypothèse est faite que le tarif, c'est-à-dire ce que les usagers vont payer, permettront de couvrir les coûts de fonctionnement de moyen-long terme du service. Or, en réalité, souvent, cela ne permet pas de couvrir l'ensemble des coûts de renouvellement." Aux yeux de Mathieu Le Corre, pour assurer un service durable dans le temps, une triple approche pourrait être efficace : usager, finance publique, et partenaires internationaux.

Pauline Gleize, Radio France Internationale - AllAfrica

Le Presidential Global Water Changemakers Award 2025 décerné à Bassirou Diomaye Faye

L'Union africaine a attribué le Presidential Global Water Changemakers Award 2025 au chef de l'État sénégalais Bassirou Diomaye Faye.

"Cette distinction consacre le leadership visionnaire du chef d'État dans la co-organisation, avec les Émirats arabes unis, de la prochaine Conférence des Nations unies sur l'eau 2026, et salue le rôle moteur du Sénégal dans la diplomatie mondiale de l'eau, portée par une vision axée sur l'investissement stratégique et la solidarité internationale", estime le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Sénégal qui évoque dans le même communiqué le Grand Projet de transfert d'eau (GTE) entre le lac de Guiers et Dakar, Mbour et Thiès, avec une extension prévue vers Touba. Ce colossal programme d'"autoroutes de l'eau" adossé à la Vision Sénégal 2050 promet un accès à l'eau potable et à l'eau pour l'agriculture et l'élevage à travers le pays.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica

À

MAROC

Le pays face au spectre d'un stress permanent

La situation hydrique du Maroc poursuit sa lente descente vers l'inquiétude chronique, malgré une apparente amélioration statistique par rapport à l'année dernière. Derrière les chiffres officiels, qui annoncent un taux de remplissage global des barrages à 34,22 % fin août 2025 contre 27,67 % en 2024, se cache une réalité plus complexe et inquiétante. Les réserves hydriques, qui frôlaient encore les 40 % au début de l'été, se sont effondrées en quelques semaines sous l'effet combiné d'une consommation accrue et d'une météo implacable, au point de perdre près de 800 millions de mètres cubes entre la mi-juin et la dernière semaine d'août. Ce paradoxe apparent d'une amélioration par rapport à l'an passé mais d'une détérioration fulgurante en temps réel illustre parfaitement la vulnérabilité du système hydrique national. Le Royaume n'est pas seulement confronté à un problème conjoncturel lié à un été caniculaire. Il est prisonnier d'une spirale où la demande croissante, alimentée par l'urbanisation, le tourisme et l'agriculture intensive, vient buter sur une offre contrainte par la faiblesse des précipitations, l'évaporation massive et l'envasement persistant des barrages.

Mehdi Ouassat, Libération (Casablanca) - à l'Afrique

à

Grand Agadir

L'ONEE lance les travaux de réalisation du projet de sécurisation de l'EP

Dans le cadre de son engagement pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la région de Souss-Massa, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a donné le coup d'envoi des travaux de doublement d'un tronçon important de l'adduction régionale émanant du barrage Moulay Abdellah, situé au nord d'Agadir. Lancé par le directeur général de l'ONEE, Tarik Hamane et le wali de la région de Souss-Massa, gouverneur de la préfecture d'Agadir, Ida Outanane, Saad Amzazi, ce projet stratégique, qui s'inscrit dans le cadre du programme de gestion du stress hydrique, vise à transférer les eaux de la station de traitement de Tamri (d'une capacité de 1 100 litres/s), suite à son extension par l'ONEE, vers les réservoirs de la ville d'Agadir et de transférer l'eau potable qui sera produite par les deux stations monoblocs de dessalement (d'une capacité totale de 200 litres/s) qui sont actuellement en cours de réalisation. Le projet permettra également de renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la région lors des travaux de maintenance systématique de la station de dessalement d'eau de mer de Chtouka Ait Baha et de renforcer la flexibilité de la gestion des ressources superficielles des deux barrages d'Abdelmoumen et Moulay Abdellah, rapporte l'agence Maghreb Arabe Presse.

Libération (Casablanca) - à l'Afrique

à

ALGÉRIE

Le pays renforce sa sécurité hydrique avec des réalisations majeures

L'Algérie a célébré le samedi 5 juillet le 63^e anniversaire du Recouvrement de la souveraineté nationale dans un contexte marqué par d'importantes avancées dans le secteur de l'hydraulique, notamment à travers la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau de mer, permettant de renforcer considérablement la sécurité hydrique nationale, dans un contexte de pression croissante sur les ressources en eau due aux changements climatiques. Ces cinq usines, dont quatre ont été inaugurées, cette année, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à savoir El Tarf (Koudiet Draouche), Boumerdes (Cap Djenet), Tipaza (Fouka) et Oran (Cap Blanc), tandis que celle de Béjaïa (Tighremt-Toudja) le sera prochainement, disposent chacune d'une capacité de 300 000 m³/jour. Elles vont porter à 42 % la couverture des besoins nationaux en eau potable dessalée, contre 18 % auparavant. Réalisées en moins de 26

mois dans le cadre d'un plan d'urgence, ces infrastructures ont porté à 19 le nombre total de stations de dessalement en activité à travers le pays pour une capacité nationale de production d'eau dessalée passant à 3,7 millions de m³/jour, permettant de satisfaire les besoins en eau potable de quelque 15 millions de citoyens.

Le pays prévoit désormais de développer localement les technologies de dessalement, notamment les membranes d'osmose inverse, afin de renforcer son autonomie technologique. Elle ambitionne également d'intégrer les énergies renouvelables dans ce processus et de valoriser la saumure issue du dessalement pour l'industrie minière, notamment dans l'extraction du lithium, composant essentiel à la fabrication de batteries.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica

À

Des programmes de sensibilisation pour rationaliser la consommation d'eau potable

La Société algérienne des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) poursuit ses efforts pour rationaliser la consommation d'eau potable, à travers des programmes de sensibilisation à l'importance de préserver cette ressource vitale. Dans ce contexte, la SEAAL a multiplié ses actions via des programmes de sensibilisation qui englobent diverses activités ciblant différentes franges de la société, dont l'organisation de visites pédagogiques aux installations de production d'eau, au profit d'élèves, d'étudiants universitaires et de jeunes scouts musulmans. 1 075 participants ont bénéficié, l'an passé, de 47 visites et 24 visites ont été organisées depuis le début de l'année au profit de 407 étudiants et 254 élèves. La SEAAL a également lancé des activités de sensibilisation destinées aux enfants lors d'événements sportifs et culturels, tels que la Journée mondiale de l'eau, la Coupe d'Afrique Open de Triathlon et le Championnat national de semi-marathon dans la wilaya de Tipasa, où des classes de l'eau ont été aménagées. La SEAAL accompagne également les comités de quartier dans l'installation de robinets temporaires au niveau de certaines écoles primaires.

À l'occasion de l'Aïd al-Adha, la SEAAL a organisé une vaste campagne de sensibilisation qui a touché près de 10 millions de personnes via les réseaux sociaux, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et le Haut Conseil islamique (HCI), ainsi que des associations actives dans ce domaine.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica

À

Timimoun

200 millions de dinars pour la réhabilitation des foggaras

Un financement de 200 millions de dinars est consacré à la réhabilitation des foggaras, un système d'irrigation traditionnel répandu dans le Sud algérien, a annoncé le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. S'exprimant en marge de l'inspection des travaux de réhabilitation de la foggara de Metarfa (à 120 kilomètres au sud de Timimoun), le ministre a indiqué que la réhabilitation des foggaras, ce legs ancestral basé sur le captage des eaux souterraines et leur adduction en surface vers les palmeraies et les jardins, revêt une "grande importance", relevant, à ce titre, un projet national, financé via le Fonds national de l'eau, visant la revivification de ce patrimoine qu'il appartient de sauvegarder. L'objectif escompté de la réhabilitation des foggaras et leur préservation est d'accroître leurs débits d'eau, d'encourager l'agriculture traditionnelle et d'étendre les superficies irriguées.

Connectée à 1 700 puits à travers un réseau de 14 kilomètres, la foggara de Metarfa, l'une des plus importantes de la région, offre un débit de 35 litres/seconde permettant d'irriguer 500 hectares de jardins.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica

À

TUNISIE

Zones industrielles

Mise en place d'un comité pour évaluer les stations de pompage

Le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie va créer un comité conjoint pour étudier la situation des stations de pompage d'eau dans les zones industrielles. Ce comité, qui sera supervisé par le ministère, aura pour mission d'examiner au cas par cas les aspects techniques et fonciers des stations, et de prendre les mesures nécessaires pour les transférer à l'Office national de l'assainissement (ONAS) dans les plus brefs délais et conformément aux réglementations en vigueur. L'importance de ce transfert a été soulignée pour garantir l'entretien des équipements et la qualité des services.

La Presse (Tunis) - À AllAfrica

À

Sud-ouest

Un chantier titanesque contre la soif

Dans les terres assoiffées du sud-ouest tunisien, où l'eau se fait rare, un projet colossal de 274 millions de dinars adresse les gouvernorats de Kébili, Tozeur, Gafsa, Sidi Bouzid et Médenine.

Hafedh Trabelsi, La Presse (Tunis) - À AllAfrica

À

SÉNÉGAL

Gestion des inondations

La tutelle évoque des résultats satisfaisants

Les structures opérationnelles en charge de la gestion des inondations ont conduit des actions ayant produit des résultats satisfaisants dans certaines localités du pays mais les services concernés restent mobilisés et doivent poursuivre les opérations pour soulager les populations, affirme le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - À AllAfrica

À

Des habitants réclament la construction un château d'eau

Des habitants de Bokhol, une commune située dans la région de Saint-Louis (nord du pays), ont organisé une marche de protestation contre les pénuries d'eau et souhaitent la construction d'un château d'eau capable de les approvisionner régulièrement en eau. "La commune de Bokhol est dotée d'une station de traitement d'eau qui, depuis plusieurs années, ne parvient plus à satisfaire nos besoins en eau. Nous réclamons un nouveau château d'eau et une unité de traitement de l'eau", a lancé Alioune Kâ, le porte-parole du collectif Eau de Bokhol, à la fin de la manifestation. La capacité de production de l'ouvrage hydraulique de la commune n'est pas suffisante pour couvrir les besoins de ses habitants, selon M. Kâ. Des membres du conseil municipal ont tenté de résoudre le problème en démarchant les autorités locales, a-t-il dit, ajoutant que ces initiatives sont restées jusque-là sans succès.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - À AllAfrica

À

AFRIQUE AUSTRALE

SADC : Le déficit au cœur des préoccupations

Plusieurs secteurs souffrent de la baisse des ressources en eau, en raison du changement climatique. Dans la région, seuls 3,5 millions d'hectares sont irrigués sur un potentiel de 50 millions, tandis que l'accès à l'eau potable en zone rurale reste limité à 61 %, et l'assainissement seulement 39 %, selon les données du SADC Water Sector (2021). Ce déficit a un impact direct sur la santé publique, la productivité agricole, le développement économique, l'égalité de genre, l'éducation et la résilience des populations, notamment des femmes et des jeunes. Par ailleurs, alors que la région dispose d'un potentiel hydroélectrique estimé à 150 GW, seuls 12 GW sont actuellement exploités. Le Dr Josette Vignon Makong, directrice pays de WaterAid Madagascar, a cité l'exemple de la Zambie, frappée également par des coupures d'électricité et d'eau, ainsi que par une épidémie de choléra, en raison du manque d'eau. "C'est pour montrer que tout est lié : l'énergie, l'eau, l'assainissement, l'hygiène", a-t-elle souligné, mercredi, en marge du 45e Sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), à Antananarivo. L'enjeu est donc de garantir des ressources en eau suffisantes, tant en quantité qu'en qualité, malgré les effets du changement climatique. "Il est important de mettre en place une politique régionale ou une stratégie qui permette à chaque pays, à travers la transition énergétique, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'assurer à toute la population l'accès à l'eau potable, des toilettes décentes et une énergie de qualité", recommande-t-elle. Elle juge également nécessaire de réglementer le secteur et de favoriser l'accès au marché de l'eau et de l'assainissement. WaterAid Madagascar et CliMates Madagascar appellent les dirigeants de la région à intégrer pleinement le nexus Eau, Assainissement, Hygiène (EAH) - Climat dans leurs politiques de développement et d'adaptation.

Miangaly Ralitera, L'Express de Madagascar (Antananarivo) - À AllAfrica

À

MADAGASCAR

100 puits construits à travers le pays

Le déficit chronique en eau tend à s'aggraver dans plusieurs localités. 100 puits ont été construits dans différentes régions, le centième venant d'être inauguré au Centre de formation et d'appui agricole (CFPA) de Mahitsy. Ces infrastructures hydrauliques sont le fruit de la collaboration engagée par les Rotariens.

Miangaly Ralitera, L'Express de Madagascar (Antananarivo) - À AllAfrica

À

MAURICE

15,5 % du territoire classé zone inondable

Le ministre des Infrastructures nationales vient de rendre public le Land Drainage Master Plan (LDMP). Le rapport, qui comprend deux volumes et plusieurs annexes, identifie les zones à risques, précisant celles où la construction est autorisée et celles où elle est interdite ; il est également accompagné d'un outil de gestion du risque inondation : le Digital Elevation Model (DEM), désormais mis à la disposition du grand public. Au total, 15,5 % du territoire mauricien est classé en zone inondable.

Nicolas Frichot, Casimir Stewelderson et Olivia Edouard, L'Express (Port-Louis) - À AllAfrica

À

MAYOTTE (FRANCE)

Des mesures exceptionnelles pour accélérer la reconstruction

Le décret n° 2025-785 du 7 août 2025, pris pour l'application de l'ordonnance n° 2025-454 du 23 mai 2025 relative aux mesures d'adaptation et de dérogation temporaires aux règles de construction à Mayotte, est paru vendredi 8 août 2025 au Journal officiel. Manuel Valls, ministre d'État, ministre des Outre-mer, et Valérie Létard, ministre chargée du logement mettent en avant la portée de ce texte pour permettre une reconstruction rapide et sécurisée de l'île après le passage du cyclone Chido. Ce texte met en œuvre des adaptations et dérogations temporaires aux règles de construction à Mayotte, afin de répondre à l'urgence de la situation et de permettre une remise en état rapide des logements, équipements publics et infrastructures.

écologie.gouv

À

BASSIN DU NIL

L'Égypte offre un financement de 100 millions de dollars

À l'occasion d'une réunion sur la coopération entre l'Égypte et l'Ouganda à laquelle participaient le ministre des Affaires étrangères et de l'immigration, Badr Abdelati, et le secrétaire d'État ougandais aux affaires étrangères, Henry Oryem Okello, le ministre des Ressources en eau et de l'Irrigation, Hani Sweilam a souligné la détermination de l'Égypte à cimenter la coopération avec les pays africains, en particulier ceux du bassin du Nil, faisant référence au mécanisme de financement de 100 millions de dollars offert par l'État égyptien pour la mise en œuvre de projets de développement et d'infrastructures dans les pays en amont du fleuve.

Egypt State Information Service (Le Caire) - À AllAfrica

Â

Â

AsieÂ
top

ISRAËL

Prévention des inondations : Nouveau rapport du Contrôleur de l'État

Les pluies extrêmes, les tempêtes et les inondations sont des phénomènes naturels spectaculaires et puissants, potentiellement mortels. Avec la crise climatique, la fréquence de ces événements extrêmes devrait augmenter. Routes bloquées, quartiers inondés, écoles maternelles inondées et catastrophes ayant coûté des vies humaines soulèvent la question : l'État d'Israël est-il prêt à faire face aux défis des inondations ? Un récent rapport du Contrôleur de l'État Matanyahou Englman souligne les importantes lacunes à combler et les avancées positives en la matière.

Israël Science Info

Â

CHINE

Neuf nouvelles villes obtiennent le label Ramsar

Neuf nouvelles villes chinoises ont obtenu le label "Ville des zones humides accréditée" à l'occasion de la 15^{ème} Conférence des parties de la Convention de Ramsar sur les zones humides (COP15), réunie à Victoria Falls au Zimbabwe, portant à 22 le nombre de villes accréditées en Chine. Ces nouvelles villes accréditées sont Chongming (municipalité de Shanghai), Dali (province du Yunnan), Fuzhou (province du Fujian), Jiujiang (province du Jiangxi), Lhassa (région autonome du Xizang), Suzhou (province du Jiangsu), Yueyang (province du Hunan) ainsi que Hangzhou et Wenzhou dans la province du Zhejiang.

People Daily

Â

MER DE CHINE

Un dugong rep   dans les eaux pr  s des r  cifs des   les Nansha

Des scientifiques chinois ont confirm   la pr  sence d'un dugong - l'un des plus anciens mammif  res marins - dans les eaux c  ti  res pr  s du r  cif de Yongshu dans les   les Nansha (nom chinois de l'archipel des Spratleys, par ailleurs revendiqu   par les pays voisins). Cette d  couverte, faite d  but juillet et confirm  e courant ao  t par l'Institut d'oc  anologie de l'Acad  mie chinoise des sciences, marque la premi  re observation v  rifi  e de l'esp  ce,   galement connue sous le nom de "vache de mer", en mer de Chine m  ridionale en trois d  cennies et indique une am  lioration significative du syst  me   cologique de la r  gion.

People Daily

  

  

Am  riques  
top

CANADA

Le fleuve Saint-Laurent    l'  tiage

Cet   t  , le bas niveau du fleuve Saint-Laurent a repr  sent   un danger pour la navigation, un navire s'est d'ailleurs   chou   dans le fleuve pr  s de Verch  res, en Mont  r  gie.

Photo Marie-Isabelle Rochon -   Radio-Canada

À

QUÉBEC

Manque d'eau

Les puisatiers du Québec d'accord d'appels

Les appels de résidents alarmés par un manque d'eau dans leurs puits se sont multipliés cet été au Québec. L'insuffisance de précipitations et l'augmentation de la consommation d'eau mettent des puits à sec. Les puisatiers sont aussi conduits à approfondir des puits jusqu'au double de leur profondeur initiale.

Marianne Depelteau - À Radio-Canada

En Montérégie, dans le grenier du Québec, il devient aussi de plus en plus difficile de trouver de l'eau pour irriguer la production maraîchère. Des agriculteurs ont été contraints d'abandonner des cultures.

Thomas Gerbet - À Radio-Canada

À

Proclamation d'une aire protégée le long de la rivière Moisie

Le conseil de bande de Uashat mak Mani-utenam entend consulter sa population en vue de la création d'une aire protégée de conservation innue. Le chef Jonathan Shetush a annoncé la création de cette aire pour souligner ses 100 jours à la tête de la communauté. Cette création d'une aire protégée autochtone serait une première au Québec.

Le reportage de Renaud Chicoine-McKenzie - À Radio-Canada

À

ÉTATS-UNIS

L'administration Trump annonce revenir sur une décision fondamentale de 2009 contre les émissions de GES

La réforme devrait permettre une vaste dérégulation pour le secteur automobile, et également pour le secteur de la production électrique à 60 % dépendant des combustibles fossiles.

Le gouvernement de Donald Trump a annoncé, le 29 juillet, revenir sur une décision de 2009 : l'Endangerment Finding (conclusion de mise en danger), qui servait jusqu'ici de fondement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis. "Si elle est finalisée, l'annonce serait la plus grande mesure de dérégulation de l'histoire des États-Unis", a déclaré Lee Zeldin, administrateur de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), arguant que cette décision aurait servi à justifier "plus de 1 000 milliards de dollars de réglementations, notamment l'obligation imposée par l'administration Biden-Harris en matière de véhicules électriques". En pratique, cette proposition abrogerait toutes les

normes relatives aux gaz à effet de serre pour les véhicules légers, moyens et lourds ainsi que pour les moteurs lourds. "Cette proposition devrait permettre aux Américains d'économiser 54 milliards de dollars par an selon des prévisions économiques prudentes", précise le communiqué de l'EPA. Ce retour en arrière de l'exécutif américain selon toute vraisemblance, contesté devant la justice, et remontera sans doute jusqu'à la Cour suprême.

EPA - L'article du Monde

Un rapport du département de l'énergie soulève l'indignation

Un rapport de 150 pages publié fin juillet par le Département de l'énergie des États-Unis (DOE) concluait que les changements climatiques sont moins dommageables économiquement que ce que l'on croyait et qu'ils sont un défi et non une catastrophe. Intitulé "A Critical Review of Impacts of Greenhouse Gas Emissions on the U.S. Climate" (Un examen critique des impacts des émissions de gaz à effet de serre sur le climat américain), le rapport, confié à cinq rédacteurs et dont la préface était signée par Chris Wright qui dirigeait une entreprise d'exploitation de gaz de schiste avant d'être nommé secrétaire à l'énergie par Donald Trump, remettait en question l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. Il est à noter que ce rapport venait surtout appuyer l'annonce de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) de sa volonté d'annuler l'Endangerment Finding, servant de fondement à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis [voir au-dessus]. Un article de Radio-Canada revient sur le contexte de la rédaction de ce rapport et les indignations qui ont suivi - Radio-Canada

Initialement accessible ici - Department of Energy (DOE) - le rapport semble avoir été retiré !

À

L'embourgeoisement climatique de La Nouvelle-Orléans

Vingt ans après Katrina, les quartiers les plus élevés de La Nouvelle-Orléans ont attiré promoteurs et nouveaux arrivants fortunés. Dans certains quartiers, comme Tremé, berceau du jazz, où le risque d'inondations est moins élevé, de nombreux résidents noirs ont cédé la place à une bourgeoisie blanche, faute de moyens financiers ou d'assurances suffisantes pour rénover leurs maisons endommagées par les eaux.

Le reportage d'Étienne Leblanc - Radio-Canada

ÉTATS-UNIS/MEXIQUE

Signature d'un protocole d'accord pour mettre fin à la crise des eaux usées de Tijuana

Lee Zeldin, administrateur de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), et Alicia Bárcena Ibarra, secrétaire à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique, viennent de signer le 24 juillet un protocole d'accord visant à résoudre la crise des eaux usées de la rivi re Tijuana, qui perdure depuis des d cennies. Chaque jour, la rivi re rejette des millions de gallons d'eaux us es non trait es du Mexique en Californie, dont une grande partie se retrouve dans l'oc an. Pendant des d cennies, ces d versements ont surcharg  une infrastructure vieillissante des deux c t s de la fronti re, posant un probl me de sant   cologique et publique majeur pour les communaut s de Tijuana et de San Diego.

Afin de finaliser cet accord, le Mexique [NDLR. sur lequel repose l'essentiel des contraintes]engagera les 93 millions de

dollars restants du fonds "Minute 328" qui n'avaient pas encore été engagés. Le calendrier d'achèvement des projets d'infrastructures critiques prévus dans le procès-verbal n° 328 (Minute 328) de la Commission internationale des frontières et des eaux (IBWC) des États-Unis a lui-même été raccourci et plusieurs projets annexes nécessaires ont été ajoutés du côté mexicain afin de tenir compte de la croissance démographique future à Tijuana et des coûts d'exploitation et d'entretien. Ce protocole d'accord qui prévoit l'achèvement de tous les projets par le Mexique au plus tard le 31 décembre 2027, soit dans certains cas quatre ans avant la date prévue, est le résultat direct des négociations entre l'administration Trump et le Mexique à la suite de la visite de l'administrateur Zeldin à San Diego en avril. Immédiatement après ce voyage, l'administrateur Zeldin et la direction de l'EPA ont commencé à travailler avec le département d'État américain pour entamer les négociations avec le Mexique. Parallèlement, l'IBWC prévoit d'achever l'extension de la station d'épuration de South Bay à San Diego de 25 à 35 MGD.

Le nouvel accord entre le Mexique et les États-Unis est prévu pour au plus tard le 31 décembre 2025. Il comprendra au minimum une douzaine de nouvelles mesures jugées nécessaires par les États-Unis pour mettre définitivement fin à cette crise. Au cours des 100 prochains jours, les deux pays vont évaluer les calendriers de tous les projets d'infrastructures afin de s'assurer de délais de réalisation les plus courts possibles.

EPA

Un article de l'ONG Pacte pour le Climat revient sur cet accord, en rappelant également les problèmes de gestion des eaux pluviales rencontrés par un grand nombre de villes américaines, particulièrement dans le nord-est et dans la région des Grands Lacs où les infrastructures d'assainissement sont très anciennes. Ainsi 60 % du réseau new-yorkais aurait plus de 200 ans.

Pacte pour le Climat

À

GUYANE FRANÇAISE

Forêt : Des constats alarmants, des clarifications nécessaires

La forêt guyanaise constitue un patrimoine naturel exceptionnel qui couvre la quasi-totalité du territoire guyanais et représente près d'un tiers de la forêt française. Contrairement à la forêt hexagonale, elle est la propriété quasi-exclusive de l'État, gérée à 75 % par l'Office national des forêts (ONF) et pour le reste par le Parc amazonien de Guyane (PAG), le plus grand parc national français. Un récent rapport de la Cour des comptes met en évidence que cette forêt demeure largement méconnue, ce qui complique la définition des politiques à y mener, notamment dans le contexte du changement climatique dont les premiers effets, des déperditions, sont déjà visibles.

Les ressources de la forêt guyanaise sont abondantes (bois, or) mais ne financent pas sa préservation ni ne contribuent significativement à l'économie locale. La production de bois est réduite (70 000 m³ pour 2,4 millions d'hectares exploitables) mais pourrait s'accroître sans porter atteinte à la pérennité de la forêt. La filière forêt-bois doit pour cela se développer et être moins dépendante des aides publiques. L'exploitation aurifère illégale est insuffisamment structurée et ne respecte pas assez les prescriptions environnementales qui s'imposent à elle. Elle est largement dépassée par l'orpaillage illégal qui produit 5 à 10 fois plus d'or et cause d'importants dégâts environnementaux. L'État doit revoir sa politique forestière en Guyane, clarifiant ses objectifs, harmonisant les réglementations minières et forestières, et définissant précisément les zones d'usage, le tout soutenu par une coordination interministérielle renforcée permettant aux acteurs locaux de concilier efficacement développement économique, sécurité et protection environnementale.

En plus du rapport issu de son enquête, la Cour a souhaité alerter le Premier Ministre sur cette situation par la voie d'un référé.

Observations définitives et référé - À Cour des Comptes

Â

Â

Ã%onomie

Â
top

Suez et Seabex s'associent pour expÃ©rimer les bÃ©nÃ©fices agricoles du biochar

Suez et Seabex, startup franÃ§aise de l'AgriTech spÃ©cialisÃ©e dans l'optimisation de l'irrigation et de la gestion des ressources agricoles, annoncent la signature d'un partenariat pour expÃ©rimer les bÃ©nÃ©fices agronomiques du biochar dans plusieurs exploitations du Loiret. Issu de la pyrolyse Ã haute tempÃ©rature de biomasse, sans oxygÃ¨ne, le biochar prÃ©sente de nombreux bÃ©nÃ©fices Ã©cologiques pour les secteurs agricoles, de la construction et de l'amÃ©nagement urbain. UtilisÃ© comme amendement de sol, il sÃ©questre le carbone tout en amÃ©liorant la rÃ©tention des nutriments et de l'eau, l'aÃ©ration, le drainage et la vie microbienne. Il favorise ainsi la rÃ©gÃ©nÃ©ration des sols, rend plus efficace le recours aux engrais, accroÃ®t les rendements agricoles et contribue Ã la prÃ©servation de l'eau. Ces services agricoles, notamment la capacitÃ© de rÃ©tention d'eau des sols, seront Ã©valuÃ©s dans le cadre du partenariat entre Suez et Seabex, grÃ¢ce aux outils d'analyse, de suivi et d'aide Ã la dÃ©cision dÃ©veloppÃ©s par Seabex Ã partir de technologies d'intelligence artificielle, d'imagerie satellite et de collecte de donnÃ©es de terrain. Cette expÃ©rimentation sera conduite dÃ©s septembre 2025 dans des exploitations agricoles du Loiret, sur une durÃ©e de cinq ans. L'objectif est de mesurer l'impact du biochar sur la santÃ© des sols, leur rÃ©sistance au stress hydrique et leurs performances agricoles. Dans le cadre de l'Ã©tude, Suez bÃ©nÃ©ficiera de l'expertise de Terrial, un leader du marchÃ© des engrais et amendements organiques en France, tandis que Seabex s'appuiera sur sa collaboration avec la Chambre d'agriculture du Loiret, engagÃ©e dans l'expÃ©rimentation et l'innovation au service du monde agricole. Seabex mobilisera Ã©galement ses data scientists et experts agronomes pour assurer un suivi optimal des essais et une interprÃ©tation rigoureuse des rÃ©sultats. Ce partenariat entre le groupe Suez et la startup de l'AgriTech est le fruit d'initiatives portÃ©es par Aquanova, pÃ¢le de compÃ©titivitÃ© de la filiÃ¨re de l'eau, implantÃ©e Ã OrlÃ©ans, Strasbourg et Nancy, qui vise Ã faire Ã©merger des projets innovants en rÃ©ponse aux dÃ©fis autour de la ressource en eau et du dÃ©veloppement des territoires en France.

Notons que Suez s'est engagÃ© dÃ©s juillet 2023 dans la production de biochar, mais au Canada, en s'associant Ã l'entreprise Airex Ã©nergie et au groupe RÃ©mabec. La joint-venture CarbonitÃ© qu'ils ont crÃ©Ã© produit industriellement du biochar Ã partir des rÃ©sidus de biomasse forestiÃ¨re Ã Port-Cartier, au QuÃ©bec.